

**OPINION PUBLIQUE ET TRANSFORMATION**  
**DE LA SECURITE EN EUROPE :**  
**UNE PERSPECTIVE COMPAREE**

Bastien IRONDELLE et Martial FOUCAULT

Consultation lancée par le Ministère de la Défense – Centre  
d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense

Janvier 2008

Rapport Final

## Équipe de recherche

**BASTIEN IRONDELLE**, CHERCHEUR FNSP

Centre d'Etudes en Relations Internationales

CERI-Sciences Po / CNRS

56 rue Jacob

75006 Paris – France

[bastienirondelle@sciences-po.fr](mailto:bastienirondelle@sciences-po.fr)

**MARTIAL FOUCAULT**, PROFESSEUR à l'Université de Montréal

Département de Science Politique

CP 6128, succ. Centre-ville

Montréal (SC), H3C 3J7 - Canada

[martial.foucault@umontreal.ca](mailto:martial.foucault@umontreal.ca)

Sous la direction scientifique de :

**SYLVAIN BROUARD**, CHERCHEUR FNSP

IEP Paris – CEVIPOF

75007 Paris

[sylvain.brouard@sciences-po.fr](mailto:sylvain.brouard@sciences-po.fr)

Avec la collaboration de :

**FREDERIC MERAND**, Université de Montréal,

[frederic.merand@umontreal.ca](mailto:frederic.merand@umontreal.ca)

## PREAMBULE

Ce rapport constitue le rapport final du projet de recherche « Opinion publique et transformation de la sécurité en Europe : une perspective comparée », conduit par le Centre de recherche politiques de Sciences Po (CEVIPOF-Sciences Po), sous la responsabilité scientifique de M. Sylvain Brouard, en tant qu'étude EPMES n° DEF / C2SD / 2006-87 issue du CCEP 2006 n° 123-SOC, notifié le 20 août 2006.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à Monsieur Jean-François Bureau (ex-Délégué à l'Information et à la Communication de la Défense) pour son soutien et sa coopération tout au long du projet. Sa disponibilité et son intérêt pour les questions d'opinion publique ont contribué à nourrir un échange fructueux pour notre recherche. Nous le remercions par ailleurs de nous avoir autorisé à utiliser les données individuelles de l'enquête *Les Français et la Défense*. A cet égard, nous sommes reconnaissants à Mlle Amandine Schneider (DICOD) de son aide logistique pour la mise à disposition des données.

Nous remercions très chaleureusement M. Denis Verret, directeur délégué aux Affaires publiques-France du groupe EADS et Mme Annick Perrimond du Breuil, directrice des relations institutionnelles du groupe EADS, de nous avoir autorisé à exploiter les données du sondage *L'Europe et ses moyens de défense*.

Enfin, nous remercions Philippe Perchoc, doctorant au Centre d'Etudes en Relations Internationales de Sciences Po Paris, pour la conduite de son terrain de recherche et la rédaction du chapitre 5 de ce rapport.

## Sommaire

|                                                                                                                            |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| INTRODUCTION : Les enjeux d'une recherche sur Opinion publiques et sécurité en Europe .....                                | 8         |
| <i>Problématique et axes du projet de recherche.....</i>                                                                   | <i>15</i> |
| <i>Méthodologie et sources .....</i>                                                                                       | <i>19</i> |
| CHAPITRE 1 : Reconfiguration de la Sécurité en Europe.....                                                                 | 23        |
| 1.1. De la « menace » aux « risques ».....                                                                                 | 25        |
| 1.2. Les nouvelles institutions, de l'État au supranational.....                                                           | 29        |
| CHAPITRE 2 : Opinion Publique et Politique de Sécurité nationale .....                                                     | 37        |
| 2.1. Conceptions et définition de l'opinion publique.....                                                                  | 39        |
| 2.2. Le consensus minimaliste .....                                                                                        | 41        |
| 2.3. Structure de l'opinion publique en politique étrangère : stabilité et cohérence. ....                                 | 44        |
| 2.4. Sources des attitudes en politique étrangère. ....                                                                    | 48        |
| 2.5. La question de l'influence de l'opinion publique.....                                                                 | 50        |
| CHAPITRE 3 : Opinions Publiques et Sécurité en Europe .....                                                                | 52        |
| 3.1. Le soutien à la PESD se singularise-t-il par rapport au soutien général à l'intégration européenne ? .....            | 53        |
| 3.2. Soutien massif à la PESD ou acquiescement de façade ? .....                                                           | 63        |
| 3.3. Structuration de l'opinion publique concernant le soutien à la PESD.....                                              | 70        |
| 3.4. Comment répondre aux nouvelles menaces ? .....                                                                        | 72        |
| 3.41. Perceptions des menaces.....                                                                                         | 72        |
| 3.42. Les attentes et les réponses préconisées par les opinions européennes : l'Union européenne et le « soft power »..... | 88        |
| 3.43. Le niveau de décision et de mise en œuvre de la politique de sécurité : l'option européenne privilégiée.....         | 92        |
| CHAPITRE 4 : Déterminants du soutien de l'Opinion publique.....                                                            | 98        |

|                                                                                                       |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 4.1. L'enquête Eurobaromètre 54.1 : .....                                                             | 98  |
| 4.11. Présentation des données.....                                                                   | 98  |
| 4.12. Stratégies d'estimation et hypothèses testées.....                                              | 99  |
| 4.13. Variable expliquée (ou dépendante).....                                                         | 100 |
| 4.14. Variables explicatives (ou indépendantes).....                                                  | 105 |
| 4.15 Résultats .....                                                                                  | 113 |
| 4.2. Enquête « les Français et la Défense ».....                                                      | 126 |
| 4.21. Méthodologie d'estimation.....                                                                  | 126 |
| 4.22. Hypothèses testées .....                                                                        | 127 |
| 4.23 Résultats .....                                                                                  | 132 |
| CHAPITRE 5 : Le Cas des Pays Baltes .....                                                             | 135 |
| 5.1. Un contexte spécifique au sein de la « nouvelle Europe » .....                                   | 139 |
| 5.11. Sortir de l'URSS : quelles implications en termes de<br>sécurité ? .....                        | 139 |
| 5.12. Construire une nouvelle politique de défense dans un<br>environnement complexe.....             | 141 |
| 5.13. Les politiques de sécurité et de défense baltes à travers leurs<br>documents d'orientation..... | 143 |
| 5.2. Une « menace » identifiée ? .....                                                                | 144 |
| 5.21. Opinions publiques et menaces, divergences baltes .....                                         | 144 |
| 5.22. Une « menace » intérieure ?.....                                                                | 152 |
| 5.3. Quels moyens d'action pour satisfaire les besoins baltes de sécurité ? .....                     | 153 |
| 5.31. Vues sur la réforme militaire dans les pays baltes .....                                        | 153 |
| 5.32. L'OTAN et les USA avant tout.....                                                               | 156 |
| 5.33. L'Union européenne peu à peu revalorisée .....                                                  | 158 |
| Conclusions.....                                                                                      | 163 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....                                                                     | 166 |

## Liste des tableaux

|                |                                                                                                                                                |     |
|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 2.1 :  | Conceptions et mesure de l'opinion publique sur les questions de défense. ....                                                                 | 39  |
| Tableau 3.1 :  | Soutien à une politique européenne de défense commune (Enquête EADS) .....                                                                     | 65  |
| Tableau 3.2 :  | Menaces considérées comme importante en 2007 dans 5 pays Européens .....                                                                       | 73  |
| Tableau 3.3 :  | Craintes des Européens concernant certaines menaces. ....                                                                                      | 78  |
| Tableau 3.4 :  | Hierarchie des menaces en Allemagne et Italie, 2002 (Somme des réponses très haut + haut) .....                                                | 79  |
| Tableau 3.5 :  | Perception de l'importance de certaines menaces pour l'Europe dans les 10 ans à venir dans 9 pays européens (2006). ....                       | 83  |
| Tableau 3.6 :  | Perception de l'importance de certaines menaces dans les 10 ans à venir pour l'Europe dans 7 pays européens (2002-2006). ....                  | 84  |
| Tableau 3.7 :  | Les menaces perçus par les décideurs Européens en 1996. ....                                                                                   | 87  |
| Tableau 3.8 :  | Solutions privilégiées pour que l'Union européenne prenne davantage de responsabilité pour faire face aux menaces internationales (2007). .... | 90  |
| Tableau 3.9 :  | Décision nationale / décision européenne en matière de défense dans 4 pays (1989-2007) .....                                                   | 94  |
| Tableau 4.1 :  | Distribution des deux variables expliquées. ....                                                                                               | 102 |
| Tableau 4.2 :  | Relations soutien PESD / soutien FIR. ....                                                                                                     | 104 |
| Tableau 4.3 :  | Architecture désirée de la défense européenne .....                                                                                            | 106 |
| Tableau 4.4 :  | Hierarchie des menaces .....                                                                                                                   | 106 |
| Tableau 4.5 :  | Niveau de décision pour les questions de défense. ....                                                                                         | 111 |
| Tableau 4.6 :  | Estimation modèle « naïf » .....                                                                                                               | 114 |
| Tableau 4.7 :  | Estimation modèle « partiel » .....                                                                                                            | 117 |
| Tableau 4.8 :  | Estimation modèle « complet » .....                                                                                                            | 120 |
| Tableau 4.9 :  | Résumé des hypothèses testées .....                                                                                                            | 124 |
| Tableau 4.10 : | Évaluation du risque de guerre mondiale (2006) .....                                                                                           | 128 |
| Tableau 4.11 : | Hierarchie des menaces préoccupant les Français en 2006 .....                                                                                  | 129 |
| Tableau 4.12 : | Soutien PESD et confiance dans les armées françaises .....                                                                                     | 130 |

Bastien Irondelle et Martial Foucault

|                |                                                                  |     |
|----------------|------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 4.13 : | Estimation soutien PESD en France.....                           | 132 |
| Tableau 5.1 :  | Perception de la Russie comme menace dans les pays Baltes .....  | 145 |
| Tableau 5.2 :  | Perception des Etats-Unis comme menace dans les pays baltes..... | 146 |
| Tableau 5.3 :  | Evolution de la hiérarchie des menaces en Lettonie .....         | 148 |

## **INTRODUCTION : LES ENJEUX D'UNE RECHERCHE SUR OPINION PUBLIQUES ET SÉCURITÉ EN EUROPE**

Considérée dans son sens classique, la politique de défense désigne essentiellement l'action de l'État pour assurer l'intégrité du territoire national contre les menaces extérieures, en s'appuyant principalement sur des moyens militaires. Or le concept de sécurité a pris ces dernières années des dimensions multiples. A la sécurité classique, centrée sur la défense militaire de la population et du territoire, se sont ajoutées des dimensions nouvelles : renouveau de la problématique terroriste, prolifération des armes de destruction massive, vulnérabilité des grands systèmes de communication, sécurité de l'approvisionnement énergétique, déséquilibres démographiques, épidémies... Certaines de ces nouvelles menaces ou de ces nouveaux risques sont liés à l'évolution des sociétés, des données environnementales, sanitaires, d'autres existaient déjà mais leur degré de priorité de la part de l'action gouvernementale et le degré d'attention que porte l'opinion publique a augmenté, dans un mouvement de balancier avec la dévalorisation relative de la menace classique : la guerre avec ses voisins et le risque d'invasion. Sur ces différentes mutations, les sciences sociales - particulièrement la science politique des relations internationales et les études stratégiques - produisent de nombreuses études et discours, élaborent des distinctions entre la *soft security*, centrée sur la prévention et les moyens non militaires et la *hard security*, fondée sur la puissance militaire et la perspective de l'affrontement armé, qui correspondent à des conceptions théoriques et épistémologiques différentes de la sécurité, allant des réalistes pour qui la sécurité est une donnée objective découlant des rapports de puissance matérielle jusqu'aux constructivistes critiques qui mettent l'accent sur la construction sociale des menaces et le rôle des intérêts des bureaucraties et des acteurs privés (industriels, think tank) dans la définition des menaces perçues et les processus de sécurisation.

Mais la définition de la sécurité n'est pas une question réservée aux seules exégèses académiques puisque l'orientation en faveur de l'élargissement de la sécurité, qui l'emporte dans le champ académique, se retrouve dans



les discours officiels sur la politique de défense<sup>1</sup>. Le *Livre blanc sur la défense* de 1994 illustre ainsi l'élargissement de la défense vers des phénomènes tels que le « terrorisme », les « extrémismes religieux et nationalistes », les « trafics de drogue ». La définition des enjeux de sécurité nationale, la conception et le périmètre de la sécurité sont donc des enjeux scientifiques, politiques et administratifs de premier ordre. A cet égard, le futur *Livre blanc sur la sécurité nationale* reposera sur le principe de l'élargissement de la notion de sécurité et l'évolution du périmètre entre sécurité intérieure à vocation policière et sécurité extérieure à dominante militaire.

En effet, à ces évolutions de la perception et de la définition des menaces et des risques répondent des adaptations des outils et des dispositifs en mutation. Depuis la fin de la guerre froide, trois tendances de fond structurent la transformation des politiques de sécurité nationale en Europe : l'internationalisation et l'eupéanisation, qui impliquent une prise en compte croissante de certains enjeux de sécurité par la coopération internationale ou européenne, l'échelon national paraissant inadaptable face à des risques / menaces globales ou transnationales : « la solidarité européenne en matière de défense est aujourd'hui d'autant plus nécessaire que les menaces (terrorisme, grande criminalité, risque énergétique, immigration illégale...) affectent l'ensemble des pays européens et qu'une réponse européenne est plus efficace que des réponses nationales isolées »<sup>2</sup> ; la privatisation avec le rôle croissant d'acteurs privés ; l'évolution du rapport entre sécurité intérieure et extérieure, particulièrement prononcée en Europe avec la libre circulation des personnes et des flux et la disparition du risque de guerre intra-européenne et son corollaire la redéfinition du périmètre des missions des appareils militaires et policiers.

---

<sup>1</sup> En faveur de l'élargissement : Gwyn Prins, « The four-stroke cycle in security studies », *International Affairs*, vol. 74, n° 4, octobre 1998, p. 781-808 ; Keith Krause et Michael Williams, « Broadening the Agenda of Security Studies », *Mershon International Studies Review*, 40, octobre 1996, p. 229-254 ; Edward Kolodziej, « Renaissance in Security Studies ? Caveat Lector ! », *International Studies Quarterly*, vol. 36, n° 4, décembre 1992, p. 421-43 ; Jessica Mathews, « Redefining Security », *Foreign Affairs*, vol. 68, n° 2, printemps 1989, p. 162-177.

<sup>2</sup> Philippe Esper et al., *Défendre la France et l'Europe*, Paris, Perrin, 2007, p. 260.

L'objectif de cette étude est d'opérationnaliser cette question en quittant le terrain de l'affrontement théorique pour tenter de saisir empiriquement le point de vue et les tendances de l'opinion publique sur la transformation de la sécurité en Europe, d'une part, et en délaissant le stade de l'analyse des discours officiels pour s'attacher au rôle de l'opinion dans la définition des politiques de sécurité.

*Pourquoi s'intéresser à l'opinion publique ?*

Les réponses à cette question sont contrastées<sup>3</sup>. Pour certains, notamment les tenants de la Realpolitik, il n'est ni important, ni justifié de s'intéresser à l'opinion publique puisque son rôle est négligeable dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité et qu'il doit en être ainsi. Pour les réalistes, le public est mal informé, versatile, soumis à l'empire des passions, prisonnier du court terme de telle sorte que la politique étrangère et de sécurité doit être conduite par les hommes d'Etat à l'abri de l'influence de l'opinion publique. A l'inverse, les auteurs libéraux estiment que l'influence de l'opinion publique, quelle que soit la forme que prend cette influence et en particulier via la représentation parlementaire chez les libéraux, est un gage de démocratisation de la politique de sécurité et de protection contre les « aventurismes » de pouvoirs exécutifs puissants. Le rôle de l'opinion publique et des mécanismes institutionnels garantissant son impact sur le processus de décision sont ainsi au cœur de la problématique de la paix démocratique. En somme pour le courant réaliste l'opinion publique est une source de perturbation de la politique étrangère alors qu'elle est une source de pondération pour le courant libéral<sup>4</sup>. Mais si les premiers se félicitent que l'opinion soit tenue à l'écart des politiques de sécurité, les seconds le déplorent. Ces deux courants théoriques et philosophiques s'accordent sur la place négligeable que tiendrait l'opinion dans la conduite de la politique étrangère et la politique militaire.

---

<sup>3</sup> La première présentation systématique de l'opposition entre réalisme et libéralisme concernant l'opinion publique et la politique étrangère est de Ole Holsti dans la première édition de son ouvrage majeur : Ole Holsti, *Public Opinion and American Foreign Policy*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2005 (1<sup>ère</sup> ed. 1996).

<sup>4</sup> Pour une illustration récente de ce débat en France : Dario Battistella, « De la démocratie en politique extérieure : Après-guerre froide et domaine réservé », *Le Débat*, n° 88, janvier-février 1996.

Or, l'adhésion, le soutien ou la non-opposition de l'opinion publique aux orientations de la politique gouvernementale sont des conditions de la légitimité démocratique et *in fine* de l'efficacité puisque les citoyens sont appelés par l'impôt, dans certains cas par la conscription ou la réquisition en cas de guerre, à financer les priorités du gouvernement en matière de sécurité. La légitimité démocratique repose aussi sur une logique de « résultats », qui implique la capacité à fournir aux citoyens les biens publics qu'ils réclament. Cette légitimité par les résultats est fondamentale dans le cas de l'Union européenne, tant sur le plan théorique<sup>5</sup>, que pratique quand le Haut-représentant pour la PESC souligne l'importance de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) comme exemple de succès de « l'Europe des projets ». Ainsi pour Wolfgang Wagner, le soutien de l'opinion publique est le premier des trois piliers de la légitimité démocratique de la PESD<sup>6</sup>.

Il est donc essentiel de connaître l'opinion des Européens à l'égard de l'Europe de la défense, d'autant que l'opinion publique est en mesure de peser sur le développement de l'Union européenne, ne serait-ce que lors des référendums sur la ratification des traités. Au-delà des échéances référendaires : « *the public's view generally defines the acceptable bounds of politics, within which political elites can resolve the remaining controversies* »<sup>7</sup>. Ce qui confirme des observations établies dans le cas américain “*The President, Congress, and the State Department typically make foreign policy within ideological boundaries determined by American values and priorities. In other words, public opinion determines the broad framework within which foreign affairs are debated*”<sup>8</sup>. Le soutien de l'opinion publique peut faciliter l'intégration dans tel ou tel domaine, comme à l'inverse un euroscepticisme prononcé peut handicaper l'approfondissement de la coopération européenne. Dalton et

---

<sup>5</sup> Fritz Scharpf, *Gouverner l'Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

<sup>6</sup> Wolfgang Wagner, *The democratic legitimacy of European Security and Defence Policy*, IES-UE, Occasional Paper, n° 57, avril 2005.

<sup>7</sup> Russell Dalton (1988), *Citizen Politics in Western Democracies : Public Opinion and Political Parties in the United States, Great Britain, West Germany and France*, Chatam, Chatam House Publishers, p. 2.

<sup>8</sup> Carroll Glynn et al., *Public Opinion*, Boulder, Westview Press, 1999, p. 12.

Eichenberg<sup>9</sup> soulignent que les préférences des opinions influencent le choix des domaines les plus susceptibles de connaître une intégration croissante au niveau européen, dans la mesure où le « consensus permissif », théorisée par Lindberg et Scheingold, dont a longtemps bénéficié la construction européenne de la part des opinions publiques nationales, est aujourd'hui dépassé<sup>10</sup>. La notion de consensus permissif désigne l'attitude globalement indifférente, peu mobilisée mais bienveillante de la masse de l'opinion publique à l'égard de l'entreprise de construction européenne, conduite par des élites. La défense offre de ce point de vue un cas d'étude particulièrement heuristique, puisqu'il s'agit d'un domaine qui est au cœur de la souveraineté nationale, mais pour lequel les citoyens sont généralement peu mobilisés et qui bénéficie au niveau national d'une forme de « consensus permissif ». Certains auteurs estiment d'ailleurs que le fort degré de soutien de l'opinion publique dans les enquêtes Eurobaromètre relève plus d'un consensus permissif que d'une véritable adhésion à la PESD<sup>11</sup>. Plusieurs études récentes ont, par ailleurs, montré l'importance de désagréger le processus d'intégration européenne en étudiant l'attitude de l'opinion en fonction des différentes politiques que ce soit pour étudier l'adhésion de l'opinion publique<sup>12</sup> ou le clivage entre l'opinion et les élites<sup>13</sup>, alors que la plupart des études se concentrent sur le soutien général de l'opinion à l'Europe ou à l'intégration européenne<sup>14</sup>.

---

<sup>9</sup> Richard Eichenberg et Russell Dalton, "Europeans and the European Union : the Dynamics of Public Support for European Integration", *International Organization*, 47, 1993, p. 507-534.

<sup>10</sup> Leon Lindberg et Sven Scheingold (1970), *Europe's Would be a Polity. Patterns of Change in the European Community*, New Jersey, Prentice Hall.

<sup>11</sup> Wolfgang Wagner, *The democratic legitimacy of European Security and Defence Policy*, IES-UE, Occasional Paper, n° 57, avril 2005, p. 15.

<sup>12</sup> Russell Dalton et Richard Eichenberg (1998), « Citizen Support for Policy Integration », dans Wayne Sandholtz et Alec Stone Sweet (eds), *European Integration and Supranational Governance*, Oxford, Oxford University Press, p. 250-282.

<sup>13</sup> Liesbet Hooghe (2003), "Europe Divided ? Elites vs. Public Opinion on European Integration", *European Union Politics*, vol. 4, n° 3, p. 281-304

<sup>14</sup> Bruno Cautrès (2000), « Les attitudes vis-à-vis de l'Europe en France », dans Dominique Reynié et Bruno Cautrès (dir.), *L'opinion européenne*, Paris, Presses de Sciences Po ; Matthew Gabel (2002), « Public Opinion and European Integration : The State of the Field », *EUSA Review*, vol. 15, n° 3, p. 9-10 et 16.

La problématique du consensus permissif est d'autant plus importante qu'elle exprime la théorie d'un soutien élitare de l'opinion publique dans le cas de l'intégration européenne. Au-delà l'existence d'un clivage entre les élites et l'opinion est une donnée centrale du sens commun sur l'élaboration de la politique étrangère et de sécurité, qui a donné lieu à de nombreux travaux théoriques et empiriques. Dans l'émergence de l'Europe de la défense, qui demeure très intergouvernementale, les Etats et leurs représentants demeurent les acteurs les plus déterminants, les opinions publiques jouent désormais un rôle qui ne saurait être négligé. L'importance de l'opinion publique pour le développement de l'Europe de la défense découle de deux dynamiques complémentaires : une montée en puissance du rôle de l'opinion publique dans le secteur de la défense où les dirigeants politiques bénéficiaient traditionnellement d'une grande marge de manœuvre, importance qui se manifeste davantage sur les questions de l'emploi de la force militaire, que sur les orientations stratégiques ou les questions institutionnelles<sup>15</sup>; la dynamique de l'intégration européenne qui fait que l'Union européenne représente de moins en moins des enjeux éloignés de la vie des citoyens européens, vis-à-vis desquels ils se sentiraient peu concernés. Au niveau européen, un mouvement vise à impliquer davantage les citoyens dans le développement de l'Union européenne et à éviter que la défense européenne ne soit monopolisée par une approche « technocratique », censée être responsable du déficit démocratique, comme ce fut le cas pour le marché commun et la monnaie unique. L'approbation et le soutien de l'opinion publique apparaissent déterminant pour la poursuite du développement de l'Europe de la défense tant du point de vue de la

---

<sup>15</sup> Natalie La Balme (2002), *Partir en Guerre. Décideurs et politiques face à l'opinion publique*, Paris, Autrement ; Brigitte Nacos, Robert Shapiro et Pierrangelo Isernia (eds) (2000), *Decision-Making in a Glass House. Mass Media, Public Opinion and European Foreign Policy*, Lanham, Rowman & Littlefield.

légitimité de la PESD<sup>16</sup> que des efforts politiques, humains et financiers à lui consacrer<sup>17</sup>.

*Quelle opinion publique ?*

Avant de présenter la problématique et les axes de recherche qui ont animé ce projet de recherche, il convient de préciser la conception de l'opinion publique retenue, sur laquelle on reviendra dans le deuxième chapitre. Pour cela, on doit partir de la distinction fondamentale dans l'analyse de la politique étrangère et de sécurité entre les élites et l'opinion publique, qui oppose une vision *top-down* dans laquelle les décideurs sont fortement autonomes et les masses aisément manipulables à une vision *bottom-up* dans laquelle le public a un impact direct et identifiable sur le processus de décision, les décideurs suivant l'opinion<sup>18</sup>. En fait l'opinion publique n'est pas homogène et regroupe au moins trois types de public : le public de masse ; le public intéressé ou attentif, qui a intérêt général pour les questions politiques ; le public concerné, qui est particulièrement intéressé par certaines questions ou dossiers (par exemple les diasporas et la politique à l'égard de leur Etat d'origine). Enfin il convient de prendre en compte le point de vue radicalement critique sur les sondages qui estiment que l'opinion publique n'est qu'une construction produite par la technique d'enquête (sondages d'opinion) qui amène les individus à se poser des questions qu'ils ne se posent, dans des termes qui ne sont pas les leurs et les contraint à apporter des réponses, « des opinions » artificielles. Pourtant c'est bien l'opinion publique saisie à travers des enquêtes d'opinion, basées, qui constitue l'objet de cette recherche et donc des sondages son matériau. Même si « l'opinion publique n'existe pas » et que le sondage d'opinion ne fait que produire des artefacts, ces artefacts ont un poids potentiel, et souvent bien réel, sur l'élaboration de la politique étrangère

---

<sup>16</sup> Céline Belot (2005), « La légitimation de l'acteur Union européenne par les opinions publiques » dans Franck Petiteville et Damien Helly (dir.), *L'Union européenne, acteur international*, Paris, L'Harmattan ; Jean-Louis Quermonne (2001), *L'Europe en quête de légitimité*, Paris, Presses de Sciences Po.

<sup>17</sup> Philippe Esper et al. (2007), *Défendre la France et l'Europe*, Paris, Perrin ; François Heisbourg (dir.) (2000), « Défense européenne : la mise en œuvre », *Cahiers de Chaillot*, n° 42, septembre, Institut d'étude de sécurité de l'Union européenne.

<sup>18</sup> Thomas Risse-Kappen, "Public Opinion, Domestic Structure, and Foreign Policy in Liberal Democracies", *World Politics*, vol. 43, July 1991, p. 479-512.

et de défense. Les décideurs politiques font réaliser des enquêtes d'opinion, en particulier des sondages, qui demeurent l'outil privilégié, et les prennent en compte, parfois pour les ignorer, dans la conduite de leur politique. On retrouve ainsi une définition, teinté d'ironie, de Key « *l'opinion publique recouvre les opinions des citoyens dont le gouvernement trouvent prudent de tenir compte* »<sup>19</sup>. Enfin des études ont montré *a posteriori* la corrélation entre les tendances de l'opinion publique reflétées dans les sondages et l'évolution des politiques étrangères ou de sécurité (dépenses militaires par exemple). Enfin des raisons pratiques plaident pour saisir l'opinion publique à travers des enquêtes d'opinion : la réplication dans le temps qui permet de suivre les tendances et les évolutions de l'opinion sur la transformation de la sécurité en Europe ; la réplication dans l'espace qui permet la comparaison de données similaires dans un grand nombre de pays, hors de portée d'une enquête qualitative telle que celle-là. Les chercheurs qui travaillent sur les sondages sont conscients des limites de l'outil et s'efforcent d'en tenir pleinement compte dans leur démarche et leur analyse.

### **Problématique et axes du projet de recherche**

L'objet de ce projet de recherche est de parvenir à une meilleure connaissance de l'opinion publique concernant la transformation de la notion de sécurité en Europe. L'étude vise donc à partir de l'exploitation critique des données produites par les sondages disponibles à dégager les tendances de l'opinion publique en Europe sur les menaces perçues, le degré de priorité accordée à la défense, le partage des responsabilités entre les niveaux européen et national dans le domaine militaire, l'attitude des européens à l'égard des transformations de la sécurité.

Cette problématique se déploie dans les trois axes du projet de recherche qui portent sur 1./ la nature et les orientations de la demande de sécurité exprimée par les opinions publiques en Europe ; 2./ les réponses

---

<sup>19</sup> V.O. Key, *Public Opinion and American Democracy*, New York, Knopf, 1961.

privilégées en termes d'institutions pertinentes et de moyens adéquats pour faire face aux transformations de la sécurité ; 3./ la validité des méthodes de connaissance actuelles de l'opinion sur les questions de sécurité.

*Quelle est la demande de sécurité exprimée par l'opinion publique ?*

Il ne saurait être question dans le cadre de cette étude de saisir tous les aspects de la sécurité. Notamment, l'étude ne s'attachera pas à la problématique de l'insécurité, au sens de l'impact de la délinquance, ou de l'atteinte aux biens et aux personnes dans une dimension locale, pour se concentrer sur des enjeux ayant une dimension nationale et internationale. Dans cette optique, trois interrogations principales seront privilégiées.

*Nature des menaces*

Quelles sont les menaces qui structurent les opinions en matière de sécurité ? La préoccupation de l'opinion publique se focalise-t-elle sur des menaces de nature militaire, « classique » telle que la défense du territoire, la prolifération nucléaire ou sur l'émergence de menaces « nouvelles » telles que la criminalité organisée, les flux migratoires, et surtout le terrorisme ? Quelle hiérarchie des menaces et des enjeux de sécurité se dégage des enquêtes d'opinion ? Quels Etats sont considérés comme constituant les plus grandes menaces pour la sécurité internationale et pour la sécurité nationale ?

*Objet de la sécurité*

L'un des enjeux de la redéfinition du concept de sécurité et des politiques de sécurité réside dans la détermination de l'objet de la sécurité : s'agit-il de l'Etat, dans une conception réaliste et classique, de l'individu dans l'optique de la sécurité humaine, de l'humanité dans une problématique de sécurité globale (biens communs, intervention humanitaire...) ?

La demande de sécurité exprimée par l'opinion demeure-t-elle centrée sur une conception nationale et territoriale ou évolue-t-elle vers une conception transnationale à l'échelle européenne (réseaux de criminalité



organisée ou réseaux terroristes, trafics, enjeux migratoires...) ou encore une conception globale (désarmement, pandémies, développement...)

### *Convergence des opinions européennes ?*

Dès lors que « s'il est un résultat qui perdure, après trois décennies d'enquêtes sur la construction des attitudes à l'égard de l'Europe, c'est bien le poids des différences nationales »<sup>20</sup>, l'étude s'efforcera :

- de s'interroger sur la convergence des opinions nationales dans le temps concernant les principales menaces et enjeux de sécurité ;
- de déterminer dans quelle mesure des facteurs géopolitiques sont déterminants, notamment un décalage entre les perceptions ouest-européennes des enjeux de sécurité (sécurité humaine, prédilection pour l'humanitaire, vocation globale de la sécurité) et les perceptions est-européennes (maintien de la primauté aux enjeux territoriaux et militaires) ;
- d'analyser le poids des héritages historiques, des cultures stratégiques nationales dans l'attitude des opinions publiques européennes afin de s'interroger sur la possible émergence d'une « opinion européenne ».

### *Comment répondre à cette demande de sécurité ?*

L'une des interrogations concerne le niveau pertinent pour répondre à cette demande de sécurité et à ses transformations récentes. Aux yeux des citoyens européens, est-ce leur gouvernement national, l'Union européenne, l'OTAN, un ensemble ad hoc d'Etats coopérant qui constitue le niveau de réponse pertinent pour faire face aux nouvelles menaces et aux nouveaux enjeux de sécurité ?

---

<sup>20</sup> Sophie Duchesne et André-Paul Frogner (2002), « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 4, p. 361.

La réponse aux problèmes de sécurité relève-t-elle en premier lieu du ministère de la défense et des armées, ou d'autres acteurs chargés de la sécurité intérieure (police, gendarmerie, douanes...) ?

Les outils pour répondre à cette demande de sécurité et à ses évolutions éventuelles sont-elles d'ordre militaire ou d'avantage d'ordre non-militaire (diplomatie, économie) ? Pour les opinions européennes, la sécurité est-elle davantage garantie par des investissements dans le domaine de la puissance militaire (budget de la défense, recherche technologique, acquisition d'équipement de pointes) ou d'avantage par la prospérité et la puissance économique ?

L'un des volets de l'analyse consistera à s'interroger sur les rapports entre les évolutions de l'opinion publique et celles des politiques publiques. Les orientations des politiques de défense ou de sécurité nationale répondent-elles aux attentes des citoyens, sont-elles conformes aux préférences de l'opinion ? Pour des raisons de disponibilité des données cette analyse sera menée essentiellement dans le cas français. Sur le plan théorique, ce volet permet de s'interroger sur une question essentielle : peut-on établir un lien entre préférences de l'opinion et choix publics ? Dans quelle mesure les décisions et orientation de la politique de défense sont-elles conformes aux évolutions de l'opinion publique ?

#### *Comment mesurer la demande de sécurité ?*

Ce troisième axe de la problématique consiste à s'interroger sur la qualité scientifique et la rigueur méthodologique des données disponibles et des instruments mobilisées (sondages, baromètre) pour mesurer et définir la demande de sécurité de l'opinion publique. Il s'agira ici de procéder à un examen critique des sondages et baromètres existants afin d'évaluer dans quelle mesure ils ne recueillent pas de fausses attitudes du public (imposition de problématique, ordre des questions) et de proposer des pistes issues des nouvelles méthodologies de collecte des opinions (sondage délibératif, introduction de scénarios, itération aléatoire des questionnaires...) pour parvenir à construire des outils permettant une connaissance plus rigoureuse de la demande de sécurité émise par l'opinion publique.

## Méthodologie et sources

Dans la mesure où le projet porte sur l'opinion publique générale, l'analyse s'appuie essentiellement sur l'opinion publique au sens des opinions agrégées recueillies par le biais de sondages. Si le cas français est approfondi, conformément aux orientations du Comité de pilotage, l'étude repose sur une démarche comparative au niveau européen. L'exploitation des enquêtes Eurobaromètre permet une comparaison sur des données homogènes, intégrant depuis 2001 l'ensemble des pays candidats. Les enquêtes Eurobaromètre offrent donc un matériau exceptionnellement riche et comparatif. Elles sont très lourdes et complexes à manipuler et imposent un coût important d'apprentissage pour pouvoir les utiliser rigoureusement. Ces enquêtes ne sont pas exemptes de défauts ou de problèmes, nous y reviendrons dans le chapitre 6<sup>21</sup>. Les enquêtes Eurobaromètre standard ont commencé en 1973 et contiennent un certain nombre de questions trend, des questions récurrentes posées chaque année et les mêmes questions sont soumis à tous les échantillons nationaux. Il s'agit, en effet, de sondages menés deux fois par an auprès d'échantillon représentatif de la population ayant la nationalité d'un des pays de l'Union de 15 ans et plus résident dans chaque Etat membre. Les échantillons couvrent plus de 1000 personnes par pays, sauf pour le Luxembourg et l'Irlande. L'Eurobaromètre spécial 54.1 sur la politique européenne de défense, réalisée lors de la présidence belge de l'Union européenne, à l'initiative du ministre André Flahaut, fait l'objet d'un traitement approfondi dans la mesure où il propose huit items spécifiques. Par ailleurs, certaines vagues de l'Eurobaromètre standard ont été plus spécifiquement analysées quand elles présentaient un intérêt particulier (introduction d'une question de test de connaissance comme en 1996 par exemple).

L'intérêt premier des enquêtes Eurobaromètre concerne leur périodicité régulière et les renseignements socio-économiques caractérisant les répondants. Ce point est crucial car il autorise des analyses statistiques sophistiquées au niveau individuel (c'est-à-dire au niveau de chaque

---

<sup>21</sup> Pierre Bréchon et Bruno Cautrès (dir.) (1999), *Les enquêtes Eurobaromètre. Analyse comparée des données socio-politiques*, Paris, L'Harmattan, Hermann Schmitt, « The Eurobarometers. Their Evolution, Obvious Merits, and Ways to Add Value to Them », *European Union Politics*, 4 (2), 2003, p. 243-251.

répondant) et ainsi de dépasser le stade agrégé des réponses. Dans ce rapport, nous avons privilégié une approche en données individuelles afin de faire ressortir les déterminants individuels de l'opinion publique au soutien à la politique de sécurité européenne. Par ailleurs, il est important de souligner, qu'à notre connaissance, ce travail est réalisé pour la première fois en France à partir des enquêtes DICOD dont les caractéristiques socio-économiques des répondants restent proches de celles des enquêtes Eurobaromètre et autorisent donc des comparaisons.

De même, les enquêtes menées par le German Marshall Fund sont exploitées, dans la mesure où elles posent des questions de façon homogène sur une sélection de plusieurs pays européens, et que certains des items des enquêtes annuelles intéressent directement le sujet de cette étude. L'édition 2002, intitulée *Worldviews 2002* portait sur la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Pologne. A ces pays constamment présents sont venus s'ajouter le Portugal (2003), la Slovaquie et l'Espagne (2004), la Bulgarie et la Roumanie (2006) dans les *Transatlantic Trends 2007*. Les sondages sont effectués auprès d'un échantillon d'environ 1000 personnes représentatives de la population âgée de 18 ans et plus. Notre travail prend également appui sur les données d'un sondage réalisé depuis 2001 par l'institut IPSOS pour le compte d'EADS intitulé *L'Europe et ses moyens de défense*. Ce sondage est mené en Allemagne, Espagne, Italie, France et Royaume-Uni auprès d'échantillon représentatif de la population âgée de 18 ans et plus d'environ 1000 personnes dans chacun des pays.

Dans le cas français, outre ces sources, quelques sondages nationaux ont pu être exploités, grâce à la collaboration de la DICOD, en particulier certaines questions du baromètre annuel de la défense : *Les Français et la défense* et *L'image des armées*, notamment sur les trois années 2004 à 2006, les années antérieures au 11 septembre 2001 n'ayant pu être mises à disposition. Par ailleurs, le cas des trois pays Baltes a été approfondi à partir d'un séjour de recherche de 10 jours en Lettonie, Lituanie et Estonie, effectué par Philippe Perchoc, doctorant et assistant de recherche. Les pays baltes constituent, en effet, un cas particulièrement pertinent par rapport à la problématique de l'étude. D'un côté, la proximité avec le voisin russe, ancienne puissance occupante jusqu'en 1994, la sortie récente de l'empire soviétique devrait rendre les pays baltes *a priori* particulièrement sensible à une conception traditionnelle de

la sécurité, territoriale et militaire et moins post-moderne que les pays d'Europe occidentale.

Le projet de recherche repose sur la conduite complémentaire de trois types d'analyse.

Une description analytique. Il s'agira dans un premier temps de revenir sur les débats théoriques sur la transformation de la notion de sécurité afin de préciser les enjeux de l'étude et de situer ces apports en termes de résultats sur le plan scientifique et sur le plan de l'action publique. Il s'agira ensuite de procéder à une étude documentaire des travaux existants sur le rapport entre opinion publique et politique de défense, ainsi que sur le sujet spécifique des attitudes de l'opinion publique en Europe sur les enjeux de sécurité et de défense. Enfin le volet le plus important concernera l'analyse des données disponibles issues des différentes enquêtes d'opinions nationales et européennes. Il s'agira d'analyser précisément les sondages existants au regard de la problématique développée par le projet de recherche.

Une analyse statistique visera à tester certaines hypothèses concernant les variables déterminantes dans les attitudes de l'opinion publique ainsi que la structuration sociale et politique des opinions (clivages partisans, clivage élitare, clivage générationnel...). Dans cette perspective, plusieurs analyses statistiques bivariées puis des estimations logistiques seront conduites afin de mettre en évidence les relations entre déterminants et opinion de sécurité. En particulier, une telle approche vise à quantifier le paradoxe d'une opinion très sensible aux questions de sécurité européenne et plus distante lorsque interrogé à l'échelle nationale. Ces analyses statistiques seront effectuées à l'aide du logiciel STATA 10.

Une analyse critique des instruments d'enquête d'opinions mobilisés et des résultats des sondages d'opinion, dans la mesure où ce projet entend ne pas séparer ce volet descriptif et analytique d'une réflexion sur les conditions de production de la connaissance de l'opinion publique. L'analyse de l'opinion publique suscite, en effet, d'importantes controverses théoriques et méthodologiques, qui se focalisent sur la question de la validité du sondage comme instrument de connaissance

des opinions. Dans cette recherche, nous prendrons au sérieux ce débat et l'exigence de réflexion critique et méthodologique qu'il appelle sur l'interprétation des données de sondages.

Afin de répondre aux interrogations qui structurent la problématique, le premier chapitre analyse à partir de la littérature théorique et de sources primaires l'évolution des conceptions de la sécurité en Europe et les enjeux actuels qui sont mis en avant en tant que « nouvelles menaces » dans les discours experts et les textes officiels. Le deuxième chapitre présente un état des connaissances sur les rapports entre opinion publique et politique étrangère, politique de défense. Il soulève les problèmes théoriques et méthodologiques que rencontre l'analyse de l'opinion publique en politique étrangère. Le troisième chapitre présente l'état des connaissances sur l'étude de l'opinion publique concernant les transformations de la sécurité en Europe puis procède à la description analytique des principales enquêtes d'opinions existantes en se concentrant sur trois axes : perceptions des menaces, réponses privilégiées, niveau de décision et perspectives sur la coopération. Le quatrième chapitre présente les résultats de l'analyse statistique menée pour comprendre les logiques de soutien à la PESD. Le cinquième chapitre consiste en une approche monographique des pays baltes reposant sur une démarche comparative entre ces trois pays -Lettonie, Lituanie, Estonie- et entre ces trois pays et les résultats médians de l'Union européenne. La conclusion dégage les principaux résultats de l'étude et les perspectives de recherches ouvertes.

## **CHAPITRE 1 : RECONFIGURATION DE LA SECURITE EN EUROPE**

La sécurité européenne aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec celle de la guerre froide. Il est probable que l'interdépendance croissante des économies et des sociétés, la vulnérabilité face à un environnement international plus instable et le renforcement des institutions internationales (et européennes) aient amené une reconfiguration des perceptions en matière de sécurité. Plus concrètement, de nouveaux enjeux sont apparus comme autant de « menaces » ou de « risques » qui, loin de relever de l'univers traditionnel des relations inter-étatiques, s'inscrivent plutôt dans les structures sociales ou économiques, comme le crime organisé, les flux migratoires ou la dépendance énergétique.

Cette section est divisée en deux parties. Dans la première partie, nous brossons un tableau assez large des nouveaux enjeux et défis de l'après-guerre froide afin de démontrer que l'on assiste à un élargissement de la notion de sécurité. En effet, celle-ci n'est plus, selon les spécialistes en relations internationales, exclusivement associée aux « menaces » classiques de nature militaire; elle se caractérise plutôt par la multiplication de « risques » plus diffus et souvent non conventionnels. Dès 1983, Richard Ullman, dans un article devenu classique, conteste cette approche « excessivement étroite » et « excessivement militaire » de la sécurité nationale qui prédomine pendant la guerre froide<sup>22</sup>. L'extension du champ de la sécurité est promue à la fois par les spécialistes des études stratégiques, souvent proches du paradigme réaliste des Relations Internationales, mais aussi par des courants « pacifistes » inspirés de la Peace research et/ou des écoles critiques des Relations Internationales. Dans le premier camp, les « sécuritaires » entendent inclure des phénomènes sociaux tels que le trafic de drogue, le crime organisé, l'intelligence économique, les flux financiers dans la

---

<sup>22</sup> Richard Ullman, « Redefining security », *International Security*, vol. 8, n° 1, 1983, p. 129.

sphère de la défense nationale. Le terrorisme est désormais l'un des terrains privilégiés d'élargissement du champ de la sécurité. Les enjeux globaux qui sont susceptibles d'affecter la sécurité nationale sont également pris en compte : croissance démographique, migration, environnement<sup>23</sup>. Le second courant, celui de la « sécurité humaine » développe une conception de la sécurité qui n'est plus nationale mais globale, qui n'est plus militaire mais civile, et qui a pour sujet l'être humain et ses besoins fondamentaux<sup>24</sup>. Cette conception de la sécurité s'inscrit dans de nombreux cas dans une posture critique. L'accent est notamment mis sur les phénomènes de construction sociale de la menace ainsi que sur les effets de la compétition entre acteurs des champs politiques, administratifs et académiques sur la définition des discours légitimes sur la sécurité<sup>25</sup>.

Ensuite, nous esquissons les développements institutionnels qui ont marqué l'architecture de sécurité européenne depuis 1989. Ceci nous permettra d'évaluer l'importance relative des États et des régimes internationaux dans la gouvernance de la sécurité.

---

<sup>23</sup> Sean Lynn-Jones et Steven Miller (eds), *Global Dangers. Changing Dimensions of International Security*, Cambridge, MA, The MIT Press, 2003 ; Tad Homer-Dixon (ed), *Ecoviolence : Links among Environment, Population and Security*, Lanham, Rowman and Littlefield, 1999.

<sup>24</sup> Myriam Gervais et Stéphane Roussel, « De la sécurité de l'État à celle de l'individu : l'évolution du concept de sécurité au Canada (1990-1996) », *Etudes Internationales*, vol. XXIX, mars 1998, p. 25-52 ; Jean-François Rioux (dir.), *La sécurité humaine : une nouvelle conception des relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2001. Pour une vue critique, tant sur le plan académique que politique : Roland Paris, « Human Security : Paradigm Shift or Hot Air », *International Security*, vol. 26, n° 2, p. 87-102.

<sup>25</sup> Keith Krause et Michael Williams, « From Strategy to Security : Foundations of Critical Security Studies » dans Keith Krause et Michael Williams (eds), *Critical Security Studies : Concepts and Cases*, Mineapolis, Mineaplois University Press, 1997, p. 33-59 ; Steve Smith, « The Increasing Insecurity of Security Studies : Conceptualizing Security in the Last Twenty Years » dans Stuart Croft et Terry Terrie (eds), *Critical Reflections on Security Studies*, 2000, Londres, Frank Cass, p. 72-101. David Mutimer, « Beyond Strategy : Critical Thinking and the New Security Studies » dans Craig Snyder (ed), *Contemporary Security and Strategy*, New York, Routledge, 1999, p. 77-101.



### 1.1. De la « menace » aux « risques »

La chute du mur de Berlin a mis fin à l'existence d'un monde bipolaire caractérisé par l'équilibre des puissances et fondé sur la menace mutuelle de destruction nucléaire. Théâtre privilégié en théorie de la confrontation est-ouest, l'Europe s'est en fait pendant 40 ans retrouvée *à l'abri* des grandes puissances, témoin et objet d'une histoire stratégique auquel elle n'a, *in fine*, qu'assez peu contribué.

Pour certains, la fin de la bipolarité consécutive au bouleversement de 1989 est en soi un facteur d'insécurité et d'incertitude. Dès le début des années 1990, politiciens européens et politologues néoréalistes se sont inquiétés de voir ressurgir en Europe les rivalités nationales qui avaient par le passé rendu la paix européenne impossible<sup>26</sup>. On a craint que l'Allemagne entre autres retombe dans une certaine forme d'atavisme belliqueux. Encore aujourd'hui, mais de manière plus large, un Tony Blair ne craint pas d'exprimer ses craintes devant l'avènement d'un monde multipolaire, qui impliquerait selon lui une logique de rivalité entre les Etats-Unis et les puissances émergentes, comme la Chine, l'Inde ou la Russie, mais également une désunion de la communauté occidentale.

Cette crainte s'étant révélée infondée jusqu'à maintenant, nombreux sont ceux qui dénoncent au contraire l'« hégémonie » de l'« hyperpuissance américaine »<sup>27</sup>. Pour beaucoup d'Européens, selon les sondages du Pew Center for the People and the Press, les Etats-Unis constituent aujourd'hui la principale menace à la sécurité internationale<sup>28</sup>. À titre d'exemple, la volonté américaine de déployer son système de défense anti-missile sur le sol européen est perçue par certains États européens comme une menace voilée à la Russie, et donc un facteur susceptible de

---

<sup>26</sup> Parmi les politiciens, on citera Margaret Thatcher et François Mitterrand. Pour les politologues, voir Kenneth Waltz "The Emerging Structure of International Politics." *International Security*, 18, 1993, p. 44-79 et John Mearsheimer. "Back to the Future: Instability in Europe after the Cold War." *International Security*, 15, 1990, p. 5-56.

<sup>27</sup> Hubert Védrine. *Face à l'hyperpuissance*. Paris, Fayard, 2003.

<sup>28</sup> <http://people-press.org/reports/display.php3?ReportID=206>

faire adopter par cette dernière une attitude hostile envers l'occident. On ne voit pas bien toutefois quelle menace *directe* Washington pourrait faire peser sur l'Europe, sinon la perpétuation de son statut de dépendance à l'égard de la protection américaine, une dépendance qui l'empêche de se préparer aux menaces émergentes sur la scène internationale.

C'est peut-être pour cette raison que les États européens essaient depuis quelques années de développer leur propre vision de la menace et leurs propres moyens de la contrer. Fruit d'un compromis sémantique parfois laborieux, la Stratégie européenne de sécurité adoptée par les dirigeants de l'UE en 2003 résume bien l'évolution de la situation sécuritaire selon Bruxelles et les capitales européennes<sup>29</sup>. « Une Europe sûre dans un monde meilleur » identifie cinq menaces principales qui pèsent sur l'Europe.

*Le terrorisme.* Présent dans certains pays européens depuis les années 1970 avec l'activité de groupes nationalistes, d'extrême-gauche et, en France, islamistes, le terrorisme est devenu le sujet d'actualité dominant depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. Il est aujourd'hui principalement associé à la mouvance djihadiste radicale. Les attentats réussis de Londres et de Madrid ont confirmé que l'Europe n'était pas à l'abri des actions du terrorisme international.

*La prolifération des armes de destruction massive.* Encadré par la rivalité Etats-Unis-URSS pendant la guerre froide, le développement d'armes chimiques, bactériologiques et surtout nucléaires est devenu un souci majeur pour ceux qui craignent que ces armes ne tombent dans les mains d'États voyous ou de groupes terroristes. Plus généralement, le nombre croissant de pays qui souhaitent se doter de telles armes est un facteur potentiellement déstabilisant dans certaines régions du monde, notamment l'Asie du sud et le Moyen-Orient. En tant que puissances nucléaires, la France et la Grande-Bretagne ont une responsabilité particulière dans la limitation des ADM.

---

<sup>29</sup> « Une Europe sûre dans un monde meilleur ». *Stratégie européenne de sécurité*. Conseil de l'Union européenne, 12 décembre 2003.

*Les conflits régionaux.* Ces conflits sont parfois strictement inter-étatiques mais ils ont aussi souvent des racines internes. Dans tous les cas, ils touchent principalement les civils. Le mélange d'antagonismes économiques, stratégiques et identitaires constitue un cocktail explosif dans certaines régions du monde, comme le Moyen-Orient, la Corne de l'Afrique, les Grands Lacs ou la péninsule coréenne. Ces conflits peuvent déstabiliser les intérêts économiques de l'Europe, mais ils touchent également des populations ayant des liens historiques et politiques très étroits avec les pays européens. En Europe, la tragédie des Balkans, d'abord en Bosnie et puis au Kosovo, a occupé à juste titre une bonne partie de l'attention dans les années 1990 et encore aujourd'hui.

Les *États en déliquescence* sont propices à l'éclosion des menaces susmentionnées. Des pays comme la Somalie ou l'Afghanistan n'ont pas ou plus les infrastructures politiques nécessaires au développement économique et à la cohésion sociale. De « nouvelles guerres » y apparaissent contre lesquels le droit international et la Charte des Nations Unies semblent impuissants<sup>30</sup>. Ils deviennent ainsi non seulement des facteurs d'instabilité régionale (et parfois, comme dans le cas afghan, mondiale) mais également un terreau fertile aux catastrophes humanitaires. Le principe de « responsabilité de protéger » promu dans le cadre de la réforme des Nations Unies est une tentative de ramener cette question au sein du droit international<sup>31</sup>.

Finalement, la *criminalité internationale organisée* est un véhicule d'importation de la menace vers l'Europe. L'immigration clandestine issue d'États en déliquescence ou la prolifération d'ADM ne pourraient se faire sans le lien étroit que certains groupes présentant une menace à la sécurité entretiennent avec le crime organisé. Cet « acteur privé » lance

---

<sup>30</sup> Mary Kaldor, *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era*. Cambridge, Polity Press, 1999.

<sup>31</sup> Commission internationale indépendante sur la souveraineté des États. « La responsabilité de protéger ». Décembre 2001.

plus généralement un défi à la souveraineté des États, c'est-à-dire à leur capacité de protéger leur population des risques extérieurs<sup>32</sup>.

Si la migration massive et incontrôlée présente indubitablement un risque pour ceux qui sont les premières victimes des trafics, elle est surtout le symptôme d'un phénomène plus inquiétant : celui de la *pauvreté relative et des inégalités*. En effet, le sous-développement économique est un risque sécuritaire non conventionnel (et non répertorié dans la Stratégie européenne) dont les conséquences sont importantes : famine, pandémies, problèmes démographiques, etc. Bien que ces conséquences ne soient pas ressenties en Europe directement, elles sont perçues par beaucoup comme une variable explicative dans la montée de la criminalité organisée, du terrorisme, etc<sup>33</sup>. À l'ère de la mondialisation, personne ne peut échapper aux conséquences de la pauvreté extrême, sévisse-t-elle dans un seul pays.

Finalement, il est étonnant que la Stratégie européenne de sécurité passe sous silence ce qui est probablement la plus grande menace tangible qui pèse sur l'Europe : celle d'une *catastrophe écologique*, notamment mais pas seulement liée au changement climatique. Cette menace très réelle (car il s'agit dans ce cas de bien plus qu'un risque) pourrait remettre en question l'existence même du modèle européen de civilisation, fondé sur un certain niveau de prospérité et de bien-être social. À court terme, la dégradation de l'environnement et la dépendance énergétique de l'Europe appellent en tout cas une redéfinition profonde de la stratégie énergétique européenne, que ce soit en matière de production de l'énergie ou de relations avec les pays producteurs.

En résumé, plusieurs des risques sécuritaires auxquels l'Europe est confrontée sont aujourd'hui de nature non conventionnelle. Aucune

---

<sup>32</sup> Emilio Viano, ed, *Global Organized Crime and International Security*. Vermont, Ashgate, 1999.

<sup>33</sup> Hans-Magnus Enzensberger, *Le perdant radical. Essai sur les hommes de la terreur*. Paris, Gallimard, 2006. Stephen Castles, Mark Miller, *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*. New York, Guilford, 2003.

armée ne s'apprête à envahir le continent européen, et il est peu probable qu'une attaque nucléaire ne s'y produise à moyen terme. Franchissant aisément les frontières, souvent plus diffus que concrets, les nouveaux enjeux de la sécurité transcendent souvent le clivage entre politique intérieure et extérieure et ne peuvent être évacués au profit d'une analyse centrée sur les définitions traditionnelles de la menace extérieure (ennemi, allié, etc.).

## 1.2. Les nouvelles institutions, de l'État au supranational

Il y a souvent un décalage entre l'évolution du contexte stratégique et l'adaptation des institutions. Dans l'après-guerre froide, ce décalage a été accentué par l'absence de consensus sur les réformes qui devaient être entreprises. Après une période de gestation parfois houleuse, on a néanmoins assisté à la création de nouvelles institutions et à la transformation d'anciennes. Si les États ont adapté leurs dispositifs sécuritaires internes à ce qu'ils perçoivent comme étant la nouvelle situation, l'après-guerre froide semble néanmoins dominée par le développement des structures internationales, voire supranationales.

Au plan national, l'évolution la plus notable est probablement celle de la *professionnalisation des armées*. La multiplication des opérations extérieures et la modernisation des technologies de défense ont vite convaincu les états-majors que seule une armée faite de professionnels pouvait remplir les tâches mobiles et exigeantes qui lui sont assignées dans le monde d'aujourd'hui<sup>34</sup>. Dans certains pays, les politiques n'ont pas tardé à suivre. La Grande-Bretagne, déjà bien engagée dans cette voie, est devenue un modèle de professionnalisation pour les forces armées européennes, suivie de la France qui lui emboîta le pas dès 1996. Les changements furent toutefois beaucoup plus lents dans un pays comme l'Allemagne qui, s'il a opéré une profonde mutation culturelle en acceptant après 1994 (Kosovo, Afghanistan) de déployer des troupes à l'étranger, n'a toujours pas réussi à professionnaliser réellement son armée, notamment

---

<sup>34</sup> Anthony Forster. *Armed Forces and Society in Europe*. Londres, Palgrave MacMillan, 2005.

en raison de l'opposition des partis politiques qui craignent un recul par rapport aux principes fondateurs de la République fédérale.

La lutte contre le terrorisme a, pour sa part, amené tous les États à redéfinir leur rapport aux droits civiques. Même la Grande-Bretagne a renforcé les pouvoirs de la police en matière de contrôle des identités et de répression de la criminalité organisée et des activités dites subversives. Les États européens membres de l'espace Schengen ont certes aboli les frontières entre eux, mais ils ont également sécurisé le franchissement de leur frontière extérieure, récemment avec la création de l'agence Frontex. Finalement, des dispositifs ont été mis en place afin de faciliter l'échange d'information entre les administrations, autant au niveau national qu'international<sup>35</sup>. La *sécurisation* des politiques d'immigration, de visa et d'asile – bref de mobilité humaine – est certainement une des évolutions les plus déterminantes des dernières années<sup>36</sup>.

Sur le plan transatlantique, les années 1990 furent évidemment dominées par la *transformation de l'OTAN*. Le début de cette décennie fut ironiquement marqué par un très grand scepticisme quant à la pérennité d'une alliance qui pouvait se targuer d'avoir gagné la guerre. Malgré l'opposition de certains pays, dont la France, l'OTAN a pourtant réussi à se redéfinir : d'abord, suivant l'injonction du sénateur américain Richard Lugar (« go out of area or go out of business »), en intervenant avec succès en Bosnie, au Kosovo et, avec un bilan beaucoup plus mitigé, en Afghanistan; ensuite en accueillant en son sein les anciens États communistes d'Europe centrale et orientale.

D'un point de vue *technique*, la transformation de l'OTAN est un incontestable succès. Fort d'une expérience de 50 ans de coopération et

---

<sup>35</sup> Didier Bigo. « Le champ européen de l'(in)sécurité : enquête et hypothèses de travail » in Michel Fortmann, Stéphane Roussel, Alex Macleod (eds), *Vers des périmètres de sécurité? La gestion des espaces continentaux en Amérique du Nord et en Europe*. Montréal, Athéna éditions, 2003.

<sup>36</sup> Jeff Huysmans. *The Politics of Insecurity. Fear, Migration and Asylum in the EU*. Londres, Routledge, 2005.

du soutien des Etats-Unis, l'OTAN constitue le seul réservoir de coalitions multinationales véritablement crédible<sup>37</sup>. D'un point de vue *politique*, cependant, la transformation de l'OTAN a accentué deux clivages au sein du continent européen. D'abord un clivage entre ceux qui estiment que l'OTAN doit devenir un club de démocraties voué à la défense des intérêts occidentaux et ceux qui, craignant qu'une telle organisation ne soit perçue comme hostile à certains pays, principalement la Russie, voire inféodée aux intérêts américains auxquels elle servirait de supplétif, souhaitent qu'elle demeure un lieu de coopération entre Américains et Européens autour d'intérêts communs. Ensuite un clivage entre ceux qui souhaitent voir le mandat de l'OTAN élargi le plus possible, par exemple aux relations avec la Chine ou à la formation des troupes de l'Union africaine, et ceux qui désirent que l'OTAN demeure une alliance défensive sur le continent européen. Pour le moment, ces deux clivages se recoupent, avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et leurs alliés reconnaissants de l'Est d'un côté, et la France et l'Allemagne de l'autre. On ne sait pas vraiment si les opinions publiques partagent la position de leurs gouvernements sur ces questions.

Ceci nous amène au deuxième développement institutionnel d'envergure des années 1990 : la montée en puissance de la *Politique étrangère et de sécurité commune* depuis 1993 et surtout celle de la *Politique européenne de sécurité et de défense* depuis 1999. De projet de défense collective dans les années 1950-1960, l'« Europe de la défense » est devenue essentiellement un mécanisme de gestion de crises (principalement de maintien de la paix) dans les régions d'intérêt stratégique pour l'UE. Dans les deux cas, la défense européenne répond au désir qu'ont certains de voir l'Europe s'émanciper sur la scène internationale en se donnant une autonomie de décision et de capacités par rapport à Washington<sup>38</sup>. Elle est aussi, paradoxalement, une façon de compenser le retrait progressif des troupes américaines du continent européen.

---

<sup>37</sup> Patrick Morgan. "NATO and European security: the creative use of an international organization." *Journal of Strategic Studies*. 26(3): 49-74, 2003.

<sup>38</sup> Bastien Irondelle. « L'Europe de la défense à la croisée des chemins ? » *Critique internationale*. 26, janvier 2005, p. 45-55.

Certains s'inquiètent toutefois que l'UE, en se donnant les moyens militaires d'assurer sa propre sécurité, n'aille à l'encontre de sa véritable vocation : celle d'être une *puissance civile* ou encore *normative*. Dès 1973, François Duchêne avait décrit l'UE comme une puissance civile dont l'efficacité était fondée sur la coopération fonctionnelle et technique. Plus récemment, certains auteurs ont avancé la thèse que l'efficacité réelle de l'Europe tenait à une capacité structurelle de façonner le monde à son image selon les principes normatifs universels dont elle se croit porteuse<sup>39</sup>. Toute théorique soit-elle, cette position n'est pas très éloignée de ceux qui, comme la Commission européenne ou certains États neutres, croient que la véritable valeur ajoutée de l'Europe est d'associer un nombre toujours plus grand de « partenaires » dans son système institutionnel, par exemple par l'élargissement sans limite pré-établie, la Politique européenne de voisinage ou l'inter-régionalisme<sup>40</sup>.

L'élargissement de l'OTAN et l'institutionnalisation de la PESD ont cruellement relégué l'*Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe* dans l'ombre. Il ne s'agit pas de dire que l'OSCE ne remplit pas un rôle important, par exemple dans l'observation électorale ou la protection des minorités; mais celui-ci passe plus ou moins inaperçu dans l'opinion publique. Nous sommes donc très loin du grand projet de communauté paneuropéenne de sécurité, voire de confédération européenne de Brest à Vladivostok, qu'ont pu entretenir certains dirigeants européens, notamment allemands, après la chute du mur de Berlin. Pour les partisans de l'OSCE, l'espace euro-atlantique était appelé à devenir un espace de paix où les États régleraient leurs conflits de manière pacifique sur la base d'un sentiment sans cesse croissant d'identité commune<sup>41</sup>. À cet égard, l'institutionnalisation de la CSCE en OSCE en 1995 n'a pas rempli ses promesses, même si l'organisation demeure un élément

---

<sup>39</sup> Zaki Laïdi. *La norme sans la force*. Paris, Presses de Sciences Po, 2005; Ian Manners. "Normative Power Europe: A Contradiction in Terms?" *Journal of Common Market Studies*. 40(2), p. 235-58, 2002.

<sup>40</sup> Mark Leonard. *Why Europe Will Run the 21st Century*. Londres, 4<sup>th</sup> estate, 2005.

<sup>41</sup> Emanuel Adler et Michael Barnett. *Security Communities*. Cambridge, Cambridge University Press, 1998.



important de l'architecture européenne de sécurité car elle est la seule à réunir l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie centrale.

Cela dit, *l'élargissement* de l'OTAN et de l'UE a, comme l'OSCE en avait la vocation, largement contribué à la consolidation des institutions démocratiques dans les pays d'Europe centrale et orientale. Ceci est important si on en croit la « théorie de la paix démocratique » selon laquelle les États démocratiques sont moins enclins à adopter une attitude hostile les uns envers les autres que les États non démocratiques ou des États aux régimes politiques dissemblables<sup>42</sup>. Cette conviction explique également la volonté fortement exprimée par les dirigeants européens d'amener les États de l'ex-Yougoslavie – le principal défi sécuritaire sur le continent européen dans les années 1990 – à adhérer à l'UE dès que possible.

L'ONU, si elle ne joue pas un rôle actif sur le continent européen, n'en est pas moins devenue un référent central en raison de la légitimité toujours plus recherchée qu'elle confère. L'importance presque vitale accordée à cette légitimité est plutôt récent. Encore en 1999, les Européens sont intervenus au Kosovo sous l'égide de l'OTAN et initialement sans une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sans que cela n'entraîne une grande opposition populaire. La contestation très forte à l'intervention des États-Unis en Irak, menée par la France en 2002-2003, a toutefois consacré le Conseil de sécurité comme arbitre ultime de la légitimité d'une intervention militaire – du moins aux yeux de l'opinion européenne<sup>43</sup>. *L'accroissement du rôle de l'ONU* fait ainsi partie d'un discours dominant en Europe sur l'importance du *multilatéralisme*.

Mais le multilatéralisme rencontre bien des obstacles, comme la guerre en Irak l'a démontré. Autre exemple : la tension montante entre les puissances occidentales (États-Unis, France, Grande-Bretagne,

---

<sup>42</sup> Bruce Russett. *Grasping the Democratic Peace*. Princeton, Princeton University Press, 1993.

<sup>43</sup> Dominique Reynié. *La fracture occidentale*. Paris, La Table Ronde, 2004; David Malone. *The International Struggle Over Iraq*. Oxford, Oxford University Press, 2006.

Allemagne) et Téhéran donne un relief particulier à la question du *régime de non-prolifération*. Celle-ci figure au sommet des préoccupations des chancelleries depuis que la fin de la guerre froide les a alertées au risque de prolifération nucléaire lié à la dislocation de l'URSS et la perte de contrôle de celle-ci sur ses anciens satellites. Des conflits régionaux se sont dégagés de l'emprise de la bipolarité, augmentant l'attrait et les possibilités pour certaines moyennes puissances de se doter d'armes nucléaires, chimiques ou bactériologiques. Au Moyen-Orient, l'enlisement du processus de paix et l'échec de la guerre en Irak a permis à un pays comme l'Iran de se poser comme contrepoids légitime à la puissance nucléaire officieuse qu'est Israël. C'est pourquoi les États européens se sont faits les principaux défenseurs du traité de non-prolifération nucléaire, qui encadre depuis 1968 l'accès à la technologie nucléaire en la rendant conditionnelle à son usage pacifique. Le TNP, comme l'Organisation mondiale du commerce ou le protocole de Kyoto, est un *régime*, c'est-à-dire un « ensemble de principes, de normes, de règles et de procédures de prise de décision » qui permet aux États de stabiliser leurs attentes les uns par rapport aux autres et donc de renforcer leur coopération<sup>44</sup>. Pour les théoriciens libéraux comme pour bon nombre de diplomates, la multiplication de régimes est un facteur essentiel de pacification du système international.

Si l'UE reste attachée au régime de non-prolifération nucléaire comme aux traités multilatéraux en général, elle ne peut pas fermer les yeux devant les limites de ces traités, incarnées par les cas iranien et nord-coréen. C'est pourquoi certains pays européens participent aux initiatives américaines, notamment la *Proliferation Security Initiative*. Multilatéral, ce projet d'arraisonnement des navires transportant des matières proliférantes ne contourne pas moins le cadre onusien *stricto sensu* puisqu'il permet à certains pays d'imposer leurs règles auto-proclamées à d'autres. D'une certaine manière, le problème de la non-prolifération illustre bien les limites du « multilatéralisme efficace » : l'UE est attachée à des normes, celles du droit international, dont elle sait pertinemment qu'elles ne peuvent toujours suffire lorsque certains États récalcitrants s'y soustraient ou, pire, les pervertissent à leur avantage.

---

<sup>44</sup> Stephen Krasner. *International Regimes*. Ithaca, Cornell University Press, 1983.

Une dernière évolution institutionnelle notable tourne autour du *lien développement-sécurité* dont les gouvernements européens ont commencé à prendre conscience dans les années 1990<sup>45</sup>. Bien sûr, ce lien a toujours existé dans la mesure où l'aide au développement des États était souvent conditionnée par des considérations stratégiques. Mais ce n'est que plus récemment qu'une réflexion et une pratique se sont fait jour sur les conséquences du développement économique et social pour la sécurité et, réciproquement, des conditions sécuritaires minimales nécessaires au développement. Le concept de « sécurité humaine » promu entre autres par le Canada, l'Autriche et la Suisse s'inscrit dans cette première logique alors que la discussion autour des États en déliquescence s'inspire en grande partie de la seconde. C'est exactement ce type de réflexion qui a mené à la popularité croissante du concept de « renforcement des capacités », par lequel les États occidentaux soutiennent l'adoption par les pays en voie de développement et leurs organisations régionales (par ex. la CEDEAO ou l'UA) de matériel et de pratiques militaires correspondant à des normes plus élevées. C'est grâce au financement et à l'aide technique de l'UE que l'UA a mis sur pied ses propres forces de maintien de la paix. La France joue à cet égard un rôle fort important, notamment à travers le RECAMP. L'ONU, notamment à la suite du rapport de Lakhdar Brahimi, a également initié des réformes en ce sens<sup>46</sup>. Ces initiatives reposent sur deux principes : Premièrement, les populations et États concernés doivent se « réapproprier » les conditions de leur sécurité et de leur développement. Deuxièmement, les acteurs du développement et les militaires doivent travailler de concert dans la prévention des conflits et la reconstruction des États.

Finalement, si la *dégradation de l'environnement et l'approvisionnement énergétique* constitue une menace, les institutions internationales qui s'y consacrent méritent également d'être mentionnées. Ainsi, la charte de l'énergie que

---

<sup>45</sup> Bastien Nivet. "Security by Proxy? The EU and (Sub-)Regional Organisations: The Case of ECOWAS", *Occasional Paper n° 63*. Paris, Institut d'études de sécurité de l'UE, 2006.

<sup>46</sup> Lakhdar Brahimi. « Rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'ONU ». Conseil de sécurité, réunion du 21 août 2000, Document A55/305.

l'UE veut signer avec la Russie ou le protocole de Kyoto fait désormais partie de l'architecture européenne de sécurité. Elles renforcent un régime énergétique et environnemental qui n'était encore que balbutiant dans les années 1980. Surtout depuis la présidence allemande de 2007, l'énergie et l'environnement sont devenus un thème dominant dans les discussions sur l'avenir (et la sécurité) de l'Union européenne.

## CHAPITRE 2 : OPINION PUBLIQUE ET POLITIQUE DE SÉCURITÉ NATIONALE

L'analyse de l'opinion publique notamment quand elle se fonde sur les données de sondage ne peut être séparée d'une réflexion sur les conditions de production de la connaissance de l'opinion publique<sup>47</sup>. L'analyse de l'opinion publique suscite, en effet, de nombreux débats théoriques et méthodologiques, qui se focalisent notamment sur la technique du sondage comme mode de production de la connaissance des opinions. Rappelons que pour le « paradigme minimaliste », le public de masse serait peu informé, ses capacités de raisonnement seraient faibles et les opinions recueillies par les sondages seraient superficielles, instables et peu cohérentes<sup>48</sup>. Plus fondamentalement la critique du sondage comme outil de connaissance de l'opinion des individus repose sur la thèse que les réponses à des sondages sont des construits (des artefacts) qui sont hautement dépendants de la formulation des questions, du contexte de l'interaction entre l'enquêteur et l'enquêté et des connaissances dont disposent le répondant.

Le problème de la connaissance est bien illustré par l'analyse que fait Richard Sinnott de l'enquête Eurobaromètre de 1995 qui comprenait une question test pour évaluer le degré de connaissance et les capacités de discernement des sondés sur la défense et la politique étrangère dans le

---

<sup>47</sup> Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Paris, Seuil, 1998 ; Jacques Antoine et Marie-Thérèse Antoine-Paillé, « Les sondages d'opinion : pertinence et application au domaine de la défense », *Les Champs de Mars*, n° 4, 1998, p. 95-111 ; Philippe Caillot et Bernard Denni, « La qualité des données Eurobaromètres », dans Pierre Bréchon et Bruno Cautrès (dir.), *Les enquêtes Eurobaromètres. Analyse comparée des données socio-politiques*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 71-87.

<sup>48</sup> Philip Converse, « The nature of belief system in mass publics » in David Apter (ed.), *Ideology and Discontent*, New York, Free Press, 1964 ; Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps modernes*, 378, 1973.

cadre de l'Union européenne<sup>49</sup>. La question concernait leur perception de la répartition du pouvoir de décision entre les gouvernements nationaux et le "niveau de l'Union européenne". La question était ainsi formulée : *"En fait, le gouvernement [nationalité] s'est mis d'accord avec les autres pays de l'Union européenne sur des domaines politiques qui seront du ressort de l'Union européenne et non de chaque pays séparément. Pouvez-vous me dire quels sont les secteurs politiques pour lesquels les décisions sont déjà, dans une certaine mesure du moins, prises au niveau de l'Union européenne ?"*. Parmi les vingt-deux questions mentionnées, figurait "la politique étrangère vis-à-vis des pays à l'extérieur de l'UE" et la "défense". Une *configuration correcte des perceptions n'existe en fait dans aucun Etat membre*. C'est la Finlande qui s'en rapproche le plus : 12% seulement considèrent les décisions de défense comme étant prises au niveau européen ; en matière de politique étrangère, toutefois, 46% seulement des Finlandais ont répondu juste. A l'autre extrémité, le résultat est encore plus surprenant : plus de 40% de la population française, allemande, belge, néerlandaise et luxembourgeoise pense que les questions de défense sont décidées au niveau de l'UE "dans une certaine mesure au moins" ; de plus, l'opinion dans ces pays ne fait aucune différence, de ce point de vue, entre la politique étrangère et la défense.

Des travaux récents ont remis en cause ce paradigme minimaliste en mettant en évidence, grâce à des innovations méthodologiques, la « consistance des opinions » ou l'existence d'un public rationnel<sup>50</sup>, notamment dans le domaine de la politique extérieure et de défense, souvent conçue comme le « royaume » des opinions peu cohérentes et versatiles<sup>51</sup>.

---

<sup>49</sup> Richard Sinnott, *Opinion publique et politique de sécurité de l'Europe*, Paris, Institut d'études de sécurité-UEO, 1997.

<sup>50</sup> Paul Sniderman, « Les nouvelles perspectives de recherche sur l'opinion publique » *Politix*, n° 41, 1998 ; Gerard Grunberg, Nonna Mayer et Paul Sniderman (dir.), *La démocratie à l'épreuve. Une nouvelles approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.

<sup>51</sup> Natalie La Balme, *Partir en Guerre. Décideurs et politiques face à l'opinion publique*, Paris, Autrement, 2002 ; Benjamin Page Robert Shapiro, *The Rational Public. Fifty Years of Trends in American Policy Preferences*, Chicago, The Chicago University Press, 1992.

L'objet de ce chapitre est de rappeler les données fondamentales sur l'existence de l'opinion publique, sur le problème du sondage comme instrument de connaissance de l'opinion ainsi que sur la question de son impact sur les choix et les orientations arrêtées par les politiques publiques dans le cas particulier de la politique de défense et de la politique étrangère.

## 2.1. Conceptions et définition de l'opinion publique.

La définition de l'opinion publique demeure contestée entre plusieurs perspectives et conceptions. Fondamentalement, l'idée de public, par contraste avec la foule ou les masses, se singularise par la capacité de penser et de raisonner ensemble. Glynn, Herbst O'Keefe et Shapiro reprennent l'approche de Blumer qui définit le public comme un groupe d'individus (a) qui sont confrontés avec un problème, (b), qui sont divisés sur la façon d'aborder et de résoudre le problème et (c) qui s'engagent dans une discussion sur ce problème<sup>52</sup>. Sur cette base, ils soulignent que l'étude de l'opinion publique concerne la formation, la communication et la mesure des attitudes des citoyens à l'égard des affaires publiques. Synthétisant les travaux antérieurs, ils dégagent cinq approches de l'opinion publique, qui ne sont pas mutuellement exclusives.

Tableau 2.1 : Conceptions et mesure de l'opinion publique sur les questions de défense<sup>53</sup>.

|                                                                                                |                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Définition de l'opinion publique                                                               | Dans le contexte de la politique de défense                                                                                                                      |
| Agrégation des opinions.<br>L'opinion publique est la simple somme des opinions individuelles. | Le chercheur part du principe que l'opinion publique sur les questions de défense est le produit de ce que disent les citoyens lorsqu'ils sont interrogés sur ce |

<sup>52</sup> Carroll Glynn et al., *Public Opinion*, Boulder, Westview Press, 1999, p. 16-17.

<sup>53</sup> Carroll Glynn et al., *Public Opinion*, Boulder, Westview Press, 1999, p. 25-26. Nous adaptons ce tableau synthétique des auteurs au sujet de la présente étude (question de défense), alors que les auteurs prennent le système de protection sociale comme illustration.

---

|                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                               | sujet. Utilisation de sondages auprès d'échantillon représentatif.                                                                                                                                                                                                  |
| Opinion majoritaire.<br>L'opinion publique est l'équivalent des normes sociales, les valeurs et croyances de la majorité. Elle est « les opinions sur des sujets controversés que l'on peut exprimer en public sans être isolé » <sup>54</sup>                | L'opinion publique est l'opinion la plus répandue, ce que les individus tendent à dire en public concernant la politique de défense. Recours aux sondages ou analyse de contenu des médias de masse                                                                 |
| Opinions conflictuelles.<br>Certains chercheurs estiment que l'opinion publique n'est pas le reflet de ce que pensent chaque individu, mais le fruit des mobilisations de groupes sociaux. Les sondages considèrent à tort que toutes les opinions se valent. | L'analyse se focalise sur les positions des groupes d'intérêts concernés par la politique de défense (industriels, états-majors...). Etude des discours des représentants des groupes d'intérêts et groupes sociaux mobilisés et entretiens.                        |
| Opinion médiatique.<br>L'opinion publique est créée par les élites et les médias.<br>L'opinion publique, une fiction.<br>L'opinion publique n'existe pas. Elle est une création artificielle produite par les sondages.                                       | L'analyse se concentre sur les discours des autorités officielles et les décideurs de la politique de défense.<br>Critique des sondages qui posent aux individus des questions qu'ils ne se posent pas sur la défense et pour lesquels ils n'ont pas la compétence. |

---

Toutes ces approches sont importantes et peuvent, doivent dans le meilleur des cas, être combinées. L'approche principale retenue dépend du type de recherche et des conditions matérielles. La conception de l'opinion comme le produit de l'affrontement des groupes d'intérêts ou la conception médiatique amènent bon nombre de chercheurs à scruter les divergences entre l'opinion des élites et l'opinion publique. Cette démarche de recherche est notamment très développée aux Etats-Unis pour l'étude de la politique étrangère et de la politique de défense. La

---

<sup>54</sup> Selon la définition de Elisabeth Noelle-Neumann, *The Spiral of Silence: Public Opinion-Our Social Skin*, Chicago, University of Chicago Press, 1984.



politique de défense est en effet réputée être fortement orientée par les élites dans la mesure où le public et le citoyen lambda sont supposés peu intéressés et peu informés sur ces questions.

Lorsque que l'on cherche à saisir les tendances de l'opinion publique, comme c'est le cas dans cette étude, l'approche par l'agrégation des opinions individuelles est la plus pertinente. Elle doit cependant prendre en compte l'approche critique, qui conteste la capacité des sondages à saisir les véritables attitudes des répondants et dénonce la création artificielle d'opinions dominantes, ce qui rend particulièrement suspectes toutes les questions recevant des réponses très homogènes. Surtout le sondage d'opinion est le seul instrument permettant de quantifier les opinions individuelles et donc de pouvoir étudier leur structure et leur évolution, de tester différentes hypothèses sur les relations entre les facteurs, comme le montre le chapitre 4 de la présente étude.

## **2.2. Le consensus minimaliste**

Durant les années 1950 et 60, les études sur la politique étrangère sont dominées par un courant de recherche qui met en évidence que la plupart des citoyens ne font pas preuve de réelles attitudes à l'égard de la politique étrangère. Ce qu'on appelle le consensus Almond-Lippmann du nom de ses deux principaux thuriféraires est fondé sur le principe que les attitudes du public en matière de politique étrangère et de défense sont aléatoires, versatiles, peu structurées et donc dangereuses.

Ole Holsti a bien mis en lumière les trois axiomes de ce consensus, que l'on appelle aussi dans les débats académiques l'approche conventionnelle ou la théorie classique de l'opinion publique en politique étrangère<sup>55</sup>.

L'opinion publique est hautement volatile et instable. Elle est changeante, soumise à l'air du temps et propice aux sur-réactions face aux événements internationaux sous le coup de l'émotion.

---

<sup>55</sup> Ole Hoslti, *Public Opinion and American Foreign Policy. Revised Edition*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2004, p. 25-40.

Les attitudes du public sur les dossiers internationaux manquent tellement de structure et de cohérence qu'elles ressortent de non-attitudes, théorisée par Philip Converse et le « paradigme minimaliste » en sociologie politique<sup>56</sup>. Les opinions recueillies par les sondages, en particulier pour les questions politiques, seraient superficielles, instables et incohérentes.

Les attitudes du public de masse sont susceptibles de manipulation par les élites, les dirigeants politiques, les médias. Elles ont peu d'impact sur la politique étrangère.

Richard Sinnott rappelle avec force que ces trois axiomes reposent sur un quatrième : le public de masse est peu informé<sup>57</sup>. Dans la perspective du paradigme minimaliste, les citoyens, en particulier les citoyens ordinaires, moins bien dotés en capital culturel, ayant un niveau d'éducation moins élevé, manque de connaissances et dispose de capacités de raisonnement faibles, les rendant incapables de véritables opinions sur des sujets complexes comme les questions de défense et de politique étrangère. Dès lors les personnes interrogées peuvent donner des réponses aléatoires à un sondage d'opinion.

Depuis cependant, d'autres travaux ont largement remis en cause cette thèse : notamment il n'existe aucune vérification empirique que les attitudes en matière de la politique étrangère soient significativement moins structurées que les attitudes à l'égard d'enjeux de politique interne. La première étape de cette remise en cause est due à une recherche dirigée par Sidney Verba sur la guerre du Vietnam où il souligne que l'attitude et l'évolution du public américain ne sont pas aussi mauvaises que ce que prétend le consensus Almond-Lippman<sup>58</sup>. L'accumulation de travaux sur l'opinion publique et la politique étrangère américaine depuis les années 1980 de l'école révisionniste montre que les trois axiomes, sur

---

<sup>56</sup> Philip Converse, « The nature of belief system in mass publics » in David Apter (ed.), *Ideology and Discontent*, New York, Free Press, 1964; Philip Converse, « Attitudes and non-attitudes: continuation of a dialogue » in Edward Tufte, *The Quantitative Analysis of Social Problems*, Reading, Addison-Wesley, 1971.

<sup>57</sup> Richard Sinnott, « Knowledge and the Position of Attitudes to a European Foreign Policy to the Real-to-Random Continuum », *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 12, n° 2, 2001, p. 113-137.

<sup>58</sup> Sidney Verba et al., « Public Opinion and the War in Vietnam », *American Political Science Review*, 61, 1967, p. 317-333.

la volatilité, l'incohérence et l'impuissance de l'opinion publique du consensus Almond-Lippman doivent être nuancés ou revus. Mais aucun des acquis de l'école révisionniste ne remet en cause le fait que les attitudes du public de masse sont assises sur des connaissances très limitées en matière de politique étrangère et de défense, comme le souligne Holsti<sup>59</sup>. Par ailleurs, tous les chercheurs reconnaissent que les sondages d'opinion constituent un instrument de connaissance des opinions individuelles qui appellent beaucoup de précaution dans leur utilisation. La réponse à une question dans un sondage est, en effet, très dépendante de la formulation de la question, des interactions avec l'enquêteur<sup>60</sup>, du déroulement du questionnaire : la même question posée à un autre moment du questionnaire ou d'une autre manière peut susciter des réponses différentes, voire contradictoires.

Au début des années 1990, Holsti offre une synthèse de l'évolution des recherches relatives aux relations entre opinion publique et politique étrangère aux Etats-Unis, qui remettent en cause les acquis du consensus « Almond-Lippman, »<sup>61</sup>. De surcroît, cette révision et l'affirmation de la capacité des individus à faire preuve d'attitudes structurées et cohérentes, à l'égard des questions de politique étrangère bénéficie à partir des années 1980 d'un changement de paradigme dans les études sur l'opinion publique en général, influencé par les travaux de psychologie politique. La thèse minimaliste, selon laquelle les opinions des individus ne sont pas stables car elles ne s'appuient pas sur des connaissances satisfaisantes, est remise en cause par le « new look » des études sur l'opinion publique<sup>62</sup>. Désormais, la plupart des auteurs reconnaissent que les citoyens sont capables de surmonter leurs handicaps d'information sur la politique en recourant à des raccourcis de jugements ('shortcuts') et à des heuristiques. Les recherches de Céline Belot montrent,

---

<sup>59</sup> Ole Hoslti, *Public Opinion and American Foreign Policy. Revised Edition*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2004, p. 48.

<sup>60</sup> Jean Chice, Nonna Mayer et Vincent Tiberj, « Une enquête expérimentale sur la démocratie : l'effet enquêteur » dans SOFRES, *L'état de l'opinion 2001*, Paris, Seuil 2002.

<sup>61</sup> Ole R. Holsti, « Public Opinion and Foreign Policy : Challenges to the Almond-Lippmann Consensus », *International Studies Quarterly*, vol. 36, 1992, p. 439-466.

<sup>62</sup> Paul Sniderman, « The new look in public opinion research », dans Anne Finifter, *Political Science : The State of the Discipline, II*, Washington, American Political Science Association, 1993, p. 219-245; Paul Sniderman, « Les nouvelles perspectives de recherche sur l'opinion publique » *Politix*, n° 41, 1998.

notamment sur la base d'entretiens qualitatifs, que les individus sont en mesure d'exprimer des opinions relevant d'attitudes structurées et stables à l'égard de l'action internationale de l'Union européenne, en dépit d'un niveau de connaissances souvent très faible<sup>63</sup>.

### **2.3. Structure de l'opinion publique en politique étrangère : stabilité et cohérence.**

L'une des voies privilégiées pour minimiser les effets idiosyncrasiques du sondage d'opinion est de saisir l'opinion publique sur un sujet en étudiant des questions avec des formulations variées. C'est notamment ce que propose Richard Eichenberg dans l'état des connaissances sur l'opinion publique et la politique étrangère le plus récent. Sur le sujet du soutien aux dépenses militaires, il montre ainsi en étudiant quatre séries de données différentes avec des formulations différentes, que les résultats varient fortement en fonction de la formulation, mais aussi que les quatre séries dans le temps évoluent de façon similaire : chacune est le reflet d'une disposition collective, d'une humeur (*mood*) en faveur de l'augmentation ou non des budgets de défense<sup>64</sup>. La compilation des sondages sur une cinquantaine d'années permet de dégager des questions récurrentes posées via des sondages aux Américains (Benjamin Page et Robert Shapiro<sup>65</sup>). Sur une base de données de 6 000 questions, ils identifient 20 % de questions qui ont été posées au moins deux fois. Ils étudient la variation de l'opinion publique sur ces questions. Ils dégagent deux résultats fondamentaux. Ils montrent à la fois la stabilité de

---

<sup>63</sup> Céline Belot (2000), *L'Europe en citoyenneté. Jeunes Français et Britanniques dans le processus de légitimation de l'Union européenne*, Thèse pour le doctorat en science politique, IEP de Grenoble.

<sup>64</sup> Richard Eichenberg, "Citizen opinion and foreign policy and world politics" in Russell Dalton and Hans-Dieter Klingemann, *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, p. 384-389.

<sup>65</sup> Benjamin Page et Robert Shapiro, "Foreign policy and the rational public", *Journal of Conflict Resolution*, 32, 1988, p. 211-246; Benjamin Page et Robert Shapiro, *The Rational Public. Fifty Years of Trends in American Policy Preferences*, Chicago, The Chicago University Press, 1992.

l'opinion publique américaine<sup>66</sup> et la rationalité des changements, qui ne sont pas le fruit du hasard mais le produit de changement dans l'environnement international. Un article de 2002 réplique ces acquis de la thèse révisionniste pour l'Europe, en s'inspirant des travaux de Page et Shapiro sur l'existence d'un public rationnel au niveau agrégé et dans le temps<sup>67</sup>, à partir de 1250 questions de sondages en France, Allemagne et Italie. L'analyse confirme que les opinions publiques européennes font preuve de stabilité et que les évolutions ne sont pas erratiques mais liées à des événements internationaux<sup>68</sup>.

Ces résultats ont été confirmés dans plusieurs études spécifiques montrant que l'opinion publique américaine réagit raisonnablement dans le domaine de l'*arms control*<sup>69</sup>, le conflit Israélo-arabe, le terrorisme<sup>70</sup> et les interventions militaires extérieures<sup>71</sup>. La guerre du Vietnam a suscité un nombre important de travaux portant sur la question de la sensibilité aux pertes de l'opinion américaine et son impact sur la perception du conflit et les préférences (soutien) pour sa poursuite. Jusqu'à la fin des années 1990 c'est la thèse de l'aversion aux pertes qui domine, illustrée par les recherches de Mueller, qui établit l'existence d'attitudes cohérentes et particulièrement stables de l'opinion publique concernant le prix humain de la guerre (théorie du zéro mort) et une relation mécanique de l'opinion aux pertes : le soutien de l'opinion publique décline systématiquement et inexorablement en fonction des pertes de soldats

---

<sup>66</sup> La stabilité étant définie comme une variation inférieure à plus ou moins 6 %.

<sup>67</sup> Pierrangelo Isernia, Hans Rattinger, "Foreign Policy and the Rational Public in Comparative Perspective", *Journal of Conflict Resolution*, vol. 46, n° 2, 2002, p. 201-224.

<sup>68</sup> Richard Eichenberg, *Public Opinion and National Security in Western Europe*, Ithaca, Cornell University Press ; Philip Everts, « NATO, the European Community, and the United Nations » dans Oskar Niedermayer et Richard Sinnott (eds), *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford, Oxford University Press, 1995, p. 402-429 ; Thomas Risse-Kappen, "Public opinion, domestic structure, and foreign policy in liberal democracies", *World Politics*, vol. 43, 1991, p. 479-512.

<sup>69</sup> Bruce Russett, *Controlling the Sword: The Democratic Governance of National Security*, Cambridge, Harvard University Press, 1990.

<sup>70</sup> Ronald Hinckley, *Polls, People, and Policy-Making : American Public Opinion and National Security*, New York, Lexington Books, 1990.

<sup>71</sup> Bruce Jentleson, « The pretty prudent public : post-Vietnam American opinion on the use of military force », *International Studies Quarterly*, 36, 1992, p. 49-73.

américains, quel que soit le contexte de ces pertes<sup>72</sup>. Les travaux les plus récents ont souligné que l'opinion était beaucoup plus structurée et raffinée. La réponse aux pertes est fortement dépendante du contexte et n'a rien de mécanique. Même si l'opinion préfère toujours éviter les pertes, le consensus des études actuelles montre que de nombreux facteurs interviennent<sup>73</sup>, notamment la position des élites nationales<sup>74</sup>, l'attitude des autres pays<sup>75</sup>, les chances de succès<sup>76</sup>. A partir des travaux fondateur de Jentleson qui montre l'importance de l'objectif politique central (*principal policy objective*) de l'opération dans la tolérance aux pertes que manifeste l'opinion publique et le soutien à l'usage de la force, Eric Larson entend démontrer que le soutien de l'opinion publique américaine aux opérations militaires est un calcul coût-bénéfice qui intègre la probabilité de succès, les coûts humains et financiers de l'action entreprise à partir d'études de cas<sup>77</sup>. Ce résultat sur le poids du calcul rationnel est confirmé par plusieurs études de cas<sup>78</sup>, comme par des études longitudinales sur des données agrégées<sup>79</sup>, qui montrent que les enjeux du conflit, le coût humain et le succès de la mission des déterminants essentiels du soutien de l'opinion.

Autrement dit les recherches les plus récentes tendent à montrer que l'opinion publique est rationnelle, non plus seulement au sens de capable de stabilité et de cohérence, mais aussi parce qu'elle est capable de procéder à des formes d'évaluation rationnelle, selon une logique coût-bénéfice, des usages de la force militaire ou des orientations de la

---

<sup>72</sup> John Mueller, *Policy and Opinion in the Gulf War*, Chicago, University of Chicago Press, 1994.

<sup>73</sup> Louis Klarevas, "The 'essential domino' of military operations : American public opinion on the use of force", *International Studies Perspectives*, 3, 2002, p. 417-437.

<sup>74</sup> Eric Larson, *Casualties and Consensus*, Santa Monica, RAND, 1996.

<sup>75</sup> Steven Kull and I.M. Destler, *Misreading the Public : The Myth of the New Isolationism*, Washington, Brookings Institution, 1999.

<sup>76</sup> Peter Feaver and Richard Gelpi, *Choosing your Battles*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

<sup>77</sup> Eric Larson et Brian Savych, *American Public Support for US Military Operations from Mogadishu to Baghdad*, Santa Monica, Rand, 2005.

<sup>78</sup> Peter Feaver, Richard Gelpi and Jason Reifler, « Success Matters : Casualty Sensitivity and the War in Iraq », *International Security*, vol. 30, n° 3, 2006, p. 7-46.

<sup>79</sup> Richard Eichenberg, "Victory Has Many Friends. US Public Opinion and the Use of Military Force, 1981-2005" *International Security*, vol. 30, n° 1, 2005, p. 140-177.

politique étrangère. Les études sur le soutien à l'intégration européenne montrent que l'opinion varie en fonction des performances économiques<sup>80</sup>. D'autres études ont montré que l'opinion publique, au niveau agrégé, manifestait une tendance forte à la modération tant dans le cas des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique que pour les dépenses de défense. Ainsi Nincic met en évidence « une politique des contraires » de la part de l'opinion publique qui soutient des politiques plus libérales et coopératives pendant une présidence conservatrice (Reagan) et une politique plus conservatrice sous Carter<sup>81</sup>. Wlezien dans le cas des dépenses de défense utilise la métaphore du thermostat : quand la politique, ici le niveau des dépenses militaires, va au-delà ou en-deçà du niveau souhaité par le public, l'opinion réagit dans la direction inverse en souhaitant une augmentation ou une réduction des crédits les années suivantes<sup>82</sup>.

Dans la mesure où elles sont menées sur des données agrégées plutôt que sur les réponses d'un panel, c'est-à-dire les mêmes personnes interrogées à différentes reprises, les travaux de Page et Shapiro ne permettent pas de se prononcer sur la stabilité et la cohérence des attitudes au niveau individuel. Ce test plus rigoureux a été entrepris par des études qui recourent à la technique du panel : elles montrent une très grande stabilité des attitudes sur la politique étrangère et des représentations du système international, même pendant la décennie 1980, qui est marquée par des changements profonds et rapides dans les relations américano-soviétiques et les relations internationales<sup>83</sup>. Récemment un ouvrage, très important, a utilisé la technique du panel pour analyser les réactions de l'opinion publique américaine après les attentats du 11 septembre 2001. « Les données réunies pendant les 54 jours suivant l'attaque la plus meurtrière de l'histoire contre les Etats-

---

<sup>80</sup> Nous renvoyons au chapitre 3.

<sup>81</sup> Miroslav Nincic, "The United States, the Soviet Union and the Politics of Opposites", *World Politics*, 40, 1988, p. 452-475.

<sup>82</sup> Christopher Wlezien, « The public as thermostat : dynamics of preferences for spending », *American Political Science Review*, 39, 1995, p. 981-1000, "Dynamics of representation : the case of US spending on defense", *British Journal of Political Science*, 26, 1996, p. 81-103.

<sup>83</sup> Mark Peffley and Jon Hurwitz, « International events and Foreign Policy Beliefs : Public Responses to Changing Soviet-US Relations », *American Journal of Political Science*, 36, 1992, p. 431-461.

Unis ne montre pas la folle volatilité du public et les brusques changements d'humeur émotionnels que prédit la théorie traditionnelle »<sup>84</sup>. Interrogés un an après, les membres du panel manifestent une importante stabilité et des changements mesurés dans leurs attitudes.

#### **2.4. Sources des attitudes en politique étrangère.**

Outre la mise en évidence de la stabilité et de la cohérence de l'opinion publique, au niveau agrégé en particulier, mais aussi au niveau individuel, la remise en cause du consensus minimaliste s'appuie sur la démonstration des liens entre les variables socio-démographiques et idéologiques et les attitudes individuelles. En effet, « ceux qui pensent qu'un public peu informé ne dispose que de 'non-attitudes' sur la politique, et spécialement sur la politique internationale, s'attendent à ce que les corrélations entre les variables démographiques et les attitudes soient faibles et instables (...). Si l'essentiel des réponses du public sur la politique étrangère est donné de façon quasi aléatoire, au hasard, et si ces réactions sur ces sujets ne sont pas ancrées dans autre chose que l'humeur du moment, alors on doit s'attendre à ne pas trouver de corrélations fortes et durables entre les caractéristiques démographiques et les attitudes en politique étrangère »<sup>85</sup>. Les traits de la personnalité des individus participent également à la formation des préférences des individus sur les questions de sécurité internationale et de politique étrangère<sup>86</sup>.

L'accumulation de travaux menés depuis 30 ans montre que les attitudes des américains sont pour partie ancrées dans des propriétés

---

<sup>84</sup> Kerry Herron and Hank Jenkins-Smith, *Critical Masses and Critical Choices. Evolving Public Opinion on Nuclear Weapons, Terrorism and Security*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2006, p. 101.

<sup>85</sup> Ole Holsti, *Public Opinion and American Foreign Policy. Revised Edition*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2004, p. 163-164.

<sup>86</sup> Richard Hermann et al, "Mass public decisions to go to war: a cognitive-interactioniste framework", *American Political Science Review*, 93, 1999, p. 553-573 ; Harald Schoen, "Personality Traits and Foreign Policy Attitudes in German Public Opinion", *Journal of Conflict Resolution*, vol. 51, n° 3, 2007, p. 408-430.



démographiques : le sexe, en particulier pour les dépenses de défenses et l'usage de la force, avec un effet d'atténuation du clivage en cas de missions de paix ou humanitaires, l'âge, le niveau d'éducation, la race aux Etats-Unis. « Les caractéristiques comme le sexe, le niveau d'éducation, l'âge, l'appartenance raciale ou ethnique ancrant systématiquement, bien que modestement, les variations de la façon dont les Américains perçoivent et réagissent dans le temps aux enjeux de sécurité »<sup>87</sup>.

Mais la source des attitudes en politique étrangère se trouve également et même principalement dans le système de valeurs et de croyances des individus<sup>88</sup>. Holsti, synthétisant de nombreux travaux, insiste ainsi sur le poids de l'idéologie dans la formation des attitudes des citoyens américains sur la politique internationale : les libéraux tendent à avoir une approche plus accommodante et coopérative de la politique étrangère, plus réticente aux options militaires, les conservateurs développant les options exactement inverse. Ce sont notamment les travaux de Eugene Wittkopf, basés sur l'enquête quadriennale du Chicago Council on Foreign Relations, qui ont mis en évidence le poids de l'idéologie et de l'identification partisane (proche du parti Démocrate ou proche du parti Républicain), en particulier sur les questions de défense et de rôle de la puissance militaire dans les relations internationales<sup>89</sup>. Henron et Smith le confirment pour la période récente sur les dossiers nucléaires ou le terrorisme<sup>90</sup>. Il s'agit d'un des résultats les plus robustes des études sur l'opinion publique américaine. Que ce soit pour les élites ou le public de masse « l'idéologie et l'identification partisane constituent constamment

---

<sup>87</sup> Kerry Herron and Hank Jenkins-Smith, *Critical Masses and Critical Choices. Evolving Public Opinion on Nuclear Weapons, Terrorism and Security*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2006, p. 108.

<sup>88</sup> Hank Jenkins-Smith, Neil Mitchell and Kerry Henron, "Foreign and Domestic Policy Belief Structure in the US and British Publics", *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 48, n° 3, 2004, p. 287-309 ; Andrew Ziegler, "The structure of western European attitude towards Atlantic co-operation : implications for the Western alliance", *British Journal of Political Science*, 17, 1987, p. 457-477.

<sup>89</sup> Eugene Wittkopf, *The Faces of Internationalism : Public Opinion and American Foreign Policy*, Durham, Duke University Press, 1990 ; Eugene Wittkopf, "What Americans really think about foreign policy", *Washington Quarterly*, 19, 1996, p. 91-106.

<sup>90</sup> Kerry Herron and Hank Jenkins-Smith, *Critical Masses and Critical Choices. Evolving Public Opinion on Nuclear Weapons, Terrorism and Security*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2006.

la corrélation la plus forte avec les attitudes sur un vaste éventail de sujets de politique étrangère »<sup>91</sup>.

## 2.5. La question de l'influence de l'opinion publique

Le dernier point sur lequel les travaux de la théorie révisionniste ont remis en cause le consensus Almond-Lipman concerne l'impact de l'opinion publique sur la conduite de la politique étrangère. Alors que pour la théorie traditionnelle, l'impact est faible et dans tous les cas néfastes. L'opinion publique étant prisonnière des émotions collectives et soumise à des fluctuations erratiques, elle conduit à des sur-réactions. Plusieurs méthodes sont utilisées pour tester le lien entre l'évolution des préférences de l'opinion publique et changement de politiques publiques<sup>92</sup> : 1. le test de consistance qui évalue dans quelle mesure les changements de politiques sont concordants avec les variations de préférences de l'opinion ; 2. le test de covariation qui cherche à déterminer dans quelle mesure les inflexions d'une politique suivent les évolutions de l'opinion publique, typiquement les travaux de Page et Shapiro ; 3. le test de congruence qui vise à établir dans quelle mesure les changements de politique sont congruents avec ceux de l'opinion et dans quelle mesure les préférences de l'opinion sont affectées et réagissent aux changements de politiques, typiquement les travaux de Wlezien, de Hartley et Russett ou de Eichenberg et Stoll sur les dépenses de défenses<sup>93</sup>. D'autres études ont été conduites à partir de méthodes

---

<sup>91</sup> Ole Hoslti, *Public Opinion and American Foreign Policy. Revised Edition*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2004, p. 163-164.

<sup>92</sup> Christopher Wlezien et Stuart Soroka, « The relationship between public opinion and policy » in Russell Dalton and Hans-Dieter Klingemann, *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, p. 799-817.

<sup>93</sup> Ces travaux portent notamment, pour des raisons de disponibilité des données, sur les aspects budgétaires des politiques publiques. Terrence Hartley et Bruce Russett, « Public opinion and the common defence : who governs military spending in the United States », *American Political Science Review*, 86, 1992, p. 905-915 ; Richard Eichenberg et Richard Stoll, « Representing defense : democratic control of the defence budget in the United States and Western Europe », *Journal of Conflict Resolution*, 47, 2003, p. 399-423.

qualitatives (archives, entretiens) ou en combinant étude de sondages et méthodes qualitatives.

Les résultats de ces différentes études, qui se sont notamment intéressées aux opérations extérieures et à l'usage de la force, montrent que l'impact de l'opinion varie notamment en fonction, des différents sujets, des étapes du processus de décision, des croyances des décideurs relatives à l'opinion publique et de leur sensibilité à l'égard de l'opinion. Ils démontrent que l'opinion publique, dans ses différentes acceptions, c'est-à-dire y compris au niveau agrégé des sondages contraint et façonne la politique étrangère, sans que son influence soit systématique ou décisive.

### **CHAPITRE 3 : OPINIONS PUBLIQUES ET SÉCURITÉ EN EUROPE**

Quelles sont les tendances de l'opinion publique sur les transformations de la sécurité en Europe ? Quelles sont les menaces perçues par les Européens ? La hiérarchie des menaces et des risques a-t-elle fondamentalement changé au cours des dernières années, après la guerre froide, après le 11 septembre ? Quelles sont les attentes et les préférences des Européens en matière de sécurité, concernant le rôle des armées, les moyens consacrés à la défense, le rôle respectif du gouvernement national, de l'Union européenne ou de l'OTAN ?

L'objet de ce chapitre est de dresser un panorama des données et des tendances de l'opinion publique en France et dans plusieurs européens concernant la perception des menaces, le type de réponses pays préconisées pour faire face à ces menaces, le niveau -national, européen, transatlantique, global- privilégié pour assurer la sécurité. L'analyse s'appuie sur l'état des connaissances existant et des études antérieures abordant ces thématiques et sur l'étude des données de plusieurs enquêtes : sondages nationaux, *Eurobaromètre*, *Transatlantic trends*, *L'Europe et ses moyens de sécurité*.

Ce chapitre s'attache notamment à la question du soutien à la Politique européenne de sécurité et de défense depuis 1998 et plus largement à la coopération européenne, à la perspective d'une politique de défense commune, y compris avant le lancement de la PESD et à l'architecture institutionnelle de la politique de sécurité en Europe. Ces questions sont, en effet, au cœur de l'étude. Une seconde raison plus pragmatique explique cette focalisation. La question du soutien à la PESD et au rapport UE-OTAN est la seule à avoir donné lieu à plusieurs études, notamment comparatives au niveau européen. Le second grand chantier de recherche sur l'opinion publique et la défense concerne le rôle de

l'opinion dans les interventions extérieures. Ce sujet est bien balisé désormais et plusieurs travaux de synthèse existent<sup>94</sup>. La troisième raison tient au manque de travaux conduits sur la France, constaté par les études comparatives : « *Il doit être souligné que l'attitude de l'opinion publique en France à l'égard de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) n'a pas été étudiée dans le détail* »<sup>95</sup>.

### 3.1. Le soutien à la PESD se singularise-t-il par rapport au soutien général à l'intégration européenne ?

La plupart des études se concentrent sur le soutien général de l'opinion à l'Europe ou à l'intégration européenne<sup>96</sup>. Le plus souvent l'analyse traite de questions trend portant sur le fait de savoir si l'appartenance de son pays à l'Union européenne est une bonne chose et si son pays a bénéficié de cette appartenance ou sur la question du soutien en général à l'intégration européenne.

Concernant le soutien à l'intégration européenne la thèse dominante affirme l'existence d'un large consensus d'opinions favorables à l'intégration européenne des années 1950 aux années 1990, avec une rupture de ce consensus dans les années 1990, notamment exprimé lors du référendum sur le Traité de Maastricht en France en 1991 et du refus danois la même année, les individus favorables à l'intégration ne

---

<sup>94</sup> EVERTS Philip et ISERNIA Pierrangelo (eds) (2001), *Public Opinion and the International Use of Force*, Londres, Routledge ; LA BALME Natalie (2002), *Partir en Guerre. Décideurs et politiques face à l'opinion publique*, Paris, Autrement.

<sup>95</sup> KERNIC Franz, CALLAGHAN Jean et MANIGART Philippe (2002), *Public Opinion on European Security and Defense*, Bern, Peter Lang, p. 63.

<sup>96</sup> GABEL Matthew et PALMER Harvey (1995), "Understanding Variation in Public Support for European Integration", *European Journal of Political Research*, vol. 27, p. 3-19 ; GABEL Matthew (1998a), « Public Support for European Integration : an Empirical Test of Five Theories », *The Journal of Politics*, vol. 60, n° 2, p. 333-354 ; CAUTRÈS Bruno et DENNI Bernard (1999), « Les attitudes des français à l'égard de l'Union européenne : les logiques du refus » dans Pierre Bréchon, Pascal Perrineau et Annie Laurent, *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 323-354 ; CAUTRÈS Bruno (2000), « Les attitudes vis-à-vis de l'Europe en France », dans Dominique Reynié et Bruno Cautrès (dir.), *L'opinion européenne*, Paris, Presses de Sciences Po.

représentant plus qu'une forte minorité. La thèse du consensus permissif repose sur le fait que les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne ne sont que faiblement structurées. Annick Percheron parle ainsi d'un « acquiescement de façade plus qu'une adhésion véritable »<sup>97</sup> dans le cas français. Inglehart a été le premier à mettre en évidence l'existence de logiques sociologiques dans la production des opinions à l'égard de l'Europe, en particulier un effet d'âge et de génération. Mais ces conclusions concernant l'influence de l'âge dans la production des attitudes à l'égard de l'Europe ont depuis été largement remises en cause, notamment sur l'orientation europhile des jeunes. Inglehart insiste sur une autre logique, qui est depuis considérée comme l'un des facteurs les plus déterminants des opinions à l'égard de l'Europe : l'effet du niveau d'éducation. Selon lui, il s'agit du facteur prédictif le plus robuste, supérieur même à la nationalité<sup>98</sup>. Ce résultat a été confirmé par toutes les études depuis 30 ans. Dans le cas français Bruno Cautrès et Bernard Denni montrent que « Le niveau de diplôme constitue (...) une variable lourde explicative des attitudes européennes »<sup>99</sup>. Ils soulignent également que « la profession est un indicateur du statut socio-économique qui exerce des effets importants. (...) Les cadres sont les plus favorablement disposés, viennent ensuite les employés puis les ouvriers ». D'autres recherches mettent en évidence un effet revenu. Inglehart et Percheron observe que ces effets -éducation, profession, revenu- se complètent, le niveau de diplôme constituant le facteur le plus déterminant, de telle sorte qu'« Il existe une sociologie clairement marquée de l'idée européenne »<sup>100</sup>. A travers ces phénomènes, il apparaît clairement que l'adhésion au projet européen est avant tout le fait d'une élite sociale. Plus précisément, plus les individus sont diplômés, plus ils possèdent de hauts revenus, plus leurs positions sont élevées dans la hiérarchie

---

<sup>97</sup> PERCHERON Annick, « Les Français face à l'Europe. Acquiescement de façade ou adhésion véritable », *Revue française de science politique*, vol. 41, n° 3, juin 1991, p. 382-406.

<sup>98</sup> INGLEHART Ronald, « Cognitive Mobilization and European Integration », *Comparative Politics*, Vol. 3, n° 1, 1970.

<sup>99</sup> CAUTRÈS Bruno et DENNI Bernard (1999), « Les attitudes des français à l'égard de l'Union européenne : les logiques du refus » dans Pierre Bréchon, Pascal Perrineau et Annie Laurent, *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 323-354.

<sup>100</sup> PERCHERON Annick, « Les Français face à l'Europe. Acquiescement de façade ou adhésion véritable », *Revue française de science politique*, vol. 41, n° 3, juin 1991, p. 382-406.

professionnelle, plus ils ont de chance d'être très favorables au processus d'intégration européenne<sup>101</sup>. D'autres études confirment l'existence de telles logiques sociales concernant l'attitude à l'égard de la monnaie unique ou la question de l'identité européenne.

A côté de telles logiques micro-sociologiques de soutien à l'intégration européenne, de nombreuses études ont mis en exergue des logiques macro-sociologiques. La principale théorie sur le soutien des citoyens à l'intégration européenne sont des théories utilitaristes, issues des thèses libérales sur l'importance du commerce et des intérêts économiques dans la formation des préférences et des théories néofonctionnalistes. De nombreux travaux ont ainsi mis en évidence la relation entre les performances macro-économiques (croissance, chômage, inflation) et l'évaluation que font les citoyens de l'Union européenne et du processus d'intégration. Le commerce intra-européen et les conditions macro-économiques influencent significativement le niveau agrégé de soutien de l'opinion. Il s'agit d'un des résultats les plus robustes des études européennes. Les travaux pionniers de Gabel ont donné un fondement microsociologique à cette théorie en montrant son importance au niveau individuel. Les citoyens évaluent l'Union économique et monétaire en fonction de son impact probable sur leur niveau de vie. En comparant la compétitivité relative des individus, à partir de leur position professionnelle, niveau d'éducation et revenu, Gabel montre que les variables renseignant sur le potentiel individuel à tirer profit de la libéralisation des échanges et du marché du travail comptent parmi les corrélations les plus significatives du soutien des individus à l'intégration européenne<sup>102</sup>. Mais ces résultats sont pour l'essentiel fondés sur des

---

<sup>101</sup> Dans le cas français : Bréchon Pierre, Cautrès Bruno, Denni Bernard, « L'évolution des attitudes à l'égard de l'Europe », dans Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le vote des douze. Les élections européennes de juin 1994*, Presses de Sciences po, 1995, pp. 155-180 ;

Cautrès Bruno, « Les attitudes vis à vis de l'Europe », dans Pierre Bréchon et Bruno Cautrès (dir.), *Les enquêtes Eurobaromètres. Analyse comparée des données socio-politiques*, L'harmattan, 1998, pp. 91-113 ;

Cautrès Bruno et Denni Bernard, « Les attitudes des Français à l'égard de l'Union européenne : les logiques du refus », dans Pierre Bréchon, Pascal Perrineau, Annie Laurent (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Presses de Sciences Po, 1999.

<sup>102</sup> Matthew Gabel, *Interests and Integration : Market Liberalization, Public Opinion and European Union*, Coulter, Westview Press, 1998.

données qui sont antérieures à l'achèvement du marché unique et la réalisation de la monnaie unique. Ainsi deux auteurs majeurs de ce courant de recherche soulignent dans leurs derniers travaux « nos résultats démontrent que la transition vers la monnaie unique a changé les fondements à partir desquels les citoyens évaluent les performances de l'Union européenne »<sup>103</sup>.

Un second courant de recherche met depuis quelques années l'accent sur l'identité nationale comme facteur déterminant du soutien à l'intégration européenne<sup>104</sup>. Les travaux de Gary Marks et Lisbet Hooghe soulignent ainsi l'importance de l'identité nationale comme facteur supplantant ou complétant les considérations économiques dans la détermination du soutien individuel à l'Union européenne<sup>105</sup>. Ces résultats ont notamment été confirmés dans le cas de la politique d'immigration où Luedtke montre que la variable identité nationale est plus déterminante que le calcul utilitariste ou l'opinion sur les immigrés eux-mêmes<sup>106</sup>. L'importance de l'identité nationale comme variable explicative rejoint la problématique plus générale de l'importance du niveau national dans la formation des opinions des individus sur l'Union européenne. Les opinions des individus sur l'Union européenne et ses politiques sont-elles conditionnées par l'environnement européen ou national ? Sont-elles liées aux performances de l'Etat national ? Sylvia Kritzinger rappelle que deux théories principales s'affrontent. Pour la première, l'Etat national demeure central. Le soutien à l'Union européenne dépend de la légitimité

---

<sup>103</sup> Richard Eichenberg et Russell Dalton, « Post-Maastricht Blues : The Transformation of Citizen Support for European Integration, 1973-2004 », *Acta Politica*, vol. 42, 2007, p. 143.

<sup>104</sup> Richard Eichenberg, "Domestic Preferences and Foreign Policy: Cumulation and Confirmation in the Study of Public Opinion", *Mershon International Studies Review*, vol. 42, n° 1, 1998, p. 97-106.

<sup>105</sup> Liesbet Hooghe et Gary Marks, "Does Identity or Economic Rationality Drive Public Opinion on European Integration", *PS: Political Science and Politics*, 37, 415-442 ; Liesbet Hooghe et Gary Marks, "Calculation, Community, and Cues : Public Opinion on European Integration", *European Union Politics*, vol. 6 (4), 2005, 421-455, Lauren McLaren, "Public Support for European Integration : Cost/benefit or Perceived Cultural Threat", *The Journal of Politics*, vol. 64 (2), 2002, p. 551-566.

<sup>106</sup> Adamn Luedtke, "European Integration, Public Opinion and Immigration Policy", *European Union Politics*, vol. 6 (1), 2005, p. 83-112.



et de l'efficacité de l'Etat. Les attitudes des individus à l'égard de l'intégration européenne sont créées et ancrées au niveau national et dépendent de facteurs nationaux. Dans la seconde, l'Union européenne est le facteur le plus important pour la formation des attitudes sur l'UE. Le soutien à l'intégration est fonction des performances de l'Union elle-même. Le public est d'accord pour renoncer à la souveraineté nationale dès lors que l'évaluation des coûts-bénéfices est favorable à l'échelon européen. Dans son article de 2003, Kritzinger défend la première thèse dite de l'endogénéité des préférences et des attitudes qui seraient formées essentiellement en fonction du niveau national<sup>107</sup>. Ce second courant de recherche centré sur le niveau national et l'identité nationale est déterminant à deux points de vue pour le soutien à la PESD. La première tient à l'importance de la variable nationale, qui est clairement la variable la plus structurante en première analyse. Les variations du soutien à la politique européenne de défense commune les plus importantes sont liées à la nationalité, plus qu'en fonction de l'âge, du sexe ou du niveau d'éducation. Cela confirme les résultats des études menées au début des années 1990 qui montraient que les attitudes à l'égard des organisations supranationale et internationale étaient fortement affectées par l'expérience nationale<sup>108</sup>. La seconde tient au rapport entre défense, intégration européenne et identité nationale. Ainsi on peut s'interroger pour savoir si le soutien massif à la PESD, le soutien accordé à la perspective d'une armée européenne, n'est pas le reflet d'une perte de centralité de l'armée et de la défense dans la définition de l'identité nationale.

Or la question du soutien à la politique européenne de défense se caractérise par un taux de réponses positives très élevé et toujours très supérieur au soutien général à l'intégration européenne. De surcroît, le secteur de la politique de défense se singularise du processus général de l'intégration européenne, pris dans sa globalité, par le maintien d'une logique strictement intergouvernementale, alors que dans les réponses au soutien à l'intégration européenne, nous pouvons faire l'hypothèse que les répondants se prononcent avant tout sur l'idée de transfert de

---

<sup>107</sup> KRITZINGER Sylvia (2003), "The influence of the Nation-State on individual support for the European Union", *European Union Politics*, 4 (2), p. 219-241

<sup>108</sup> Oskar Niedermayer et Richard Sinnott (eds), *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

compétences ou de souveraineté au niveau européen. Pour certains, ce primat de la logique intergouvernementale et de préservation de la souveraineté expliquerait que la PESD demeure à l'abri de la contestation de l'opinion publique, qu'il s'agisse de l'opinion mobilisée ou de l'opinion exprimée à travers les sondages. Enfin, par rapport aux autres secteurs d'action publique européenne (monnaie, agriculture, recherche, transport), il existe une alternative à la coopération européenne dans le cadre de l'Union européenne avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), principal organisation en charge de la sécurité européenne depuis plus de 50 ans, d'autant que de très nombreux Européens sont attachés à la préservation de l'OTAN. Par rapport au soutien à l'intégration européenne en général, nous pouvons avancer que le soutien à la PESD et les attitudes à l'égard de la dimension militaire de la construction européenne sont fortement influencées par les menaces perçues par les citoyens. Or paradoxalement, cette question n'a pas donné lieu à des recherches approfondies. Tatiana Kostadinova montre cependant, grâce à une analyse de régression multivariée, que la perception des menaces explique fortement les variations nationales du soutien des pays d'Europe centrale et orientale à l'OTAN en 1995<sup>109</sup>.

Dès lors, il est essentiel de s'interroger sur la possible singularité du soutien de l'opinion publique à la PESD par rapport au processus général d'intégration européenne, d'autant que les études les plus récentes insistent sur l'importance de désagréger pour s'intéresser aux logiques sectorielles du soutien ou de la défiance à l'égard de l'Union européenne. C'est précisément à cette question que s'attache l'article fondateur de Eichenberg et Dalton<sup>110</sup>, qui de surcroît a le mérite d'étudier la défense. Les deux auteurs se demandent dans quels domaines les Européens estiment que la responsabilité doit revenir au gouvernement national et dans quel domaine doit-elle revenir à l'UE ? Quels facteurs déterminent ces préférences politiques ? Eichenberg et

---

<sup>109</sup> Tatiana Kostadinova, "East European Public Support for Nato Membership: Fears and Aspirations", *Journal of Peace Research*, vol. 37, n° 2, 2000, p. 235-249.

<sup>110</sup> DALTON Russell et EICHENBERG Richard (1998), « Citizen Support for Policy Integration », dans Wayne Sandholtz et Alec Stone Sweet (eds), *European Integration and Supranational Governance*, Oxford, Oxford University Press, p. 250-282.

Dalton retiennent quatre perspectives théoriques principales sur le soutien à l'intégration européenne :

- le fonctionnalisme : l'acceptation de l'opinion publique pour l'intégration devrait être plus forte dans des domaines de coopération technique et scientifique.
- le néo-fonctionnalisme : le soutien de l'opinion pour l'intégration politique devrait être plus grand dans les domaines qui sont délicats à résoudre au niveau national ou qui ont un potentiel clair pour bénéficier de la coordination internationale (lute contre la pollution, terrorisme...)
- l'intergouvernementalisme : le soutien de l'opinion devrait être supérieur pour les domaines de « low politics » que pour ceux de la « high politics », essentiellement la politique étrangère et la défense.
- l'utilitarisme : le soutien de l'opinion reflète un calcul utilitariste sur les coûts et bénéfices de l'action européenne pour les individus ou leurs pays. La thèse de l'utilitarisme économique, qui constitue désormais une thèse robuste des études sur l'intégration européenne et se trouve au centre des débats théoriques, affirme que le processus d'intégration est fondé sur des calculs nationaux quant aux gains potentiels de l'unification. Eichenberg et Dalton montrent que les Européens évaluent les performances politiques de l'UE dans deux sens. Premièrement, les gains du commerce intra-européens sont fortement corrélés avec le soutien à l'intégration. Deuxièmement, il y a maintenant une solide démonstration que les Européens évaluent l'UE sur la base des performances économiques telles que le taux de chômage, la croissance économique ou l'inflation<sup>111</sup>. Le travail de Gabel montre que les Européens sont assez sophistiqués dans leurs évaluations des coûts et des bénéfices de l'intégration<sup>112</sup>.

---

<sup>111</sup> Gabel 1995 ; Eichenberg et Dalton 1993.

<sup>112</sup> GABEL Matthew (1998), *Interests and Integration : Market Liberalization, Public Opinion, and European Union*, Ann Arbor, University of Michigan Press.

Les auteurs se fondent sur la question trend de l'Eurobaromètre concernant les politiques qui doivent être décidées par le gouvernement national, ou conjointement avec l'Union européenne. L'analyse se concentre sur le pourcentage du public qui déclare que telle politique particulière doit être décidée conjointement. Ils démontrent des *variations significatives entre les politiques*. Un groupe qui se situe au-dessus de la moyenne comprend 6 politiques : aide au développement, recherche scientifique, politique étrangère, environnement, asile et immigration. Ces politiques sont très diverses mais toutes sont : orientées vers l'environnement extérieur ; des domaines traditionnels d'interdépendance ; elles n'ont pas d'implications immédiates pour les citoyens. Le groupe moyen comprend fondamentalement deux types de politiques : la défense et ce qui a trait à l'économie. Le rang de la défense est compréhensible dans les termes de la distinction « low / high politics » (défense avant tout du territoire national), mais il est significatif que cet aspect des relations extérieures est apparemment déconnecté de la politique étrangère qui apparaît dans le premier groupe. L'opinion apparaît moins encline à voir se développer les responsabilités de l'UE dans les domaines suivants : droits individuels et modes de vie (conditions de travail, sécurité sociale, éducation...).

Il ne semble pas y avoir de distinction low / high politics si l'on entend par high politics la poursuite de l'intérêt national dans les relations avec l'environnement extérieur. Les Européens semblent avoir adopté depuis longtemps la vision que ces intérêts sont mieux défendus au niveau européen. La défense demeure problématique de ce point de vue. Les élites européennes ont dans un premier temps souligné les difficultés de coordonner les politiques étrangères et de défense, mais Eichenberg et Dalton remarquent que cette conception semble avoir apparemment changé comme le montre l'enquête Eurobaromètre 44, menée au printemps 1996 et l'enquête sur les élites en 1996 qui atteste un soutien très supérieur des élites européennes pour accroître la coopération dans le domaine de la défense. L'étude de Liesbeth Hooghe en 2003 cherche à répondre à cette question aussi fondamentale, puisqu'elle est au fondement de la thèse dominante du « consensus permissif » : Quelle est la réalité du clivage entre l'opinion et les élites concernant l'intégration

européenne ?<sup>113</sup> Or si la thèse conventionnelle se fonde sur une base théorique, sa validation empirique reste encore faible. Certes les enquêtes Eurobaromètre confirment clairement ce fossé entre l'opinion et les élites. Mais l'image s'avère beaucoup plus nuancée dès lors que l'on désagrége l'intégration européenne pour analyser les différentes politiques.

Hooghe compare les données de l'Eurobaromètre 54 réalisé en 2002 avec une enquête par questionnaire qu'elle a conduite auprès des élites de la Commission européenne entre février 2001 et février 2002 (93 répondants sur 250) et le sondage spécial, réalisé pour Eurobaromètre, sur les élites nationales réalisé entre février et mai 1996<sup>114</sup>. Les enquêtes montrent qu'il y a un gouffre entre les élites et les citoyens sur l'intégration européenne dans son acception globale, en utilisant comme indicateur les questions classiques de « est-ce une bonne chose » et le bénéfice que son pays a tiré de la construction. Lorsqu'on demande la position de principe sur l'intégration (bonne ou mauvaise chose) les élites sont clairement plus favorables que l'opinion, mais quand l'on demande quelles politiques doivent être décidées au niveau européen plutôt qu'au niveau national, les élites ne sont pas significativement plus favorables à l'intégration européenne que l'opinion. Cela dépend surtout de la nature des politiques. Elle montre en particulier que pour les politiques de « high politics » qui concernent le cœur de la souveraineté (immigration, Politique étrangère, politique de, défense et politique monétaire) : les élites de la Commission sont nettement plus favorables à l'action de l'Union européenne (+ 33 %) ainsi que les élites nationales (+14 %) que l'opinion. Dans le cas de la Politique étrangère, le soutien des élites de la Commissions s'élève à 92,4 %, 64,3 % pour les élites nationales et 71,6 % pour l'opinion. Dans le cas de la défense les chiffres sont respectivement de 68,8 %, 64,5 % et 43,6 %. Par rapport à Eichenberg et Dalton, Hooghe introduit donc une nuance importante concernant la défense en pointant le clivage existant entre les élites, favorables au 2/3

---

<sup>113</sup> HOOGHE Liesbet (2003), "Europe Divided ? Elites vs. Public Opinion on European Integration", *European Union Politics*, vol. 4, n° 3, p. 281-304.

<sup>114</sup> Une telle comparaison soulève de très gros problèmes méthodologiques compte-tenu de la disparité des méthodes (enquête par questionnaire sur une population limitée / enquête par sondages sur des échantillons représentatifs) et sur le décalage de date entre les données 1996 / 2002. Les résultats sont donc davantage à prendre comme des ordres de grandeur, des indices que comme des données fiables.

et l'opinion dont moins de 45 % soutiennent les décisions communes au niveau Européen plutôt que par le gouvernement national pour la défense. Ce clivage élitare se confirme en 2003 au niveau agrégé. Si 50 % des Européens sondés estiment que les décisions en matière de défense devraient être prises en commun dans le cadre de l'Union européenne, ils sont 58 % parmi ceux qui ont poursuivi leurs études au-delà de 20 ans contre 48 % pour les autres et 58 % chez les cadres supérieurs contre 47 % chez les ouvriers<sup>115</sup>. En revanche, elle confirme le soutien supérieur dont bénéficie, parmi les élites comme dans l'opinion, la politique étrangère par rapport à la défense. Eichenberg et Dalton notent un soutien beaucoup plus fort pour l'intégration de la politique extérieure que pour la sécurité et défense. Selon Eichenberg et Dalton deux explications sont à retenir. 1./ L'Union européenne bénéficie d'une longue tradition de coordination dans le domaine des relations extérieures (commerce international); 2./ le soutien à la politique extérieure évoque des enjeux généraux, alors que l'intégration dans le domaine de la défense a des implications plus spécifiques, opérationnelles et éventuellement budgétaire. Dans le cas de la défense, ils observent une polarisation substantielle entre les membres anciens de l'Union européenne et les nouveaux membres, récemment intégrés. Précisons que les nouveaux entrants en question sont ceux de l'élargissement de 1995 (Autriche, Suède, Finlande) et que par conséquent les variables culturelles et institutionnelles liées à la neutralité peuvent expliquer cet écart. Une des interrogations que soulèvent ce constat réside dans la persistance de clivage ou dans l'existence d'un effet d'apprentissage. Cette seconde hypothèse serait cohérente avec la thèse de l'expérience passée de l'Union européenne comme explication de l'écart de soutien entre la PESC et la PESD. Elle mériterait un examen longitudinal pour vérifier si l'on observe un effet d'apprentissage différent entre la vague d'élargissement de 1995 et celle de 2004.

---

<sup>115</sup> Eurobaromètre standard 60.1, novembre 2003. L'EB 60.1 est le dernier pour lequel on dispose sur le site de la Commission d'une répartition par critères socio-démographiques des répondants dans les annexes. C'est pourquoi on l'utilise ici comme point de comparaison le plus récent avec les résultats de Hooghe.

### 3.2. Soutien massif à la PESD ou acquiescement de façade ?

Mais le trait le plus important de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) depuis Maastricht, c'est le caractère strictement intergouvernemental de son fonctionnement. Est-ce que cette situation reflète les vues des Européens ? Dans les années 1970 et 1980, les réponses aux Eurobaromètres comme les réponses aux sondages du gouvernement américain, montrent que les Européens soutiennent des actions communes dans le domaine de la politique extérieure.

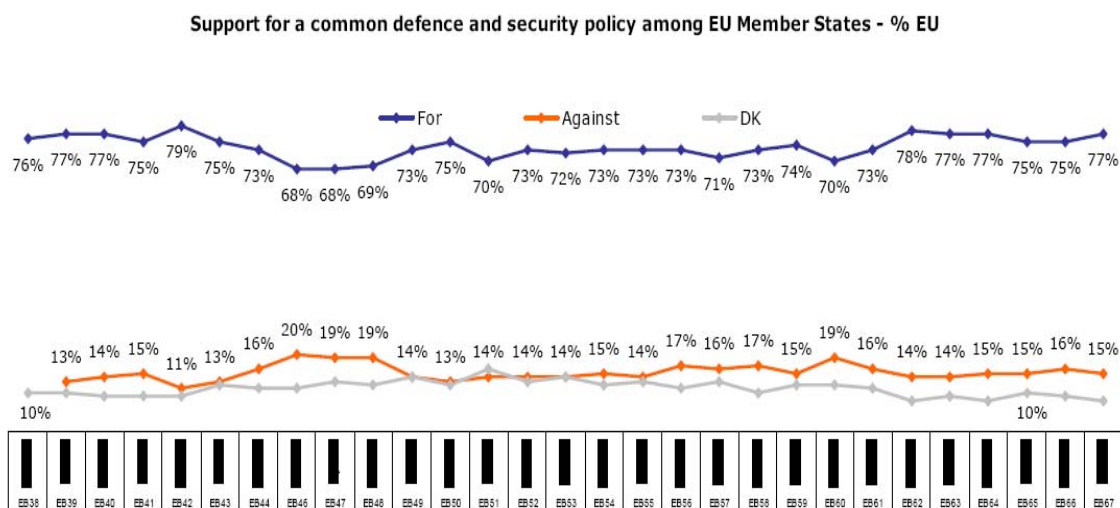
Selon les enquêtes Eurobaromètre, le soutien à la Politique européenne de sécurité et de défense est très élevé. En 2007, plus de  $\frac{3}{4}$  des Européens (77 %) répondent positivement à la question « veuillez me dire, pour chaque proposition, si vous êtes pour ou contre : une politique de sécurité et de défense commune des Etats membres de l'Union européenne », avec 8 % des répondants qui ne se prononcent pas<sup>116</sup>. En 2007, ce soutien s'avère plus prononcé dans les nouveaux Etats membres, entrées à partir de 2004, que dans l'Europe des 15, avec respectivement 83 et 76 %. Parmi les nouveaux entrants, seul Malte (62 %) et la Roumanie (77 %), la Bulgarie (78 %) présente un taux de réponses positives inférieur à 80 %. La Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg, la France, la Grèce appartiennent également à ce premier groupe. On retrouve dans le groupe de pays où l'opinion est moins encline à soutenir la PESD, les pays traditionnellement plus réservé sur une politique de défense européenne soit par atlantisme comme dans le cas du Royaume-Uni (56 %) ou du Portugal (70 %) soit pour des raisons de neutralité dans le cas de l'Irlande (61 %), la Suède (59 %), l'Autriche (68 %). Il convient cependant de souligner l'évolution très forte de ces pays en une décennie. Si l'on prend comme point de comparaison l'enquête de 1996<sup>117</sup>, les trois pays nordiques ayant rejoint l'Union européenne en 1995 étaient contre une politique de sécurité et de défense commune : 54,4 % des Suédois, 58,5 % des Danois, et 69,3 % des Finlandais se déclaraient défavorables. Les Etats les plus favorables en 2007 ont également connu une progression significative des opinions favorables à la PESD. En 1996, 70,5 % des Allemands, 70,1 % des

---

<sup>116</sup> Enquête Eurobaromètre EB 67, printemps 2007.

<sup>117</sup> Enquête *Building Europe Together*, conduite auprès de 65 000 personnes dans les 15 Etats-membres entre le 28 janvier et 12 mars 1996.

Grecs, 60,3 % des Français, 59,4 % des Belges se prononçaient pour une politique européenne en matière de sécurité et défense contre 88 % des Belges, 87 % des Allemands, 82 % des Français et 84 % des Grecs en 2007. La seconde caractéristique du soutien des Européens à la PESD est sa constance à un niveau très élevé depuis le début des années 1990. Il est systématiquement supérieur à 70 % des Européens interrogés, sauf en 1996-97 où le taux descend à 68-69 %. Grâce notamment à l'apport des nouveaux Etats membres, il se situe au-dessus de 75 % depuis 2004.



L'enquête *L'Europe et ses moyens de défense* confirme ce résultat. Il est demandé aux personnes interrogées dans 5 pays (Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni) : selon vous une politique européenne commune de défense est-elle aujourd'hui : essentielle / souhaitable / secondaire / inutile<sup>118</sup>.

En 2007, 38 % des sondés l'estiment essentielle et 43 % souhaitable, ce qui représente 81 % d'opinions favorables. Ce chiffre est stable depuis la

<sup>118</sup> On peut relever que la formulation n'est pas tout à fait neutre (secondaire et inutile ne sont pas du même ordre et pas connoté de la même façon que pas souhaitable, pas essentielle).



première vague de l'enquête en 2000. Au sein des opinions favorables, la réponse « essentielle » progresse de 33 à 38 % dans la moyenne européenne.

Tableau 3.1 : Soutien à une politique européenne de défense commune (Enquête EADS)

Selon vous une politique européenne commune de défense est-elle aujourd'hui : essentielle / souhaitable / secondaire / inutile ?

| Date     | UE 5 |    | France |    | Allemagne |    | Royaume-Uni |    | Italie |    | Espagne |    |
|----------|------|----|--------|----|-----------|----|-------------|----|--------|----|---------|----|
| Soutien* | +    | ++ | +      | ++ | +         | ++ | +           | ++ | +      | ++ | +       | ++ |
| 2000     | 81   | 33 | 83     | 32 | 87        | 31 | 78          | 34 | 75     | 37 | 78      | 31 |
| 2001     | 84   | 41 | 87     | 39 | 88        | 44 | 78          | 44 | 82     | 42 | 82      | 35 |
| 2002     | 84   | 39 | 85     | 38 | 88        | 41 | 78          | 39 | 86     | 41 | 84      | 35 |
| 2003     | 82   | 38 | 83     | 33 | 90        | 42 | 73          | 35 | 81     | 42 | 78      | 32 |
| 2006     | 82   | 38 | 82     | 31 | 90        | 38 | 75          | 36 | 78     | 46 | 83      | 41 |
| 2007     | 81   | 38 | 84     | 34 | 86        | 40 | 70          | 34 | 84     | 34 | 85      | 39 |

*La colonne + correspond à la somme des réponses « essentielle et souhaitable » en pourcentage.*

*La colonne ++ renseigne le pourcentage de réponses « essentielle »*

Dans le cas français, les sondages nationaux confirment les résultats de l'enquête Eurobaromètre, avec une formulation différente en introduisant la recherche de l'efficacité. En 2004, 69 des personnes interrogées pensent préférables d'adopter des mesures à l'échelle européenne pour être le plus efficace possible concernant « les questions de défense et d'envoi de troupes à l'étranger » contre 32 % qui optent

pour l'échelon national, soit un recul de 7 % en faveur de l'option européenne par rapport au même sondage réalisé en 2001<sup>119</sup>. Dans des enquêtes Eurobaromètre proches en termes de date fin 2000 et fin 2003, la question reçoit 50 % d'opinions « pro-européennes ».

Un tel « plébiscite » constitue pour beaucoup d'auteurs un « soutien suspect », comme le souligne Cyrille Thiebaud<sup>120</sup>. En effet, on peut voir dans un niveau si élevé de soutien un biais d'acquiescement des sondés, qui seraient d'autant plus enclins à répondre positivement qu'ils n'ont pas d'attitudes très structurées sur un sujet aussi complexe et sur lequel ils sont mal informés.

Comme le note très justement Vincent Tournier : « Tout le problème est de savoir ce que les gens entendent par 'politique commune'. L'adjectif 'commun' (...) est-il interprété dans un sens proprement communautaire, c'est-à-dire supranational » et il avance ce que l'on peut appeler la thèse sceptique sur le soutien à la PESD « en souhaitant une politique commune en matière de défense ou de diplomatie, bon nombre d'Européens souhaitent simplement manifester leur accord avec une logique de coopération intergouvernementale, sans être pour autant partisans d'un transfert de souveraineté vers les instances européennes »<sup>121</sup>. A l'appui de cette thèse, que nous appellerons la thèse sceptique, Vincent Tournier mobilise deux sondages nationaux réalisés en France.

Dans le premier sondage, réalisé par la SOFRES en 2000 : 38 % des Français interrogés souhaitent qu'il y ait une politique étrangère unique de l'Union décidée par les 15 Etats et qui s'impose à tous », alors que 56 % se prononcent pour que « chaque Etat conserve sa politique étrangère comme actuellement ».

---

<sup>119</sup> Sondage *Les sentiments des français à l'égard de l'Europe*, TNS Sofres pour la Fondation Robert Schuman, réalise du 28 au 30 avril 2004 sur un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus.

<sup>120</sup> THIEBAUD Cyrille (2007), *Réflexion Méthodologique : Que peuvent apporter les études de réception à l'analyse du raisonnement politique. (L'opinion des Français sur l'Europe de la défense)*, Papier présenté au 9<sup>e</sup> Congrès de l'AFSP, Toulouse.

<sup>121</sup> TOURNIER Vincent (2004), « Aux armes Européens ? Les opinions publiques face à la PESD : les raisons d'un blocage » dans Fabien Terpan (dir.), *La PESD. L'UE peut-elle gérer les crises ?* Toulouse, Presses de l'IEP de Toulouse, p. 297.

Le second, mené par BVA en 2002, confirme que la voie privilégiée est bien une forme de coopération européenne qui préserve la souveraineté nationale : 45 % des sondés estiment que l'augmentation de la coopération avec ses alliés européens, tout en gardant la maîtrise de la décision de s'engager militairement paraît être la meilleure solution en ce qui concerne l'avenir de la défense, 21 % préfèrent une totale autonomie d'action de la France et seuls 23 % que les « armées françaises se fondent dans une défense européenne commune aux principaux pays de l'Union européenne ». Enfin il rappelle que l'Eurobaromètre de 1996 permettant aux sondés de choisir entre trois formules pour le niveau de décision (national / européen / mixte combinant nation et Union européenne) l'option européenne n'est plus privilégiée que par 29 % des Européens dans le cas de la défense, alors que le choix de décisions prises en commun au sein de l'Union européenne pour la défense oscille entre 1976 et 2000 entre 46 % et 56 %, l'étiage de 1996 correspondant d'ailleurs à l'année 1996, lorsque seulement deux options sont proposées. Vincent Tournier en conclue que la formulation des questions jouent un grand rôle, à dessein, dans le soutien important apporté par les enquêtes des Eurobaromètres à la PESC et la PESD. Cette conclusion ignore cependant qu'il s'agit de deux types de questions différents qui ne mesurent pas la même chose. Par ailleurs, si la formulation des enquêtes Eurobaromètre est sans doute biaisée, il en est de même des sondages français, ce qu'omet Vincent Tournier. Par exemple, le sondage BVA demande quelle solution paraît la meilleure aux sondés, ce qui peut introduire un décalage avec ce qu'ils souhaitent ou pensent crédibles. Par ailleurs, l'éventail des réponses est fortement biaisé en faveur de la réponse qui reçoit le plus de suffrages. La même année, un sondage réalisé pour le ministère de la défense dans le cadre de son baromètre annuel montre que la fraction de français qui souhaitent dans les années à venir une défense nationale totalement indépendante est de l'ordre du quart de l'opinion (24 %) alors que 32 % souhaitent « une défense européenne commune incluant uniquement les forces classiques » et 36 % qu'il y ait une défense européenne commune incluant les forces nucléaires françaises et anglaises<sup>122</sup>. En 2006, 39 % privilégient la solution la plus européenne (inclusion des forces nucléaires dans une

---

<sup>122</sup> DICOD, *Les Français et la Défense, 10 ans de sondages*, Paris, Ministère de la Défense, 2002, p. 19.

défense européenne commune), 35 % une défense commune n'incluant que les forces conventionnelles et 23 % une défense totalement indépendante<sup>123</sup>.

Autrement dit, dans le cas Français on observe que les répondants privilégient des formules préservant l'autonomie de décision de la France, correspond au modèle de la coopération intergouvernementale. Mais il faut aussi souligner que de façon régulière, seul un quart revendique une défense purement nationale et qu'une forte minorité, supérieur au tiers des répondants, préconise les options maximalistes en termes d'intégration. Ainsi dans le Transatlantic Trends 2006, 41 % des français se déclarent d'accord avec la proposition suivante « Si l'Union européenne devait décider d'utiliser la force militaire, la France devrait se soumettre à cette décision même si elle n'est pas d'accord ».

Surtout, il importe de souligner que le soutien et les attentes des Européens en faveur d'une politique de sécurité et de défense commune ressort fortement des enquêtes qualitatives, réalisées pour la Commission européenne en 2001<sup>124</sup> et 2006. En 2006, une enquête qualitative menée dans les 25 États-membres par le biais de focus group auprès de personnes issues des classes moyennes avec trois type de groupes : des personnes de 25 à 65 ans, des jeunes de 18 à 24 ans, des personnes de 15 à 65 classé comme « Eurofragiles » suite à un test filtre dans le questionnaire<sup>125</sup>. Les résultats montrent une convergence remarquable des attentes des personnes interrogées concernant le rôle de l'Union européenne comme garant de la paix et de la sécurité et pour un rôle plus important et une plus grande influence de l'Union sur la scène internationale. La paix et l'unité entre les États-membres sont systématiquement cités comme un des objectifs majeurs de l'Union, en particulier comme premier objectif dans chez les membres historiques

---

<sup>123</sup> DICOD, *Les Français et la Défense, 15 ans de sondages*, Paris, Ministère de la Défense, 2007, p. 18.

<sup>124</sup> Perceptions of the European Union. A Qualitative Study of the Public's attitudes to and Expectations of the European Union in the 15 Member States and in 9 Candidates Countries, Study by OPTEM Sarl for the European Commission, June 2001.

<sup>125</sup> The European Citizens and The Future of Europe. Qualitative Study among Citizens in the 25 Member States, Eurobarometer Qualitative Study, realise par OPTEM, Bruxelles, DC Communication, mai 2006.

(Allemagne, France, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni...). Une politique de sécurité commune figure également parmi les objectifs prioritaires, mais elle est clairement orientée vers les menaces non militaires : lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, le contrôle des frontières et de l'immigration. De façon plus occasionnelle, la politique de défense commune est mentionnée. Le manque de contrôle de l'immigration clandestine et l'absence d'une politique extérieure commune figurent parmi les critiques de second ordre adressées à l'Union européenne, après les problèmes économiques et sociaux. Enfin lorsqu'ils sont invités à définir trois priorités absolues pour les politiques de l'Union dans les dix années à venir, une politique extérieure commune et une politique de sécurité efficace, notamment dans la lutte contre le terrorisme figure dans le peloton de tête. Une partie de l'entretien est consacrée à l'action de l'Union européenne dans dix domaines et vise à déterminer le degré de connaissance des individus sur les actions entreprises, s'il s'agit d'une priorité dans les 10 ans à venir, et s'ils estiment que le niveau européen ou le gouvernement national est le plus pertinent. Interrogés sur la justice et la sécurité, les Européens marquent une très forte préoccupation pour les questions de sécurité. Si dans certains pays (Malte, Chypre, Pays d'Europe de l'Est), la sécurité renvoie prioritairement à la « sécurité des frontières », l'accent est mis pas l'ensemble des Européens sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, la régulation de l'immigration et le contrôle des frontières. La grande majorité des répondants juge le niveau européen plus efficace. En termes de politique extérieure, le degré de connaissances est faible. La PESC est perçue comme inexistante et se résumant à la « cacophonie » des positions nationales contradictoires. La mise en œuvre d'une politique extérieure commune est considérée comme une nécessité et une priorité pour que l'influence de l'Europe augmente en particulier vis-à-vis des États-Unis. Les personnes interrogées souhaitent le développement d'une politique de défense commune. S'ils sont particulièrement conscients des difficultés (intérêts divergents, égoïsmes nationaux), une large majorité des panels, exceptée au Royaume-Uni, plus mesuré, souhaite que le niveau européen soit privilégié.

### 3.3. Structuration de l'opinion publique concernant le soutien à la PESD.

Céline Belot souligne que, à l'instar du soutien à l'intégration européenne, le soutien en faveur de la PESD et de l'action internationale de l'UE est sociologiquement déterminé<sup>126</sup>. L'un des facteurs les plus déterminants du soutien des citoyens à l'intégration européenne en général, et à l'action internationale de l'UE en particulier, reste la nationalité, ce que confirment des études générales sur l'influence de l'appartenance nationale dans le soutien à l'UE<sup>127</sup>. Surtout, le soutien à « une politique étrangère commune » est plus fort chez les indépendants, les cadres et les plus diplômés. L'Union européenne suscite avant tout un soutien élitaire<sup>128</sup>. Les travaux sur le soutien à une politique européenne de sécurité et de défense tendent à confirmer ces résultats. Au début des années 1990, Manigart et Marlier soulignent que les variations nationales sont les plus significatives par rapport aux variables sociales (âge, sexe, niveau d'éducation, statut socio-économique) ou les valeurs<sup>129</sup>. Comme le suggère la théorie de la mobilisation cognitive développée par Inglehart, le soutien à des décisions communes au sein de la Communauté européenne dans le domaine de la défense augmente avec le niveau d'éducation, le revenu et la profession. Les hommes sont légèrement plus favorables que les femmes (53 % contre 50 %) et l'âge ne semble pas avoir d'effet. Mais le clivage le plus important est le clivage national. En 2003, l'enquête Eurobaromètre 60.1 confirme ces résultats, selon une analyse à plat des données agrégées. Le statut professionnel, le sexe, et surtout le niveau d'éducation et l'opinion sur l'appartenance de son pays à l'Union européenne orientent à la hausse les résultats en

---

<sup>126</sup> BELOT Céline (2005), « La légitimation de l'acteur Union européenne par les opinions publiques » dans Franck Petiteville et Damien Helly (dir.), *L'Union européenne, acteur international*, Paris, L'Harmattan.

<sup>127</sup> KRITZINGER Sylvia (2003), « The influence of the Nation-State on individual support for the European Union », *European Union Politics*, 4 (2), p. 219-241.

<sup>128</sup> BELOT Céline (2002), « Les logiques sociologiques de soutien au processus d'intégration européenne : éléments d'interprétation », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 9, n° 1, p. 11-29.

<sup>129</sup> MANIGART Philippe et Marlier Eric (1993), « European public opinion on the future of its security », *Armed Forces and Society*, vol. 19, n° 3, p. 335-352.

faveur de décisions prises en commun au sein de l'Union européenne. La structuration sociale de l'opinion publique des 15 Etats-membres est très similaire lorsque les personnes sont interrogées sur le soutien à la PESD. 66 % des femmes se déclarent pour une « politique de sécurité et de défense commune des pays membres de l'Union européenne » contre 73 % des hommes, la différence se faisant sur le taux de non-réponse (ne sait pas) plus élevé chez les femmes (15 % contre 8 pour les hommes). Les cadres et professions indépendantes sont davantage favorables à la PESD que les retraités, ouvriers et les sans emploi (74 % contre 66 %). Mais là aussi la différence provient essentiellement des non-réponses. Le clivage le plus net concerne le niveau d'éducation. Les individus ayant poursuivi leurs études au-delà de 20 ans approuvent à 77 % la PESD contre 64 % et 20 % contre chez ceux ayant arrêté l'école avant 15 ans. Fort logiquement, les « europhiles », ceux qui estiment que l'appartenance à l'Union européenne de leur pays est une bonne chose soutiennent massivement la PESD, à 85 %, soit deux fois plus que ceux qui considèrent l'appartenance à l'UE comme une mauvaise chose (42 % de soutien et 48 % d'opposition). En 2007, dans une Europe à 27, pour un soutien global de 77 % d'opinions favorable à la PESD, les répondants présentent une forte homogénéité socio-démographique<sup>130</sup>. Le clivage du niveau d'éducation demeure le plus significatif : 67 % des personnes ayant arrêtées les études avant 15 ans soutiennent la PESD contre 80 % pour ceux ayant poursuivis leurs études autour de 20 ans<sup>131</sup>. Les plus de 55 ans sont également moins nombreux à soutenir la PESD (71 % contre 78 % des 15-24 ans), sans que cela ne se traduise par une augmentation des opinions contre par rapport à la moyenne, mais pas une augmentation des non-réponses. Vincent Tournier insiste moins sur la dimension élitare du soutien que sur l'autonomie dont bénéficieraient les élites gouvernementales pour imposer leur agenda et leurs préférences concernant la coopération européenne en matière de défense<sup>132</sup>. Enfin, dans le cas de la PESD la thèse du soutien élitare n'est pas vraiment

---

<sup>130</sup> Eurobaromètre 66, Septembre 2007.

<sup>131</sup> Là encore l'écart se joue essentiellement sur le taux de non-réponses, les moins éduqués ayant un taux de non-réponses (15 %) deux fois supérieurs à la moyenne, et plus de 3 fois supérieur à ceux ayant poursuivis leurs études au-delà de 20 ans (4 %).

<sup>132</sup> TOURNIER Vincent (2004), « Aux armes Européens ? Les opinions publiques face à la PESD : les raisons d'un blocage » dans Fabien Terpan (dir.), *La PESD. L'UE peut-elle gérer les crises ?* Toulouse, Presses de l'IEP de Toulouse.

vérifiée compte tenu du niveau très élevé de soutien et de l'homogénéité des réponses en fonction des données socio-démographiques des répondants. En outre les écarts, faible de soutien en fonction des variables (n'excédant pas 10 %), sont dus essentiellement à une augmentation du taux de non-réponses plus qu'à des réponses négatives qui n'excèdent jamais les 18 % selon la variable retenue dans l'enquête de 2007. Autrement dit, la thèse élitiste vérifiée et abondamment documentée pour ce qui concerne le soutien général à l'Union européenne ou la monnaie unique, apparaît dans le cas de la PESD comme une problématique importée, sans que cela corresponde à une réalité empirique solide.

### **3.4. Comment répondre aux nouvelles menaces ?**

#### *3.4.1. Perceptions des menaces*

L'ouvrage publié par le Conseil économique de la défense en 2007 constate une « perception de la menace non homogène » chez les Européens, en rappelant les raisons historiques et culturelles principalement héritées de l'après-guerre et de la guerre froide<sup>133</sup>. Mais aucun travail de recherche ne s'est penché sur la perception des menaces et des risques internationaux par les opinions publiques européennes. Si aucune étude systématique n'a été réalisée jusqu'à présent, plusieurs enquêtes par sondages existent pour saisir les perceptions des Européens concernant les menaces pesant sur leur sécurité et la sécurité de leur pays. Elles permettent également de dégager la hiérarchie des menaces. Le sondage *L'Europe et ses moyens de défense* interroge en 2007 les citoyens de 5 pays de l'Union européenne sur leurs perceptions globales des menaces par rapport à l'année précédente<sup>134</sup>. « Selon vous, les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité dans le monde sont-elles aujourd'hui plus importantes, moins importantes ou ni plus ni moins importantes

---

<sup>133</sup> Philippe Esper et al., *Défendre la France. Défense l'Europe*, Paris, Perrin 2007, p. 248-249.

<sup>134</sup> *L'Europe et ses moyens de défense, Vague 6*, Sondage réalisé par IPSOS pour le GIFAS, février 2007.



qu'il y a un an? ». 46 % des sondés estiment que ces menaces sont plus importantes, 34 % en Italie, 39 % en France, 41 en Espagne, 53 en Allemagne et 56 au Royaume-Uni. Très peu de répondants estiment que le niveau de menace diminue, moins de 5 % sauf en Italie (6 %).

Les individus sont ensuite interrogés sur cinq menaces potentielles pour savoir s'ils les considèrent comme très importantes, assez importantes, peu importantes, ou ne représentent pas de menace du tout. On peut relever que le questionnaire prend soin de ne pas les présenter d'emblée dans la question comme des menaces<sup>135</sup> : le terrorisme international, les armes nucléaires, chimiques ou bactériologiques de destruction massive, la montée des extrémismes, les conflits pour les ressources naturelles, le déséquilibre riches / pauvres. Le taux de non-réponse est particulièrement faible, moins de 2 %. La modalité « ne représente pas de menace du tout » ne reçoit quasiment aucun suffrage (toujours inférieur à 3 %). Le très haut niveau de réponses positives (addition des modalités très et assez importante) à chaque item soulève un problème méthodologique. Autrement dit le sondage mesure davantage une réaction à une question qu'une inquiétude réelle qui se manifesterait y compris en l'absence de sollicitation dans un questionnaire. Même avec cette précaution méthodologique, ces résultats sont significatifs dans la mesure où lorsqu'ils sont sollicités, les individus interrogés ont la possibilité de répondre par la négative ou de ne pas répondre. En outre, la modalité « très importante » renseigne sur l'intensité. Surtout, elles indiquent au minimum des « opinions latentes » susceptibles d'être activées par des événements et / ou des entrepreneurs.

Le tableau ci-dessous indique les résultats pour 2007.

Tableau 3.2 : Menaces considérées comme importante en 2007 dans 5 pays Européens<sup>136</sup>

|                          | UE 5     | FR      | RU      | ALL     | ESP     | IT      |
|--------------------------|----------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Terrorisme international | 92 (62)* | 94 (62) | 91 (68) | 86 (46) | 97 (71) | 93 (71) |
|                          | 1**      | 1       | 1       | 2       | 1       | 1       |

<sup>135</sup> Elle est, en effet, formulée ainsi : "Pour chacun des éléments suivants, dites-moi s'il représente selon vous..."

<sup>136</sup> Combine les modalités de réponse très importante et assez importante.

|                                                                          |              |              |              |              |              |              |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Armes nucléaires, chimiques, ou bactériologiques de destruction massives | 89 (61)<br>2 | 88 (58)<br>3 | 88 (60)<br>3 | 87 (53)<br>1 | 93 (69)<br>2 | 90 (70)<br>2 |
| Montée des extrémismes                                                   | 89 (57)<br>3 | 93 (66)<br>2 | 88 (59)<br>4 | 85 (43)<br>3 | 91 (59)<br>3 | 90 (63)<br>3 |
| Conflits pour les ressources naturelles                                  | 88 (51)<br>4 | 86 (40)<br>4 | 90 (53)<br>2 | 85 (46)<br>4 | 91 (55)<br>4 | 89 (60)<br>4 |
| Déséquilibre Riches / Pauvres                                            | 83 (46)<br>5 | 86 (45)<br>5 | 78 (40)<br>5 | 77 (37)<br>5 | 90 (58)<br>5 | 88 (56)<br>5 |

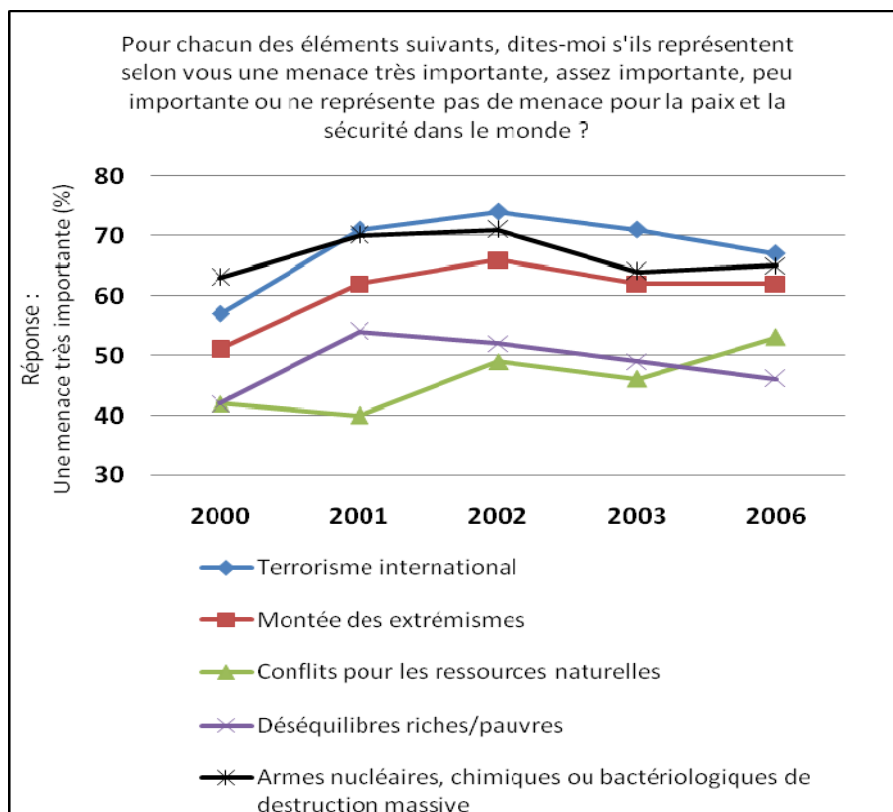
\*Le chiffre entre parenthèse (62) indique le % de réponses pour la modalité « très importante ».

\*\* Chiffre indiquant la hiérarchie par ordre décroissant, du plus important au moins important.

Compte tenu de la très forte homogénéité des résultats dans des taux de réponses très élevé, l'analyse doit porter sur la modalité « une menace très importante » qui est beaucoup plus significative sur l'état de l'opinion publique concernant la perception et la hiérarchie des menaces car elle saisit l'intensité des préférences. La hiérarchie des menaces se trouve d'ailleurs, dans certains cas, marginalement modifiée si l'on ne s'intéresse qu'aux menaces considérées extrêmement importantes : on note par exemple une évolution en France dans la hiérarchie entre la montée des extrémismes et le terrorisme international au Royaume-Uni dans le degré de priorité accordé aux conflits pour les ressources naturelles qui glisse du deuxième au quatrième rang, quand on ne tient compte que de la modalité de réponse la plus forte. De surcroît, travailler sur cette modalité permet de réduire la portée du biais d'acquiescement que comportent manifestement les résultats globaux.

En raisonnant uniquement sur les menaces que les répondants considèrent comme très importantes, la hiérarchie de la perception des menaces par les Européens est claire et stable dans le temps, depuis 2001.

Figure 3.2 : Évolution des menaces importantes en Europe



Source: Sondage IPSOS/EADS, *L'Europe et ses moyens de défense, vague 5, Février 2006*<sup>137</sup>.

Le terrorisme international, les armes de destruction massives et la montée des extrémismes sont clairement identifiés comme les principales menaces. On observe par ailleurs que la perception de ces trois menaces évolue de la même façon : elles sont solidaires. Leur évolution se traduit par une progression rapide entre 2000 et 2002, moment où elles atteignent toutes les trois leur pic. L'effet des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, l'apparition d'Al Qaeda comme un thème majeur sur l'agenda médiatique international, la préparation de la riposte avec l'intervention en Afghanistan et la phase de « conditionnement » sur la prolifération des armes de destruction massives en Irak et en Iran (en

<sup>137</sup> En 2001, le sondage est réalisé après les attentats du 11 septembre, courant novembre 2001.

2002). A partir du pic de 2002, la perception de ces menaces s'atténue de façon régulière jusqu'en 2007 pour se maintenir à un niveau cependant élevé : 62 % des personnes interrogées en 2007 considèrent le terrorisme international comme une menace très importante pour la paix et la sécurité dans le monde. Ils sont 61 % dans ce cas pour les armes de destruction massives et 57 % pour la montée des extrémismes. Il faut toutefois souligner que ces menaces n'apparaissent nullement avec le 11 septembre. Les événements de 2001 ne modifient pas la hiérarchie des menaces perçues par les Européens, elles amplifient les préoccupations sur le terrorisme, les armes de destruction massives et l'extrémisme. L'autre point important est le faible impact des attentats de Madrid (2003) et Londres (2005) sur la structuration des opinions. Il convient cependant de relever que les individus sont interrogés sur le fait de savoir si ces phénomènes représentent une menace pour la sécurité dans le monde. Ils ne sont donc pas directement interrogés sur la perception des menaces pour eux-mêmes, leur pays ou l'Europe.

Les déséquilibres structurels au niveau international (conflits pour les ressources naturelles, déséquilibres riches / pauvres) constituent un second type de préoccupation, qui sont systématiquement classés après les trois menaces précédentes et dont le profil d'évolution est plus autonome. Sur la durée, la perception de ces deux menaces progressent mais avec une évolution temporelle différente. Si la problématique de la pauvreté connaît un pic en 2001<sup>138</sup>, elle connaît une érosion de l'intensité de sa perception, alors que l'hypothèse de conflits pour les ressources naturelles préoccupe de façon croissante les répondants.

Certaines variations nationales sont significatives. Elles ne concernent pas tant la hiérarchie des menaces, rarement différente au niveau national que pour la moyenne UE 5, sauf en Allemagne où les armes de destruction massives sont classées avant le terrorisme, que l'intensité dans la perception de certaines menaces. D'une part l'Allemagne se caractérise par une intensité inférieure pour toutes les menaces (entre 8 et 14 points de moins que la moyenne des 5 pays), en particulier pour le terrorisme international (46 %), au même niveau que les conflits pour les ressources. Les pays méditerranéens se singularisent par une perception plus aiguë des menaces liées aux ressources naturelles (55 % en Espagne

---

<sup>138</sup> En 2001, le sondage est réalisé dans la seconde quinzaine de Novembre.

et 60 % en Italie) et au déséquilibre riches/pauvres (56 % en Italie et 58 % en Espagne). Le déséquilibre avec la rive Sud de la méditerranée et ses conséquences en termes d'immigration clandestine vers l'Italie et l'Espagne expliquent très certainement cette singularité.

L'Eurobaromètre spécial sur la défense a interrogé les opinions publiques des 15 États-membres sur leurs craintes. La question n'est pas directement formulée sur la menace que représente tel ou tel phénomène mais sur la peur qu'elle inspire<sup>139</sup> (cf. section 4.1 pour un traitement détaillé de cette question). Par rapport à l'enquête EADS, la réponse porte donc davantage sur le sentiment de crainte personnelle, que sur la perception des menaces pour la sécurité internationale.

Réalisé en novembre 2000, les trois principales craintes redoutées par le plus grand nombre d'Européens, soit près des trois quart des sondés, sont des menaces non militaires : le crime organisé (77 %), un accident dans une centrale nucléaire<sup>140</sup> (75 %) et le terrorisme (74 %). Les menaces classiques de type militaire correspondant au schéma historique de la guerre -mondiale, guerre conventionnelle en Europe, conflit nucléaire en Europe- inspire de la crainte à moins d'un Européen sur deux (45 %). Philippe Manigart souligne que la perception des menaces augmente avec l'âge, et le sexe (les femmes étant systématiquement plus nombreuses à exprimer des craintes) et diminue avec le niveau d'éducation, essentiellement pour les risques militaires<sup>141</sup>. Cette question a été répliquée dans l'Eurobaromètre 56 à l'automne 2001, c'est-à-dire quelques semaines après les attentas du 11 septembre. Si les trois mêmes menaces demeurent celles qui inspirent le plus de crainte aux Européens des 15, la hiérarchie se trouve modifiée avec une préoccupation maximale à l'égard du terrorisme qui suscite de la crainte à 86 % des répondants et se trouve classé en premier dans les 15 pays à l'exception

---

<sup>139</sup> "Here is a list of things that some people say they are afraid of. For each of these, please tell me if, personally, you are afraid of".

<sup>140</sup> Il est intéressant de relever l'écart entre le risque que constitue un accident dans une centrale (75 %) et le lancement accidentel d'un missile nucléaire (55 %).

<sup>141</sup> Philippe Manigart, *L'opinion publique et l'Europe de la défense*, Communication pour le symposium "Opinion publique et Europe de la défense : convergence ou divergence ?" organisé à l'initiative de M. André Flahaut, Ministre de la défense, Bruxelles, 3-4 avril 2001, p. 6.

de la Finlande, alors qu'en 2000 seules la France, le Royaume-Uni et l'Espagne classaient le terrorisme au premier rang. Si certaines menaces demeurent stables (crime organisé, accident dans une centrale nucléaire, conflits ethniques en Europe) et que la hiérarchie des menaces n'est pas bouleversée, chaque menace liée à un conflit potentiel augmente significativement : le terrorisme (+ 12 points), les armes de destruction massive (+ 17), le lancement accidentel d'un missile nucléaire (+ 10), une guerre mondiale (+ 20), un conflit nucléaire en Europe (+15), une guerre conventionnelle en Europe (+ 10)

Tableau 3.3 : Craintes des Européens concernant certaines menaces<sup>142</sup>.

|                                             | 2000<br>(EB 54.1) | 2001<br>(EB 56) |
|---------------------------------------------|-------------------|-----------------|
| Terrorisme                                  | 74                | 86              |
| Prolifération des armes NBC                 | 62                | 79              |
| Crime organisé                              | 77                | 79              |
| Accident dans une centrale nucléaire        | 75                | 76              |
| Conflits ethniques en Europe                | 65                | 66              |
| Lancement accidentel d'un missile nucléaire | 55                | 65              |
| Epidémies                                   | 57                | 65              |
| Guerre mondiale                             | 45                | 64              |
| Conflit nucléaire en Europe                 | 44                | 60              |
| Guerre conventionnelle en Europe            | 45                | 56              |

Cette grille de questions a été reprise dans une enquête comparant l'Allemagne et l'Italie en 2002<sup>143</sup>. Quatre items ont été ajoutés : immigration clandestine, catastrophes naturelles, risques alimentaires, crises économiques. Un item est modifié, l'hypothèse d'un conflit nucléaire n'est plus spécifiée « en Europe ». Un item « conflits ethniques

<sup>142</sup> Enquêtes Eurobaromètre 54.1 novembre 2000 et 56 automne 2001.

<sup>143</sup> Sven Garais et al., *Opinion publique et défense européenne en Allemagne, en France et en Italie*, Paris, C2SD, Les documents du C2SD n° 79, 2005. Malheureusement, la partie française de l'étude n'a pu s'appuyer sur un sondage spécifique.

en Europe » a été supprimé. La formulation est cependant différente et permet de mieux cerner l'intensité de la perception : « Pour chacune des menaces pour la sécurité suivantes, veuillez déterminer quel degré de dangerosité, elle représente pour vous ? ». Les réponses possibles sont : très haut, haut, moyen, faible, très faible. Les résultats ne sont pas directement comparables puisqu'ils ne concernent que deux pays et pas l'Europe des 15 et que la question et les items sont différents. Cette enquête confirme cependant les tendances lourdes dégagées par les enquêtes Eurobaromètre. Les menaces classiques (guerre conventionnelle en Europe, guerre mondiale) ne représentent pas un haut degré de dangerosité pour une solide majorité des Italiens et Allemands. La hiérarchie des menaces perçues comme les plus dangereuses privilégient dans les deux pays les armes de destruction massive, le terrorisme et le crime organisé. Dans les deux cas, on observe une préoccupation forte des menaces de nature sociétale telles que l'immigration clandestine, les catastrophes naturelles, ou encore les crises économiques.

Les résultats de l'enquête EADS se confirment quant à la perception beaucoup moins forte des menaces potentielles dans la société allemande que dans la société italienne. Les taux de réponse sont systématiquement très supérieurs en Italie. Le nombre d'Italiens considérant la prolifération nucléaire, bactériologique et chimique, le crime organisé et le terrorisme comme hautement ou très hautement dangereux est deux fois supérieur aux Allemands.

Tableau 3.4. Hiérarchie des menaces en Allemagne et Italie, 2002 (Somme des réponses très haut + haut)

|                                      | Allemagne*<br>(EB 54.1) | Italie**<br>(EB 56) |
|--------------------------------------|-------------------------|---------------------|
| Terrorisme                           | 43.8<br>(4)             | 87.8<br>(1)         |
| Prolifération des armes NBC          | 44.1<br>(3)             | 85.1<br>(3)         |
| Crime organisé                       | 47.1<br>(2)             | 85.2<br>(2)         |
| Accident dans une centrale nucléaire | 31.7                    | 56                  |

## Opinion publique et sécurité en Europe

|                                             |      |      |
|---------------------------------------------|------|------|
|                                             | (7)  | (9)  |
| Lancement accidentel d'un missile nucléaire | 28.5 | 42.2 |
|                                             | (8)  | (11) |
| Epidémies                                   | 25   | 54.1 |
|                                             | (10) | (10) |
| Guerre mondiale                             | 23.3 | 37.9 |
|                                             | (11) | (12) |
| Conflit nucléaire                           | 28.3 | 59.9 |
|                                             | (9)  | (8)  |
| Guerre conventionnelle en Europe            | 18.4 | 30.1 |
|                                             | (12) | (13) |
| Immigration clandestine                     | 37.5 | 67   |
|                                             | (6)  | (5)  |
| Catastrophes naturelles                     | 51.5 | 75.3 |
|                                             | (1)  | (4)  |
| Risques alimentaires                        | 10.7 | 66.1 |
|                                             | (13) | (6)  |
| Crises économiques                          | 37.7 | 62.5 |
|                                             | (5)  | (7)  |

---

\* Sondage réalisé en septembre et octobre 2002 auprès de 877 personnes représentatives de la population âgée de 16 ans et plus, administré en face à face.

\*\* Sondages réalisés auprès de 1600 personnes représentatives de la population âgée de 14 ans et plus entre juin et septembre 2002, administré en face à face ou auto-administré.

La priorité accordée par les Européens à la lutte contre le terrorisme et à la lutte contre la criminalité organisée, ainsi que leur préférence pour une action au niveau européen est confirmée par l'enquête Eurobaromètre spécial, *Le rôle de l'Union européenne dans le domaine des politiques de justice, liberté, sécurité*<sup>144</sup>. Ces résultats sont intéressants dans la mesure où ils ne

---

<sup>144</sup> Eurobaromètre spécial, *Le rôle de l'Union européenne dans le domaine des politiques de justice, liberté et sécurité*, Bruxelles, Commission Européenne, février 2007, 49 p.



portent pas sur la perception des menaces ou des priorités dans le cadre de la PESD. Selon, cette enquête, réalisée entre juin et juillet 2006, « la lutte contre la criminalité organisé et les trafic illégaux » et « la lutte contre le terrorisme » figurent parmi les trois priorités de l'Union européenne les plus souvent citées dans les 25 États membres, parmi une liste de 8 items<sup>145</sup>. La lutte contre le terrorisme est la plus souvent citée dans 5 États membres dont le Royaume-Uni, l'Espagne, la France avec plus de 60 %. Les trois priorités le plus souvent citées, les deux mentionnées précédemment la lutte contre la toxicomanie, sont celles où la plus forte proportion de répondants privilégient l'échelon européen. 86 % des Européens souhaitent que plus de décisions soient prises au niveau européen en matière de lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme, les deux étant systématiquement classés en tête dans la hiérarchie des 25 pays. Le rapport de l'enquête Eurobaromètre se plaît à souligner que « les personnes interrogées citent d'abord [...] les questions qui appartiennent pour le moment au troisième pilier » ce qui « donnent à conclure que les citoyens préféreraient peut-être une coopération renforcée entre les États membres ou appliquer la méthode communautaire sur ces sujets »<sup>146</sup>.

L'enquête du German Marshall Fund accorde une large place aux menaces non militaires. On se concentre ici sur les pays qui font partie de l'échantillon de l'enquête depuis 2002 et sur les questions qui sont posées sur plusieurs années afin de saisir les tendances, plus que les réactions à l'actualité<sup>147</sup>. Le tableau ci-dessous présente les résultats pour l'année 2006. En 2006, l'échantillon dans chaque pays est partagé en deux. Chaque sous-ensemble est soumis à une liste de modalités

---

<sup>145</sup> « Parmi la liste d'actions ou de politiques suivantes, quelles doivent être selon vous les trois priorités de l'Union européenne », la liste comprend en outre « la lutte contre la toxicomanie, la politique d'asile et d'immigration, l'échange d'informations policières et judiciaires entre les États membres, la promotion et la protection des droits de l'homme, la qualité de la justice, le contrôle aux frontières ».

<sup>146</sup> Eurobaromètre spécial, Le rôle de l'Union européenne dans le domaine des politiques de justice, liberté et sécurité, Bruxelles, Commission Européenne, février 2007, p. 4.

<sup>147</sup> Nous n'abordons pas ici la situation en Irak, qui fait l'objet d'analyses détaillées dans les publications de l'équipe du GMF.

différentes pour les réponses : menace extrêmement importante / importante / pas du tout importante ou très importante / un peu importante / pas très importante / pas du tout importante. Les résultats globaux sont presque identiques si l'on additionne très importante + un peu importante et extrêmement importante et importante. Mais l'intensité varie, le nombre de réponse « très importante » est supérieur à extrêmement importante. On a donc retenu la moitié de l'échantillon comportant la réponse « extrêmement » pour permettre une comparaison dans le temps. Cette enquête confirme la préoccupation extrême que manifestent les personnes interrogées pour le terrorisme. De 60 % en France à 77 % en Espagne des Européens estiment qu'il s'agit d'une menace extrêmement importante. Le terrorisme est cité le plus grand nombre de fois dans tous les pays à l'exception du Royaume-Uni. Les trois autres menaces le plus souvent citées sont le fondamentalisme islamique, l'acquisition par l'Iran d'armes nucléaires ainsi que les effets du réchauffement de la planète. Tous ces phénomènes sont considérés comme des menaces extrêmement importantes par plus d'une personne interrogée sur deux dans tous les pays, à l'exception de la Pologne et de la Slovaquie où l'on observe un taux de réponses systématiquement inférieur pour tous les items. Le réchauffement climatique est cité parmi le trio de tête des menaces les plus sérieuses au Royaume-Uni, au même niveau que le terrorisme international, en France, en Espagne et au Portugal (seconde menace) et en Italie (3). Les pays d'Europe centrale de l'échantillon (Pologne et Slovaquie) sont moins préoccupés par le dérèglement climatique, classé en 6<sup>e</sup> position.

L'enquête montre que la puissance chinoise ne figure pas parmi les menaces les plus importantes selon les Européens. Elle confirme en-cela la relégation des menaces classiques du type « grande puissance » dans la hiérarchie des menaces perçues par les citoyens de l'Union. Lors de l'enquête 2007, cette interrogation a été affinée en demandant aux répondants s'ils estimaient que la Chine était une menace militaire<sup>148</sup>. Une large majorité d'Européens répond que la Chine n'est pas une menace militaire : 56 % des Français interrogés, 57 % des Allemands, des Britanniques, 62 % des Italiens, 69 % des néerlandais.

---

<sup>148</sup> « There are also different view about China's military power. Some people see China as a military power, while others do not. Which view is closer to your own ? », GMF, *Transatlantic Trends. Key Findings 2007*.

Tableau 3.5 : Perception de l'importance de certaines menaces pour l'Europe dans les 10 ans à venir dans 9 pays européens (2006)<sup>149</sup>.

|                              | France          | All.         | RU           | Pays-Bas     | Italie       |
|------------------------------|-----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Terrorisme international     | 60 (35)*<br>1** | 67 (30)<br>1 | 68 (26)<br>2 | 63 (31)<br>1 | 68 (29)<br>1 |
| Arrivée massive d'immigrants | 22 (51)<br>7    | 28 (51)<br>6 | 42 (36)<br>6 | 20 (43)<br>6 | 35 (46)<br>6 |
| Grippe aviaire               | 26 (50)<br>8    | 22 (58)<br>7 | 42 (42)<br>5 | 34 (44)<br>5 | 34 (44)<br>7 |
| Iran nucléaire               | 53 (37)<br>4    | 67 (26)<br>2 | 56 (30)<br>3 | 62 (27)<br>2 | 62 (29)<br>2 |
| Crise éco majeure            | 36 (52)<br>5    | 39 (49)<br>5 | 35 (49)<br>7 | 32 (50)<br>7 | 50 (41)<br>5 |
| Réchauffement de la planète  | 60 (33)<br>2    | 53 (40)<br>4 | 69 (24)<br>1 | 39 (42)<br>4 | 59 (34)<br>3 |
| Puissance chinoise           | 28 (53)<br>6    | 20 (54)<br>8 | 25 (44)<br>8 | 13 (47)<br>8 | 35 (50)<br>8 |
| Fondamentalisme islamique    | 54 (37)<br>3    | 62 (33)<br>3 | 55 (32)<br>4 | 60 (33)<br>3 | 59 (34)<br>3 |

Tableau 3.5 (suite): Perception de l'importance de certaines menaces pour l'Europe dans les 10 ans à venir dans 9 pays européens (2006)

|                              | Esp          | Port         | Pologne      | Slovaquie    |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Terrorisme international     | 77 (21)<br>1 | 75 (18)<br>1 | 70 (27)<br>1 | 68 (25)<br>1 |
| Arrivée massive d'immigrants | 49 (36)<br>6 | 41 (40)<br>7 | 23 (50)<br>8 | 28 (50)<br>7 |
| Grippe aviaire               | 45 (41)<br>7 | 58 (31)<br>5 | 34 (47)<br>4 | 38 (39)<br>4 |
| Iran nucléaire               | 68 (25)<br>3 | 69 (17)<br>3 | 64 (31)<br>2 | 60 (24)<br>2 |
| Crise éco majeure            | 53 (42)<br>5 | 68 (25)<br>4 | 44 (45)<br>2 | 35 (40)<br>5 |

<sup>149</sup> « Je vais vous lire une liste de menaces internationales qui pourraient affecter l'Europe dans les 10 ans à venir. Veuillez me dire si vous considérez chacune de ces menaces comme extrêmement importante, importante, pas du tout importante : le terrorisme international, l'arrivée massive d'immigrants en Europe, l'acquisition d'armes nucléaires par l'Iran, la propagation à l'échelle mondiale d'une maladie comme la grippe aviaire, une crise économique d'envergure, les effets du réchauffement climatique, le développement de la puissance chinoise, le fondamentalisme islamique », GMF, *Transatlantic Trends, Principaux résultats, 2006*.

|                             |              |              |              |              |
|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Réchauffement de la planète | 73 (24)<br>2 | 75 (18)<br>2 | 36 (49)<br>6 | 34 (43)<br>6 |
| Puissance chinoise          | 28 (50)<br>8 | 41 (39)<br>8 | 27 (46)<br>7 | 22 (36)<br>8 |
| Fondamentalisme islamique   | 66 (29)<br>4 | 52 (29)<br>6 | 43 (39)<br>3 | 40 (34)<br>3 |

\* Le premier chiffre donne le % de réponses pour la modalité « une menace extrêmement importante », le chiffre entre parenthèse pour la modalité importante.

\*\* Rang dans la hiérarchie des menaces perçues.

Si l'on s'intéresse à la perception de l'importance des menaces depuis 2002, on observe qu'une majorité d'Européens considèrent le fondamentalisme islamique comme une menace extrêmement importante. Depuis 2002, plus de 60 % des Européens interrogés dans les 7 pays considèrent le terrorisme international comme une menace extrêmement importante<sup>150</sup>. Ils sont plus de 95 % si l'on ajoute ceux qui le considèrent comme une menace importante. Mis à part l'année 2002, l'arrivée massive d'immigrants ne figure pas comme une menace prioritaire. Comme le rappelle le tableau précédent, l'analyse est tout autre si l'on additionne les modalités extrêmement importante et importante

Cependant les résultats de 2002 et la poussée de cette préoccupation en 2006 au Royaume-Uni semblent indiquer qu'existe pour beaucoup de personnes interrogées un lien entre terrorisme et accès de crainte à l'égard de l'immigration.

Tableau 3.6 : Perception de l'importance de certaines menaces dans les 10 ans à venir pour l'Europe dans 7 pays européens (2002-2006)<sup>151</sup>.

| (%) | France | Allemagne | Royaume-Uni | Pays-Bas | Italie | Pologne |
|-----|--------|-----------|-------------|----------|--------|---------|
|-----|--------|-----------|-------------|----------|--------|---------|

<sup>150</sup> France, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Pays-Bas, Pologne

<sup>151</sup> « Je vais vous lire une liste de menaces internationales qui pourraient affecter l'Europe dans les 10 ans à venir. Veuillez me dire si vous considérez chacune de ces menaces comme extrêmement importante, importante, pas du tout importante : le terrorisme international, l'arrivée massive d'immigrants en Europe, une crise économique d'envergure, le fondamentalisme islamique », GMF, *Transatlantic Trends, Principaux résultats*, 2006.

|                                     |     |    |    |    |    |    |
|-------------------------------------|-----|----|----|----|----|----|
| <i>Terrorisme international</i>     | 60* | 67 | 68 | 63 | 68 | 70 |
| 2005                                | 55  | 59 | 57 | 58 | 61 | 63 |
| 2004                                | 70  | 70 | 69 | 57 | 76 | 73 |
| 2003                                | 65  | 74 | 69 | 65 | 71 | 70 |
| 2002                                | 60  | 63 | 74 | 54 | 67 | 55 |
| <i>Arrivée massive d'immigrants</i> | 22  | 28 | 42 | 20 | 35 | 23 |
| 2005                                | 18  | 30 | 32 | 18 | 33 | 20 |
| 2004                                | 18  | 21 | 29 | 15 | 25 | 18 |
| 2003                                | 22  | 25 | 45 | 21 | 36 | 20 |
| 2002                                | 34  | 23 | 54 | 30 | 52 | 30 |
| <i>Crise éco. majeure</i>           | 36  | 39 | 35 | 32 | 50 | 44 |
| 2005                                |     |    |    |    |    |    |
| 2004                                | 56  | 41 | 30 | 36 | 56 | 44 |
|                                     | 55  | 42 | 37 | 30 | 49 | 49 |
| <i>Fondamentalisme islamique</i>    | 54  | 62 | 55 | 60 | 59 | 43 |
| 2005                                | 48  | 52 | 33 | 50 | 40 | 31 |
| 2004                                | 53  | 59 | 43 | 55 | 53 | 40 |
| 2003                                | 51  | 53 | 40 | 47 | 49 | 35 |
| 2002                                | 46  | 55 | 55 | 47 | 48 | 19 |

[% des réponses « une menace extrêmement importante pour l'Europe dans les 10 ans à venir »]

\* Sur la première ligne, nous rappelons le % pour 2006.

En 2007, l'enquête interroge les individus non plus sur leur perception de l'importance des menaces, mais sur la probabilité qu'ils estiment avoir d'être « personnellement affecté » dans les 10 ans à venir par une liste de menaces parmi lesquelles : l'acquisition par l'Iran de l'arme nucléaire, un afflux massif d'immigrants illégaux et de réfugiés, le réchauffement climatique, le terrorisme international.... On retiendra surtout la saillance nouvelle pour les Européens d'enjeux comme le réchauffement climatique, déjà sensible en 2006, ou la dépendance énergétique : 89 % des personnes interrogées en France pensent probable ou très probable (64 %) être affectées à titre personnel par les effets du réchauffement et 69 % par les conséquences de la dépendance énergétique. Cette montée

en puissance du réchauffement climatique et de la dépendance énergétique vaut pour tous les autres pays Européens de l'échantillon<sup>152</sup>.

Il est intéressant de situer dans le temps l'évolution de ces perceptions. Une perspective diachronique montre que la relégation des enjeux militaires au profit de préoccupations davantage liées à la sécurité intérieure ou à des enjeux de « soft security » la hiérarchie des Européens est ancienne. Ainsi le sondage réalisés pour la Commission auprès de 65 000 personnes en 1996 pour l'enquête *Building Europe Together* montre que les priorités pour plus de 80 % des Européens concerne la lutte contre le trafic de drogues et le crime organisé, le SIDA, la protection de l'environnement, la défense des droits de l'homme, loin devant les questions de défense.

En 1996, la Commission commande un sondage auprès des élites nationales sur l'avenir de l'Europe : *The European Union. « A View from the Top »*<sup>153</sup>. Le sondage est réalisé dans les 15 pays de l'Union auprès de 5 groupes cibles de décideurs : des élus nationaux (soit au Parlement national, soit au Parlement européen), des hauts fonctionnaires, des dirigeants d'entreprises et leaders syndicaux, des dirigeants de médias écrits et télévisuels, des personnalités du monde académique, religieux et culturel. La base de données regroupe 22 000 personnes. Le questionnaire a été administré par téléphone à 3670 personnes, soit 734 répondants par catégorie de décideurs. La clé de répartition de l'échantillon pour chaque pays correspond au nombre de sièges au Parlement européen.

Les décideurs Européens devaient indiquer sur une échelle de 1 à 10 à quel point ils estimaient ces items comme des menaces dans les dix années à venir. Les résultats sont surtout intéressants pour la hiérarchie des menaces établies davantage que pour l'intensité de la menace perçue. En effet, il est fait allusion dans la formulation de la question d'une

---

<sup>152</sup> Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Portugal, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie.

<sup>153</sup> Jacqueline M. Spence, *The European Union. « A View from the Top »*, Wavre, EOS Gallup Europe, 1996, 108 pages.

menace aux intérêts vitaux de l'UE, ce qui oriente à la baisse les réponses. En effet, les personnes interrogées peuvent considérer certaines de ces hypothèses comme des menaces, mais pas pour les intérêts vitaux de l'Europe. Rappelons que dans de nombreux pays, en France et au Royaume-Uni tout particulièrement la mention des intérêts vitaux désigne des menaces susceptibles d'une réponse nucléaire<sup>154</sup>.

Tableau 3.7 : Les menaces perçus par les décideurs Européens en 1996.

| Menaces pour les intérêts de l'Europe dans les 10 années à venir <sup>155</sup>                                                 | Score sur une échelle de 1 à 10 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Une progression éventuelle du fondamentalisme religieux                                                                         | 6.2                             |
| L'évolution possible comme puissance nucléaires de pays autre que la Chine, la France, la Grande-Bretagne, la Russie et les USA | 6.2                             |
| L'apparition de mouvements nationalistes violents hors des frontières de l'Union européenne                                     | 5.9                             |
| Une immigration massive en provenance des pays non membres de l'Union européenne                                                | 5.9                             |
| Une augmentation des conflits ethniques et/ou territoriaux à l'intérieure des pays européens (comme l'ancienne Yougoslavie)     | 5.8                             |
| Un éventuel accident nucléaire comme celui de Tchernobyl                                                                        | 5.8                             |
| L'apparition de mouvements nationalistes extrémistes au sein de l'Union européenne                                              | 5.4                             |
| Le développement de la Chine comme puissance mondiale                                                                           | 5.4                             |
| La puissance économique des Etats-Unis                                                                                          | 5.1                             |
| La puissance économique du Japon                                                                                                | 5.1                             |
| Ce qui reste de la puissance militaire de la Russie                                                                             | 4.8                             |

<sup>154</sup> Par ailleurs, il est regrettable que le questionnaire est omis de mentionner que l'échelle de 1 à 10 va du moins grave ou prioritaire au plus grave ou prioritaire. Il n'est pas fait mention de ce rappel méthodologique dans les questions précédentes utilisant une échelle.

<sup>155</sup> La question est ainsi formulée : « Maintenant je vais vous citer certaines menaces possibles pour les intérêts vitaux de l'Europe dans les dix années à venir. Veuillez me dire, suivant une échelle de 1 à 10, à quel degré vous estimez ces points de vues respectifs comme des menaces ».

Pour les décideurs Européens le fondamentalisme religieux et la prolifération nucléaire sont les deux menaces principales pour l'Europe dans les dix années à venir. Elles reçoivent le score moyen le plus élevé et elles sont perçues comme les menaces les plus importantes par un tiers de l'échantillon. La concurrence économique du Japon et des États-Unis obtient les scores les plus bas. Le potentiel militaire de la Russie est considéré comme une menace résiduelle, classé 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> par deux pays sur trois. La seule exception étant la Suède qui classe la Russie au 4<sup>e</sup> rang.

Si les variations dans la hiérarchie des menaces entre les différents groupes sociaux sont peu significatives, les variations nationales révèlent des différences importantes entre les pays. Les Pays-Bas se singularisent par une extrême préoccupation sur les menaces touchant à l'identité en classant au trois premiers rang : les mouvements nationalistes hors d'Europe, les conflits ethniques en Europe et l'immigration massive. Une immigration massive est classée en premier en Allemagne. Ce que l'on observe c'est que les menaces classiques, correspondant à une conception réaliste de la sécurité (potentiel militaire de la Russie, montée en puissance de la Chine), l'exception, notable étant la prolifération nucléaire ne figurent pas parmi les menaces prioritaires. Le risque d'un accident nucléaire n'est classé premier qu'en Autriche. Ce sont les menaces de type identitaire qui sont considérées comme les plus prioritaires.

### *3.42. Les attentes et les réponses préconisées par les opinions européennes : l'Union européenne et le « soft power »*

En fait peu de questions ont été posées dans des sondages ou des enquêtes d'opinions sur les moyens préférés par les Européens pour répondre à telle ou telle menace. Seul le rôle des armées et l'approbation de l'usage des forces armées dans différentes situations (évacuation de ressortissants, secours en cas de catastrophe naturelle, aide à un pays européen victime d'agression, défense du territoire national, missions de maintien de la paix, lutte contre le terrorisme...) font l'objet de questions. L'enquête *L'Europe et ses moyens de défense* demande ainsi « pour chacun des cas suivants, dites moi si vous jugez qu'il justifie que des



forces armées [du pays] interviennent ». En 2007 les Européens présentent un taux d'approbation élevé plus de 75 % pour l'ensemble des missions, à l'exception notable de « l'agression contre un pays de l'Union européenne ou de l'OTAN » (64 %). Si l'emploi des forces armées nationales est jugé justifié dans la lutte contre le terrorisme par 77 % des personnes interrogées (88 % en France, 78 % au Royaume-Uni, 67 % en Allemagne, 82 % en Espagne et 77 % en Italie), la défense du territoire national et le secours en cas de catastrophe naturelle demeurent les emplois les plus légitimes des forces armées pour plus de 90 % des répondants<sup>156</sup>. Les résultats de cette enquête, comme celle menée au niveau national français par la DICOD, montrent que les citoyens européens privilégient pour l'usage de la force armée dans des situations qui relèvent de missions de la paix et de missions humanitaires.

Cette orientation vers une conception relevant davantage du *soft power* se confirme dès lors que l'on s'intéresse au type de puissance que valorisent les opinions publiques pour l'Europe. Les Européens soutiennent très fortement l'idée que l'Union européenne devrait prendre plus de responsabilités pour faire face aux menaces internationales. Mais l'augmentation des troupes engagées dans des conflits ne figure parmi les solutions préconisées que par une petite minorité des Européens sondés. A part au Royaume-Uni avec 35 % d'approbation à cette orientation, tous les autres pays se situent à moins du quart des répondants en faveur de cette réponse militaire. En revanche, les Européens sont largement favorables à l'augmentation des troupes au service du maintien de la paix. Cette priorité pour les missions de maintien de la paix est déjà manifeste en 1996, lorsqu'une enquête Eurobaromètre révèle que 79 % des Européens contre 14.5 estiment qu'une plus grande implication dans les missions de maintien de la paix doit être un des objectifs prioritaires d'une politique de sécurité et de défense commune<sup>157</sup>. Mais les solutions privilégiées pour que l'Union européenne réponde aux menaces internationales se situent clairement dans le pôle de la puissance et des solutions les moins militaires : échanges commerciaux et aide au développement. Les Européens considèrent d'ailleurs très

---

<sup>156</sup> IPSOS, L'Europe et ses moyens de défense. Vague 6. Février 2007, sondage réalisé pour le GIFAS.

<sup>157</sup> KERNIC Franz, CALLAGHAN Jean et MANIGART Philippe (2002), *Public Opinion on European Security and Defense*, Bern, Peter Lang, p. 63.

majoritairement, à plus de 80 % dans tous les pays enquêtés, que la puissance économique est plus importante que la puissance militaire.

Tableau 3.8 : Solutions privilégiées pour que l'Union européenne prenne davantage de responsabilité pour faire face aux menaces internationales (2007)<sup>158</sup>.

|                                                                     | France | Allemagne | Royaume-<br>Uni | Pays-Bas | Italie |
|---------------------------------------------------------------------|--------|-----------|-----------------|----------|--------|
| L'UE doit-elle prendre plus de responsabilités                      | 93     | 87        | 85              | 76       | 95     |
| Par le commerce <sup>159</sup>                                      | 78*    | 66        | 78              | 76       | 71     |
| Plus de troupes aux combats                                         | 27     | 16        | 35              | 26       | 16     |
| Plus de troupes pour les missions de paix                           | 80     | 63        | 76              | 71       | 57     |
| Plus de crédits pour l'aide au développement                        | 86     | 71        | 89              | 63       | 86     |
| Puissance économique militaire <sup>160</sup>                       | 86     | 86        | 82              | 86       | 87     |
| UE devrait se concentrer sur sa puissance économique <sup>161</sup> | 74     | 82        | 73              | 81       | 82     |

\* Les items ne sont proposés qu'aux personnes ayant répondu positivement à la première question.

<sup>158</sup> « The European Union can take greater responsibility for dealing with international threats in a number of different ways. For each of the following please tell me if you agree or disagree that is something that the European Union should undertake : Increase the use of trade to influence other countries behavior / Commit more troops for combat actions / Commit more troops for peacekeeping missions / Spend more money on aid for development », GMF, *Transatlantic Trends 2007. Key Findings*.

<sup>159</sup> « Do you feel that the European Union should take greater responsibility for dealing with these sorts of international threats », GMF, *Transatlantic Trends 2007. Key Findings*.

<sup>160</sup> Please tell me if you agree or disagree with : « Economic power is more important in world affairs than military power », GMF, *Transatlantic Trends 2007. Key Findings*. Somme des résultats tout à fait et plutôt d'accord.

<sup>161</sup> Rappel question posée en 2006: « L'Union européenne devrait se concentrer sur sa puissance économique et ne pas s'appuyer sur sa puissance militaire quand elle traite de problèmes à l'extérieur », *Transatlantic Trends 2006. Principaux résultats*.

Tableau 3.8 (suite): Solutions privilégiées pour que l'Union européenne prenne davantage de responsabilité pour faire face aux menaces internationales (2007)

|                                                      | Espagne | Portugal | Pologne | Slovaquie |
|------------------------------------------------------|---------|----------|---------|-----------|
| L'UE doit-elle prendre plus de responsabilités       | 95      | 93       | 84      | 61        |
| Par le commerce                                      | 82      | 80       | 71      | 64        |
| Plus de troupes aux combats                          | 13      | 22       | 17      | 5         |
| Plus de troupes pour les missions de paix            | 82      | 78       | 54      | 44        |
| Plus de crédits pour l'aide au développement         | 96      | 88       | 93      | 73        |
| Puissance économique militaire                       | 84      | 83       | 84      | 86        |
| UE devrait se concentrer sur sa puissance économique | 81      | 75       | 83      | 75        |

Cette prédilection pour des solutions non militaires se traduit concrètement dans la préférence pour un maintien des dépenses consacrées à la défense pour une majorité de personnes interrogées : moins de 30 % des Européens sondés « souhaitent qu'au cours des prochaines années les dépenses consacrées à la technologie et aux équipements militaires des forces armées de leur pays augmentent » (26 % des Français), 47 % qu'elles restent les mêmes (58 % en France) et 19 % qu'elles diminuent. Le Royaume-Uni, dont les forces armées sont massivement engagées dans deux conflits majeurs en Irak et Afghanistan, se singularise avec 52 % de réponses en faveur de l'augmentation des crédits. Soulignons qu'il s'agit de 5 pays qui ont une importante industrie d'armement et donc une incitation supérieure pour l'opinion publique à soutenir des dépenses de défense que des pays sans industrie de défenses<sup>162</sup>. En France, on observe cependant depuis 2001, un soutien croissant aux dépenses de défense que révèlent les enquêtes de la DICOD. Par rapport à 1992, une majorité de français privilégie la

<sup>162</sup> IPSOS, L'Europe et ses moyens de défense. Vague 6. Février 2007, sondage réalisé pour le GIFAS.

stabilité de la part du budget de l'Etat consacré à la défense 42 %. Seuls 14 % des Français souhaitent que le prélèvement consacré aux armées diminue (contre 40 % en 1992 ou en 1995 et 1995). 30 % souhaitent que la part militaire du budget de l'Etat augmente contre 7 % en 1996 et 10 % en 1992. On observe deux seuils dans les courbes, le premier en 1997 correspondant à la professionnalisation des armées et la réduction des dépenses militaires ; le second après 2001.

3.43. *Le niveau de décision et de mise en œuvre de la politique de sécurité : l'option européenne privilégiée.*

Dressant un bilan de l'attitude de l'opinion publique eu terme d'une étude comparative portant principalement sur 4 pays (France, Italie, Allemagne, Royaume-Uni) et longitudinale, qui analyse l'évolution des sondages dans le temps concernant l'architecture européenne de sécurité, Richard Eichenberg dégage plusieurs conclusions<sup>163</sup>. Nous nous concentrons ici et développons nos analyses uniquement sur les conclusions qui portent sur le partage des responsabilités et le niveau de décision entre le gouvernement national, l'Union européenne et l'OTAN dans le domaine de la défense.

Le soutien de l'opinion publique pour l'intégration dans le domaine de la défense et la sécurité est étonnamment élevé.

Le soutien en faveur de forces armées européennes (Force de réaction rapide européenne) est très élevé y compris au Royaume-Uni.

Le soutien en faveur d'une politique de défense européenne commune de sécurité et de défense est ancien (seul le cas britannique fait exception). Ainsi une question posée entre 1976 et 1985 dans les enquêtes Eurobaromètre montre une progression constante de l'idée de coopération européenne. La question est formulée de la façon suivante « *Voici une liste de problèmes actuels. Pour chacun d'eux pouvez-vous me dire s'il est préférable que les décisions soit prises par chaque pays séparément ou par les Etats membres de la Communauté européenne agissant ensemble ?* ». Pour la sécurité et

---

<sup>163</sup> Richard Eichenberg, "Having it both ways: European defense integration and the commitment to NATO", *Public Opinion Quarterly*, vol. 67, 2003, p. 627-659

la défense, le taux de non-réponse (ne sait pas) diminue partout de 17 % à 4 % en France, de 23 % à 6 % en Italie. Les réponses en faveur de l'action ensemble passe de 49 % à 61 % en France (avec un pic à 68 % en 1984 ; de 56 à 61 % en Allemagne ; de 40 à 70 % en Italie et de 45 à 51 % en Grande-Bretagne (avec un pic à 60 % en 1984).

Le soutien à la coopération entre Européens est corrélé avec la perception de la politique américaine. Ainsi le soutien à l'action conjointe des Européens connaît un pic en 1983 lorsque 60 à 70 % des Européens sont favorable à une action ensemble des Européens dans le domaine de la sécurité et de défense (75 % des Italiens, 67 % des français, 60 % des Allemands, 60 % des Britanniques). Ce qui traduit une insatisfaction à l'égard de la politique dure et unilatéraliste des Etats-Unis vis-à-vis de l'URSS, notamment dans la crise des Euromissiles<sup>164</sup>. La relation avec les États-Unis est structurante pour le soutien à la PESD. La prise en compte de l'opinion publique est importante dans la mesure où certaines analyses provenant du courant néoréaliste en Relations Internationales analysent la PESD comme une mesure d'équilibre de la puissance vis-à-vis des États-Unis<sup>165</sup>. Des analyses d'inspiration constructiviste, qui mettent l'accent sur la notion d'identité, accorde également un rôle central à l'opposition avec l'Amérique<sup>166</sup>. Dans le processus de construction nationale que serait l'Europe, l'opposition aux États-Unis jouerait un rôle de ciment et d'identification en opposition qui expliquerait le développement de la PESD. L'ensemble des enquêtes d'opinion qu'elle soit par sondages ou de nature qualitative confirment la volonté d'une majorité d'Européens de mener une politique plus indépendante des États-Unis et de voir l'Europe capable d'affirmer son influence face au partenaire américain. Isernia et Everts accordent ainsi un rôle important à l'Atlantisme<sup>167</sup>. L'étude la plus rigoureuse

---

<sup>164</sup> Richard Eichenberg, *Public Opinion and National Security in Western Europe*, Ithaca, Cornell University Press, 1989, p. 94-98.

<sup>165</sup> Barry Posen, "European Union Security and Defence Policy: Response to Unipolarity", *Security Studies*, vol. 15, n° 2, 2006, p. 149-186 ; Robert Pape, "Soft Balancing against the United States" et TV Paul, "Soft Balancing in the age of US Primacy", *International Security*, vol. 30, n° 1, 2005, p. 7-72.

<sup>166</sup> Stephan Anderson et Thomas Seitz, "ESDP Demystified", *Armed Forces and Society*, vol. 33, n° 1, 2006, p. 24-42.

<sup>167</sup> Pieranelo Isernia et Philip Everts, "European Public Opinion on Security Issues", *European Security*, vol. 15, n° 4, 2006, p. 451-469.

méthodologiquement et la plus sophistiquée sur le plan de l'analyse statistique montre que l'anti-américanisme (mesurée par les réponses négatives à 5 questions portant sur l'action des États-unis en politique internationale) affecte significativement le soutien à la PESD<sup>168</sup>.

Depuis la fin de la guerre froide, les opinions publiques allemande, italienne et française soutiennent majoritairement l'idée que les décisions concernant la sécurité et la défense devraient être prises en commun au sein de l'Union européenne. Le décalage avec les chiffres évoqués précédemment concernant le soutien à la PESD provient très largement du changement de formulation qui aiguise le choix entre le gouvernement national ou l'action commune au niveau européen, impliquant, sinon un transfert ou moins un partage de souveraineté.

Pour chacun des domaines suivants [ici la DEFENSE], pensez-vous que les décisions devraient être prises par le gouvernement (NATIONALITÉ) ou qu'elles devraient être prises en commun au sein de l'Union européenne ?

Tableau 3.9 : Décision nationale / décision européenne en matière de défense dans 4 pays (1989-2007)

| Année | France |       | Italie |       | Allemagne |       | Royaume-Uni |       |
|-------|--------|-------|--------|-------|-----------|-------|-------------|-------|
|       | UE %   | GVT % | UE %   | GVT % | UE %      | GVT % | UE %        | GVT % |
| 1989  | 51     | 45    | 56     | 40    | 58        | 39    | 39          | 57    |
| 1990  | 42     | 52    | 60     | 34    | 50        | 44    | 42          | 55    |
| 1991  | 44     | 52    | 56     | 41    | 54        | 42    | 39          | 59    |
| 1992  | 53     | 44    | 68     | 28    | 55        | 42    | 37          | 61    |
| 1993  | 40     | 56    | 49     | 45    | 53        | 43    | 34          | 63    |
| 1994  | 53     | 44    | 38     | 57    | 58        | 37    | 41          | 55    |
| 1995  | 53     | 44    | 61     | 33    | 58        | 37    | 39          | 58    |
| 1996  | 52     | 44    | 60     | 35    | 61        | 34    | 37          | 58    |

<sup>168</sup> Leonard Ray et Gregory Johnston, "European Anti-Americanism and Choices for a European Defense Policy", *PS. Political Science*, January 2007, p. 85-91.

|       |    |    |    |    |    |    |    |    |
|-------|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1997  | 56 | 40 | 59 | 34 | 59 | 35 | 33 | 62 |
| 1998  | 54 | 41 | 58 | 38 | 59 | 35 | 30 | 63 |
| 1999  | 50 | 47 | 64 | 32 | 57 | 37 | 27 | 64 |
| 2000  | 50 | 47 | 57 | 38 | 56 | 39 | 32 | 61 |
| 2001  | 48 | 48 | 66 | 31 | 58 | 37 | 38 | 58 |
| 2002  | 50 | 48 | 60 | 37 | 52 | 43 | 34 | 62 |
| 2003  | 50 | 47 | 62 | 34 | 57 | 38 | 31 | 63 |
| 2004  | 58 | 38 | 57 | 37 | 69 | 29 | 41 | 53 |
| 2005* | 74 | 23 | 70 | 25 | 68 | 29 | 40 | 56 |
| 2006* | 71 | 26 | 73 | 22 | 69 | 28 | 38 | 57 |
| 2007* | 67 | 29 | 67 | 25 | 73 | 25 | 40 | 56 |

\* Pour l'Eurobaromètre 64.2 de l'automne 2005, 66 de l'automne 2006, et 67.2 du printemps 2007, la défense et la politique étrangère sont regroupées dans la même question.

En effet, le soutien au projet d'une politique de défense commune est beaucoup plus élevé dès lors qu'il n'est pas placé en opposition, dans un choix binaire, avec la politique nationale. Ainsi, les enquêtes Eurobaromètre interrogent les Européens pour savoir s'ils sont d'accord ou non avec « une politique de défense et de sécurité commune entre les États-membres de l'UE ». En 2003, 77 % des Français, 81 % des Allemands, 86 % des Italiens, 47 % des Britanniques étaient d'accord avec l'idée d'une PESD. En 2007, 82 % des Français, 87 % des Allemands, 76 % des Italiens et 56 % des Britanniques se déclaraient en faveur d'une politique européenne de sécurité et de défense commune des États-membres de l'Union européenne. On relèvera également que la formulation est différente. Il s'agit ici de donner son accord à une proposition, alors que la formule précédente sollicitait une opinion sur une alternative.

Le soutien à l'OTAN demeure important. L'OTAN reste considérée comme essentiel pour la sécurité européenne<sup>169</sup>. De 1967 à 2003, en

<sup>169</sup> Richard Eichenberg, « NATO and European Security after the Cold War : Will European Citizens Support a Common Security Policy » dans Brigitte Nacos et al. (eds), *Decision-Making in a Glass House*, New York, Rowman & Littlefield, 2000.

moyenne 65 % des Européens considèrent l'OTAN essentielle pour leur sécurité. Les disparités sont importantes entre le Royaume-Uni et l'Allemagne dont le soutien à l'OTAN demeure toujours extrêmement élevé sur la durée et la France, plus réticente. On relève cependant qu'à partir de 1990, à chaque enquête une majorité de Français interrogés, oscillant entre 50 et 67 % entre 1990 et 2003 estiment que l'OTAN demeure essentielle pour la sécurité de la France. L'analyse montre que le soutien croissant pour la PESD tend à miner celui en faveur de l'OTAN, conduisant l'opinion publique en Europe à soutenir l'idée que l'Union européenne devrait avoir la priorité (*primary voice*) dans le domaine de la sécurité européenne<sup>170</sup>. Ainsi en 2007, la moyenne européenne s'établit à 53 % d'opinions jugeant que l'OTAN reste indispensable à la sécurité de leur pays, 55 % des Français contre 61 % en 2002, 64 % des Britanniques contre 76 % en 2002, et 55 % des Allemands contre 72 % en 2002<sup>171</sup>. Ce déclin se manifeste également dans un pays comme la Pologne avec un recul de 16 points entre 2002 et 2006 pour s'établir à 48 %. Dans le cas français, on peut relever que l'option de « réintégrer l'OTAN » n'est choisie que par 10 % des sondés en 2007, lorsqu'ils sont interrogés sur les choix d'alliance pour assurer la sécurité de la France. L'option privilégiée étant « participer à une alliance militaire entre les pays de l'Union européenne mais indépendante des Etats-Unis » (47 %) et 27 % pour une alliance entre l'Union européenne et les Etats-Unis<sup>172</sup>.

Cependant le profil dominant est de soutenir à la fois la PESD et l'OTAN. Quand ils sont interrogés sur leur soutien à chacune des institutions (PESD, OTAN) séparément, les Européens sont maximalistes. Ils sont majoritairement en faveur de la PESD, à l'exception de l'eurosepticisme britannique, et considèrent très majoritairement l'OTAN comme essentielle pour la sécurité de leur pays. Quand ils sont confrontés à un choix, l'option européenne progresse sensiblement sur la durée.

---

<sup>170</sup> EICHENBERG Richard (2003) "Having it both ways: European defense integration and the commitment to NATO", *Public Opinion Quarterly*, vol. 67, p. 638.

<sup>171</sup> « Certains disent que l'OTAN reste indispensable à la sécurité de notre pays, d'autres disent qu'elle ne l'est plus. Laquelle de ces positions se rapproche le plus de la vôtre ? », Question trend des Transatlantic Trends telle que formulé dans German Marshall Fund, *Transatlantic Trends. Principaux résultats 2006*.

<sup>172</sup> DICOD, *15 ans de sondages*, op. cit., p. 20.



Néanmoins, la thèse sceptique attire, à juste raison, l'attention sur le décalage entre le soutien général accordé par l'opinion publique à l'idée ou au principe d'une politique de défense européenne et les modalités concrètes que peut prendre cette politique, notamment en termes de répartition de compétences entre le niveau national, le niveau européen ou l'OTAN. Dès lors que d'autres alternatives sont proposées, le soutien à une prise de décision au niveau européen tend à décliner. Mais il faut observer que dans le cas où l'OTAN est introduite, le soutien au niveau européen reste globalement stable. Autrement dit, la distribution des effets de l'introduction d'une autre option se fait davantage au détriment de l'échelon national qu'au détriment de l'échelon européen. Notons qu'il se traduit également par une forte augmentation du taux de non-réponse (ne sait pas).

La différence entre le soutien pour la PESD et le soutien pour une prise de décision en commun au sein de l'UE dans le domaine de la défense est importante. En effet, on observe une relation inverse avec la politique étrangère. Alors que les Européens soutiennent davantage la PESD que la Politique étrangère européenne, avec en moyenne 10 points d'écart, la hiérarchie est totalement inversée en matière de prise de décision : les Européens soutenant une prise de décisions « collégiale » en matière de Politique étrangère étant très supérieur à ceux qui soutiennent une telle perspective dans le cas de la défense. Ainsi en 2003, 64 % des Européens soutiennent une politique étrangère commune et 70 % une politique de défense commune, mais 72 % sont favorables à une prise de décision en commun au sein de l'Union pour la Politique étrangère contre seulement 50 % dans le cas de la défense<sup>173</sup>. Ce phénomène est récurrent et relativement constant dans les écarts constatés.

---

<sup>173</sup> Enquête Eurobaromètre 60.1, novembre 2003.

## **CHAPITRE 4 : DÉTERMINANTS DU SOUTIEN DE L'OPINION PUBLIQUE**

Ce chapitre présente les résultats d'une analyse statistique visant à mesurer l'influence de certains déterminants, identifiés comme tels, du soutien des opinions publiques européenne et française à une politique de sécurité en Europe. Deux enquêtes sont mobilisées tour à tour. Tout d'abord, nous utiliserons les réponses à l'enquête Eurobaromètre 54.1 réalisée en 2000 sur le thème de la défense européenne. Ensuite, nous exploiterons l'enquête DICOD des Français et la Défense pour l'année 2006. Dans les deux cas, notre perspective de travail consiste à mesurer les déterminants significatifs du soutien à la politique européenne de sécurité et de défense. Après avoir présenté la méthodologie générale de notre approche statistique, nous exposerons les grandes tendances à plat de chacune des variables utilisées dans les deux enquêtes, puis nous développerons les hypothèses à tester et enfin nous discuterons les résultats obtenus.

### **4.1. L'enquête Eurobaromètre 54.1 :**

#### *4.1.1. Présentation des données*

La connaissance des facteurs explicatifs du soutien ou non des Européens à la politique de défense et de sécurité reste pour le moins embryonnaire à ce jour. Parmi les rares travaux, l'étude de Kernic et al. (2000)<sup>174</sup> est l'étude pionnière utilisant les résultats agrégés de l'enquête Eurobaromètre 54.1. Malgré l'ampleur du travail réalisé, il n'en reste pas moins que l'exploitation statistique des auteurs se limite à une analyse à

---

<sup>174</sup> KERNIC Franz, CALLAGHAN Jean et MANIGART Philippe (2002), *Public Opinion on European Security and Defense*, Bern, Peter Lang.

plat de données agrégées. Autrement dit, les auteurs ont principalement mis l'accent sur l'analyse de résultats descriptifs tirés de l'enquête sans parvenir à identifier des tendances lourdes et ainsi de comprendre comment se structurait l'opinion publique européenne. D'un point de vue méthodologique, cette approche est insuffisante car on dispose d'un matériau inédit (les 8 items défense de l'enquête Eurobaromètre 54.1) susceptible d'apprécier finement les facteurs explicatifs de l'émergence d'une demande de politique européenne de sécurité et de défense. Par ailleurs, l'analyse à plat n'apporte que peu d'éléments nouveaux par rapport aux enquêtes habituelles de l'Eurobaromètre et des rapports accompagnant sa publication où l'opinion publique est interrogée sur son soutien ou non à la PESD.

A partir de cette enquête Eurobaromètre 54.1 pour laquelle nous avons eu accès aux réponses individuelles de chacun des 15 pays répondants (soit environ 16000 observations)<sup>175</sup>, nous avons réalisé un premier examen minutieux des variables susceptibles de déterminer le soutien à la politique européenne de défense. A ce stade de la recherche, nous avons privilégié une approche européenne avant de poursuivre le même raisonnement à l'échelle nationale en comparant l'échantillon français issu de l'enquête Eurobaromètre avec celui de l'enquête DICOD.

#### 4.12. *Stratégies d'estimation et hypothèses testées*

Avant d'aller plus loin dans l'analyse statistique, il nous a semblé utile de définir brièvement la méthode retenue et d'en préciser l'apport. Une approche dite inférentielle (aussi appelée économétrique) a été mise en place. Elle repose sur l'estimation d'une relation fonctionnelle de nature dichotomique. En effet, nous cherchons à expliquer pourquoi l'opinion publique a répondu « pour » à la question suivante : « Etes-vous pour ou contre le fait que les pays membres de l'Union européenne devraient avoir une politique de sécurité et de défense commune ? ». C'est précisément ce choix dichotomique (pour ou contre) qui sera étudié à l'aide de variables indépendantes. Au fond, cela revient à déterminer

---

<sup>175</sup> Les données ont été obtenues auprès du *Interuniversity Consortium for Political and Social Research* (ICPSR), de l'Université de Michigan.

l'influence de plusieurs variables indépendantes ( $X_i$ ,  $Z_i$ ) sur la probabilité que l'opinion publique réponde « pour » (variable expliquée  $Y_i$ ). Nous avons donc décidé d'expliquer la probabilité de réponses positives à cette question qui n'appelait qu'une réponse discrète (pour / contre). D'un point de vue économétrique, cela suppose de procéder à une estimation logistique de la forme suivante :

$$\Pr(Y_i=1) = \beta_1 X_i + \beta_2 Z_i + \dots + \varepsilon_i \text{ (pour chaque répondant } i)$$

L'objectif est désormais de parvenir à mesurer l'importance de certains facteurs sociologiques, politiques, économiques et militaires dans la variation du soutien à la PESD. Parmi eux, certains possèdent un pouvoir explicatif plus fort que d'autres et à l'inverse il est probable que d'autres événements n'exercent aucune influence significative. Pour répondre à cette question, il convient de vérifier que de tels facteurs sont indépendants (ou encore exogènes). C'est pourquoi, nous avons cherché dans un premier temps à identifier l'ensemble des variables que nous avons considérées comme indépendantes et explicatives du soutien à la PESD. Dit autrement, le soutien de l'opinion publique à la PESD renvoie à une série de facteurs explicatifs de nature institutionnelle, sociologique ou encore géopolitique. La présence de variables dites multinomiales<sup>176</sup> nous a conduit à procéder à des estimations logistiques multinomiales afin de prendre en compte des réponses à choix multiples.

#### 4.13. *Variable expliquée (ou dépendante)*

La première étape de notre analyse statistique a consisté à repérer dans l'enquête Eurobaromètre la variable que nous souhaitions expliquer. Si la démarche paraît de prime abord triviale, il n'en reste pas moins que le

---

<sup>176</sup> Par variable multinomiale, on entend des variables contenant plusieurs modalités discrètes. Par exemple, à la question « Vous, personnellement, pensez-vous que c'est 1- une très bonne chose, 2- une assez bonne chose, 3- une assez mauvaise chose, 4- une très mauvaise chose ? », le traitement inférentiel de cette question suppose de coder quatre réponses discrètes pour une même question.

choix de cette variable est fondamental pour la suite de notre recherche. En effet, nous avons retenu deux variables qui renseignent sur l'appréciation que peut porter l'opinion publiques européenne sur la mise en place d'une politique de défense et sécurité pour lutter contre l'émergence ou l'intensification des menaces discutées dans les deux chapitres précédents. La première de ces deux variables concerne le soutien à la PESD et est formulée de la manière suivante :

Les pays membres de l'Union européenne devraient-ils avoir une politique de sécurité et de défense commune ? (Q. 29)

La seconde variable, que nous chercherons à expliquer, prend le contre-pied de la variable précédente en ce sens qu'elle abandonne le cadre d'une politique au sens de *public policy* pour se focaliser sur les moyens de cette politique. C'est pourquoi nous avons retenu la question portant sur la force d'intervention rapide de 60 000 hommes à laquelle les répondants devaient répondre :

Récemment, l'Union européenne a décidé de créer une force d'intervention rapide de 60.000 hommes. Vous, personnellement, pensez-vous que c'est 1- une très bonne chose, 2- une assez bonne chose, 3-une assez mauvaise chose, 4- une très mauvaise chose ? (Q.58)

Contrairement à la question Q.29, la formulation appelle une réponse à choix multiple. Par conséquent le traitement de cette question suppose de conduire une estimation de type logit multinomial en isolant une des quatre réponses comme référence. Par exemple, nous interpréterons la question Q.58 en comparant les items 2, 3 et 4 par rapport à l'item 1<sup>177</sup>.

L'opérationnalisation de ces deux variables consiste pour la première à recoder les réponses en un choix discret et donner la valeur 1 aux réponses « pour » et la valeur 0 pour les réponses « contre ». De cette manière, nous chercherons à expliquer pourquoi la variable dépendante

---

<sup>177</sup> Afin de ne pas alourdir la présentation statistique dans ce chapitre, nous avons décidé de présenter en priorité les résultats de l'estimation du modèle avec comme variable expliquée le soutien à la PESD. Toutefois, les résultats avec la variable FIR sont disponibles sur simple auprès des auteurs ([martial.foucault@umontreal.ca](mailto:martial.foucault@umontreal.ca)).

prend la valeur 1 par l'intermédiaire d'une estimation logistique<sup>178</sup>. En revanche, aucun traitement particulier n'est envisagé pour la seconde variable. Le tableau suivant présente pour chaque pays la distribution des deux variables expliquées. De la sorte, nous sommes en mesure d'observer la position de chaque pays par rapport à la moyenne européenne mais aussi de mesurer la variation autour de cette moyenne.

Tableau 4.1 : Distribution des deux variables expliquées

| Pays        | Soutien PESD |                      |             | Soutien FIR |                      |            |
|-------------|--------------|----------------------|-------------|-------------|----------------------|------------|
|             | Obs.         | Moyenne <sup>1</sup> | Ecart-type. | Obs.        | Moyenne <sup>2</sup> | Ecart-type |
| France      | 931          | 0,854                | 0,35        | 883         | 1,793                | 0,68       |
| Belgique    | 975          | 0,906                | 0,29        | 941         | 1,758                | 0,65       |
| Pays-Bas    | 911          | 0,858                | 0,35        | 874         | 1,900                | 0,62       |
| Allemagne   | 1849         | 0,883                | 0,32        | 1660        | 1,984                | 0,71       |
| Italie      | 905          | 0,892                | 0,31        | 862         | 1,798                | 0,66       |
| Luxembourg  | 540          | 0,900                | 0,30        | 527         | 1,658                | 0,71       |
| Danemark    | 943          | 0,599                | 0,49        | 943         | 1,940                | 0,83       |
| Irlande     | 816          | 0,711                | 0,45        | 681         | 1,860                | 0,85       |
| Royaume-Uni | 1051         | 0,656                | 0,48        | 1067        | 2,115                | 0,93       |
| Grèce       | 922          | 0,898                | 0,30        | 875         | 1,787                | 0,80       |
| Espagne     | 859          | 0,885                | 0,32        | 764         | 1,923                | 0,63       |
| Portugal    | 810          | 0,858                | 0,35        | 786         | 1,882                | 0,64       |
| Finlande    | 886          | 0,560                | 0,50        | 899         | 1,944                | 0,72       |
| Suède       | 924          | 0,615                | 0,49        | 905         | 1,956                | 0,80       |
| Autriche    | 869          | 0,740                | 0,44        | 792         | 2,035                | 0,83       |
| UE 15       | 14 191       | 0,790                | 0,41        | 13 459      | 1,903                | 0,75       |

<sup>178</sup> Contrairement à une régression MCO (moindres carrés ordinaires), l'estimation logistique utilise une variable dépendante discrète (et non continue). Cf. GREENE W.H., *Econometric Analysis*, 5<sup>e</sup>ed, Prentice Hall, 2002 pour plus de détails sur la méthode logistique.

---

*Source: Eurobaromètre 54.1 (Automne 2000)*

Un score de 1 signifie un soutien de 100% à la PESD. Un score de 0,854 signifie que 85,4% des Français soutiennent la PESD.

La moyenne du soutien à une Force d'Intervention Rapide de 60000 hommes contient une échelle allant de 1 (très bonne chose) à 4 (très mauvaise chose). Un score de 1,903 (moyenne UE 15) signifie que les Européens considèrent la FIR comme une bonne chose (proche du score de 2).

La dispersion de la distribution du soutien à la PESD et à la FIR est appréhendée par l'écart-type (somme des écarts de chaque observation par rapport à la moyenne). Plus l'écart-type est élevé, plus les répondants d'un pays présentent une forte hétérogénéité de leurs préférences à l'égard de ces deux politiques de défense.

Dans le cas du soutien à la PESD, deux pays fondateurs de l'UE, la Belgique et le Luxembourg, arrivent en tête des pays les plus fortement partisans d'une politique européenne de sécurité et défense avec un soutien d'environ 90% des personnes interrogées, soit encore 10 points de mieux que la moyenne communautaire (79%). Ce résultat est assez conforme avec la position fortement « intégratrice » de ces deux nations, y compris dans le domaine de la défense. A l'inverse, le Danemark, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni sont en rupture de près de 20 points de pourcentage avec la moyenne européenne et soutiennent au fond très timidement l'idée d'une telle politique en Europe. Ce dernier résultat appelle deux commentaires.

En premier lieu, nous retrouvons des nations à la fois fidèles au principe de neutralité (Danemark et Finlande) et une nation atlantiste (Royaume-Uni) dont la position n'a réellement évolué dans le processus PESD qu'à partir de 1999, soit quelques mois avant cette enquête. Il existe aussi une très forte variance dans les opinions des quatre pays (en ajoutant la Suède) les moins enclins à soutenir la PESD. Avec des écarts-type d'environ 0,45 pour une moyenne de 0,5 ; il en ressort une très forte dispersion voire une très forte hétérogénéité des opinions au sein de ces quatre pays. Ce résultat renforce l'idée d'une stabilité des opinions pour l'UE (section 2.3), à l'exception des quatre pays dont l'hétérogénéité des préférences collectives n'entache pas la tendance générale.

En observant simultanément le soutien à la PESD et le soutien à la force d'intervention rapide (FIR), des relations inattendues émergent. Par

exemple, les pays accordant un soutien massif à la PESD ne sont pas nécessairement ceux exprimant une opinion très favorable à la FIR et réciproquement pour les pays peu favorables à la PESD. Il en est ainsi du Royaume-Uni qui est le premier pays à apporter un crédit très positif à la FIR (2,11) alors que la moyenne de l'UE des quinze s'établit à 1,9. En même temps, le Royaume-Uni se démarque par un écart-type élevé (0,93) suggérant que l'opinion publique britannique demeure fortement contrastée autour du soutien à une force d'intervention rapide.

Au regard de ces différences, nous avons tenté d'établir de manière exploratoire si la relation entre soutien à la PESD et soutien à la FIR étaient corrélées. Pour cela, nous avons conduit un test de Spearman en comparant le rang de chaque réponse entre les deux variables expliquées sous forme de paires. Ce test permet de conclure à l'existence d'une corrélation négative et significative entre ces deux variables, attestant l'absence d'indépendance. Le signe négatif de cette corrélation signifie que « *plus le soutien à la PESD est élevé, moins la FIR est considérée comme une très bonne chose* ». Ce résultat ne tient pas lieu de loi générale car cette corrélation peut à son tour être affectée par d'autres paramètres invalidant ainsi la conclusion.

Tableau 4.2 : Relations soutien PESD / soutien FIR

|     |                      | PESD   |       |        |
|-----|----------------------|--------|-------|--------|
|     |                      | Contre | Pour  | Total  |
| FIR | Très bonne chose     | 405    | 3 281 | 3 686  |
|     | Assez bonne chose    | 1 187  | 5 781 | 6 968  |
|     | Assez mauvaise chose | 503    | 593   | 1 096  |
|     | Très mauvaise chose  | 400    | 210   | 610    |
|     | Total                | 2 495  | 9 865 | 12 360 |

Source : Eurobaromètre 54.1 (Automne 2000)

Test de corrélation Spearman:  $\text{Rho} = -0.2724^{***}$  ( $p > 0,99$ )

Pour illustrer la distribution des relations de soutien, le tableau bivarié ci-dessus souligne la prédominance de la réponse « assez bonne chose » pour la mise en place d'une FIR indépendamment de l'opinion à l'égard



de la PESD. Une telle relation de dépendance est confirmée par le test de corrélation (-0,27).

Au final, nous avons extrait de l'enquête Eurobaromètre deux variables susceptibles de nous aider à mieux comprendre la perception des Européens à l'égard d'une politique générale de sécurité et défense (PESD) et l'un des moyens tangibles de cette politique (FIR). L'intérêt de chercher à expliquer ces deux items tient au paradigme de la consistance des opinions sur un thème complexe dont l'énonciation lors d'un sondage peut conduire les personnes interrogées à affiner leurs perceptions sur un objet tangible (FIR) par rapport au cadre général d'emploi de la FIR (à savoir le cadre PESD).

#### 4.14. *Variables explicatives (ou indépendantes)*

Une fois les variables dépendantes identifiées, nous devons sélectionner les variables explicatives de nos modèles d'analyse inférentielle. Les variables explicatives vont nous permettre de tester un certain nombre d'hypothèses sur la nature des déterminants. Pour cela, les variables indépendantes ont été regroupées en quatre familles (militaires, institutionnelles, politiques et socio-économiques). Entre parenthèses figure le nom de la variable telle que mentionné dans le *codebook*<sup>179</sup> de l'Eurobaromètre. Rappelons que nous cherchons à vérifier si ces variables indépendantes ont un pouvoir explicatif du soutien à la PESD.

##### (1) Variables militaires

Le premier ensemble de variable regroupe des facteurs militaires susceptibles de contribuer à l'adhésion de l'opinion publique européenne à une politique de défense commune. Par exemple, nous prenons en compte la réponse à la question suivante : *Dans le cadre d'une politique européenne de sécurité et de défense commune, préféreriez-vous une armée européenne unique qui remplacerait les armées nationales* (Q.57). On s'attend ici à un signe positif de cette variable car il suggère l'hypothèse suivante :

---

<sup>179</sup> Cf. annexe du rapport de l'enquête Eurobaromètre 54.1 consultable sur le site : [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/ebs/ebs\\_146\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_146_fr.pdf)

*H1 : plus l'opinion est favorable à l'abandon d'une armée nationale, plus le soutien à une politique européenne de sécurité et défense augmente et agit comme un substitut national.*

Tableau 4.3 : Architecture désirée de la défense européenne

| Souhait                                                                                         | (%)    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Une armée européenne unique qui remplacerait les armées nationales                              | 18,74  |
| Une force d'intervention rapide européenne qui serait permanente, en plus des armées nationales | 40,91  |
| Une force d'intervention rapide européenne qui serait constituée, uniquement en cas de besoin   | 23,48  |
| Pas d'armée européenne mais uniquement des armées nationales                                    | 16,02  |
| Autre                                                                                           | 0,85   |
| Total                                                                                           | 100,00 |

Lecture : 18,74% des Européens souhaiteraient une armée européenne unique qui remplacerait les armées nationales.

Ensuite nous avons retenu un certain nombre de variables de contexte sécuritaire telles que la nature de la menace et son adéquation avec l'existence et l'effectivité d'une politique commune de défense, le rôle d'une armée européenne. Concernant la première variable explicative, liée à la crainte de menaces attendant à la sécurité des personnes, nous avons codifié les réponses à la question suivante : « *Parmi une liste de choses que certaines personnes disent craindre, pouvez-vous me dire si, personnellement, vous les craignez ou non ?* » (Q.52)

Les réponses à cette question, rassemblées dans le tableau 4.3, donnent un aperçu de la hiérarchie des menaces en 2000.

Tableau 4.4 : Hiérarchie des menaces

| Evènement | Craindre | Ne pas craindre | Obs. |
|-----------|----------|-----------------|------|
|-----------|----------|-----------------|------|

|                                             |       |       |        |
|---------------------------------------------|-------|-------|--------|
| Crime organisé                              | 78,99 | 21,01 | 15,735 |
| Accident dans une centrale nucléaire        | 77,44 | 22,56 | 15,685 |
| Terrorisme                                  | 73,53 | 26,47 | 15,653 |
| Conflits ethniques en Europe                | 66,66 | 33,34 | 15,346 |
| Prolifération d'ADM                         | 63,15 | 36,85 | 15,403 |
| Epidémies                                   | 57,79 | 42,21 | 15,488 |
| Lancement accidentel d'un missile nucléaire | 56,29 | 43,71 | 15,494 |
| Guerre conventionnelle en Europe            | 47,7  | 52,3  | 15,357 |
| Guerre mondiale                             | 46,77 | 53,23 | 15,684 |
| Conflit Nucléaire en Europe                 | 46,05 | 53,95 | 15,599 |

Source : EB 54.1 (automne 2000)

Trois types de menaces ressortent distinctement auprès des Européens : le crime organisé (pour 79% d'entre eux), un accident dans une centrale nucléaire (77,4%) et le terrorisme (73,5%). A l'exception de l'accident nucléaire, la dimension transnationale des deux autres risques renforce l'idée d'une action commune pour réduire, voire annuler les externalités négatives que l'occurrence de telles menaces fait peser sur les populations européennes. Il est par ailleurs surprenant de constater que parmi les pays inquiets d'un accident dans une centrale nucléaire, le Portugal, la Grèce et dans une moindre mesure l'Italie ne disposent pas ou peu (1 réacteur nucléaire pour l'Italie) de centrales nucléaires. Ce résultat laisse indiquer une structure plutôt anxiogène de ces trois pays méditerranéens. A l'inverse, la crainte d'actes terroristes est autant partagée par des pays sensibles au terrorisme national (Espagne, Irlande, France, R.-U.) que des pays dits neutres.

Ainsi, nous formulons l'hypothèse testable suivante :

*H2 : Face à l'existence de menaces polymorphes, plus la crainte de ces menaces est forte, plus le soutien à une réaction commune et globale caractérisée par la PESD est élevé.*

Nous nous attendons donc à ce que le signe de chacune des variables de menace soit positif. Ou encore plus le sentiment de menace quelle qu'en

soit la nature est élevé, plus le soutien à la PESD peut constituer une réponse de nature militaire.

Afin de contrôler la perception des répondants au rôle de l'armée, nous avons pris en compte les éléments de réponse à la question suivante : *Pour chacune des propositions suivantes, pouvez-vous me dire si vous pensez que c'est un des rôles de l'armée ?* (Q. 53)

- Défendre le pays/le territoire
- Préparer et faire la guerre
- Maintenir ou rétablir la paix dans le monde

Le signe attendu pour ces trois variables reste ambigu car aucune théorie ne nous permet de trancher sur une relation attendue et vérifiée empiriquement dans d'autres études. En effet, la défense du territoire/pays est un objectif qui est justifié dans une perspective nationale voire stato-centrée. Or ici, l'absence de pays « Europe » en tant que tel milite pour l'absence de pouvoir explicatif de cette variable. Nous pouvons donc en déduire l'hypothèse suivante :

*H3 : Plus la défense d'un pays est avancée comme un rôle pour l'armée, moins le soutien à la PESD devrait être élevé.*

Dans la même perspective, la préparation de la guerre doit théoriquement relever d'une décision nationale. La décision reste donc intragouvernementale et réduit le champ d'action de la PESD. C'est pourquoi, nous ferons l'hypothèse suivante :

*H4 : Plus la préparation de la guerre est considérée comme un rôle pour l'armée, moins le soutien à la PESD devrait être élevé.*

En revanche, il est possible d'admettre que le maintien ou le rétablissement de la paix dans le monde soit un argument fort en faveur d'une PESD opérationnelle en soutien à la politique étrangère de l'UE. D'ailleurs, près de 83% des personnes interrogées confirment un tel rôle pour une armée. C'est pourquoi, nous pouvons établir une troisième hypothèse :

*H5 : Plus le maintien de la paix est considéré comme un rôle pour l'armée, plus le soutien à la PESD devrait être élevé.*

Parallèlement à la définition du rôle de l'armée, nous avons pris en compte la confiance accordée par l'opinion publique européenne à l'armée comme institution. Ici, nous faisons l'hypothèse que :

*H6 : plus la confiance dans l'armée est élevée, plus le soutien à la politique commune de défense est élevé.*

Cette sixième hypothèse ne permet toutefois pas d'approfondir les motifs de soutien irréversibles. Car il est possible d'envisager que les personnes qui ont une grande confiance dans l'armée n'éprouvent pas le besoin d'une forme de coopération européenne. A l'inverse, les personnes qui n'ont pas ou peu confiance dans l'armée pourraient voir la « dénationalisation » de l'armée comme une bonne chose. Mais les questions posées dans l'enquête Eurobaromètre ne permettent pas de tester ce scénario.

Afin de distinguer l'objectif d'une politique commune de défense avec le niveau de préférence souhaité de cette politique, nous avons introduit la réponse à la question : *Parmi un certain nombre d'actions que pourrait poursuivre l'Union européenne, « préserver la paix et la sécurité en Europe » est-elle une priorité ou pas ?* (Q.31). Cette question présente par ailleurs un autre avantage méthodologique. Elle permet en effet de mesurer la consistance des opinions selon le fameux consensus minimaliste. En vérifiant que l'opinion publique partage les mêmes vues sur cette priorité européenne, alors nous serons en mesure de contrôler la stabilité des préférences. Nous formulons l'hypothèse :

*H7 : plus les personnes admettent que l'UE se fixe comme priorité de préserver la paix et la sécurité en Europe, plus le soutien à la politique commune de défense est élevé.*

## (2) Variables institutionnelles

La répartition des compétences dans le champ de la politique européenne de sécurité et de défense requiert un niveau de connaissances

élevé des institutions européennes. Au même titre que la monnaie unique ou l'espace économique européen contribuent à accélérer le processus d'intégration européenne, la politique de sécurité et de défense est susceptible de participer à cet élan d'intégration. C'est pourquoi la prise en compte du niveau de décision souhaitée en matière de politique de défense apporte un éclairage sur le rôle attendu de l'Union européenne dans la prise de décision. Le degré d'intégration en matière de décision militaire étant encore très limité, nous vérifierons la force du modèle de gouvernance multi-niveaux tel que pratiqué aujourd'hui. Au fond, cette question relève du processus d'eupéanisation attendu de la PESD. Pour ce faire, nous avons retenu la réponse à la question Q.30: « *En matière de défense, pensez-vous que les décisions devraient être prises par le gouvernement (0) ou qu'elles devraient être prises en commun au sein de l'Union européenne (1) ?* ».

Après avoir codée cette réponse de manière discrète<sup>180</sup>, nous avons formulé une nouvelle hypothèse testable :

*H8 : plus le gouvernement national est attendu comme principal décideur en matière de défense comparativement à l'UE, moins le soutien à la politique commune de défense est élevé.*

En outre, l'enquête Eurobaromètre 54.1 offre la possibilité de contrôler l'hypothèse précédente en exploitant une question supplémentaire sur le même thème. La question 54 affine l'hypothèse H7 en proposant trois niveaux de décision : « Selon vous, les décisions concernant la politique européenne de défense devraient-elles être prises par les gouvernements nationaux, l'OTAN ou l'Union européenne ? ». En combinant la réponse aux questions 30 et 54, nous observons des résultats inattendus (tableau 4.5) au sens où les personnes qui ont répondu « national » à la question 30 ont de nouveau approuvé un choix de décision nationale à la question 54 pour seulement 44,5 % d'entre elles. Autrement dit, il existe une forme d'incohérence et de non-consistance des réponses car 37,8% des personnes souhaitent à la fois un niveau national puis un niveau européen. La place de l'OTAN est une alternative non exprimée à la question 30 qui permet aux pays atlantistes de la privilégier.

---

<sup>180</sup> La variable prend la valeur 1 pour les décisions que l'opinion souhaite voir prises au sein de l'Union européenne.

Tableau 4.5 : Niveau de décision pour les questions de défense

| Q.30 ↓                  | Q.54 → | National | OTAN  | UE    | Total  |
|-------------------------|--------|----------|-------|-------|--------|
| National                |        | 3 222    | 1285  | 2741  | 7248   |
| Conjointement avec l'UE |        | 971      | 1224  | 3704  | 5899   |
| Total                   |        | 4 193    | 2 509 | 6 445 | 13 147 |

Source EB 54.1

Lecture : Parmi les 6445 personnes souhaitant un niveau de décision européen pour la politique européenne de défense, 2741 personnes approuvent des décisions nationales en matière de défense.

Nous chercherons à tester une seconde hypothèse sur le niveau de décision en vérifiant si :

*H9 : plus les décisions devraient être prises dans un cadre hors-UE (c'est-à-dire au plan national et/ou OTAN), plus le soutien à la PESD devient faible.*

### (3) Contexte d'élargissement de l'UE

Différentes théories suggèrent que la phase d'élargissement de l'UE conduit à réduire les risques de conflit avec des pays autrefois « menaçant » même si certains d'entre eux ont une perspective atlantiste bien ancrée. En prenant appui sur la question Q.39 formulée ainsi « *En pensant à l'élargissement de l'Union européenne à de nouveaux pays d'Europe, êtes-vous plutôt d'accord (1) ou plutôt pas d'accord (0) avec l'idée que plus l'Union européenne aura de pays membres, plus la paix et la sécurité en Europe seront garanties ?* », nous proposons de comprendre les ressorts de la perception des menaces endogènes aux pays nouvellement membres de l'UE. Cette question revient à tester l'hypothèse suivante dans un contexte, rappelons-le, de pré-adhésion de 10 pays-membres :

*H10 : plus les personnes interrogées sont d'accord avec l'idée d'endogénéisation de la menace voisine, plus la PESD est légitimée.*

Parallèlement à la question de l'élargissement, nous avons décidé de retenir une variable liée à la perception future de la citoyenneté. Par la question : « *Dans un avenir proche, vous voyez-vous : 'NATIONALITE' uniquement, 'NATIONALITE' et Européen, Européen et 'NATIONALITE', Européen uniquement* », nous serons en mesure de formuler l'hypothèse suivante :

*H11 : Plus le sentiment européen est élevé, plus le soutien à la PESD sera élevé.*

#### (4) Variables politiques

Plusieurs auteurs ont montré que la dimension idéologique jouait un rôle structurant en matière de défense. Non seulement Holsti (2004) a démontré que l'intervention des forces armées américaines recueillaient un soutien plus fort dans les rangs conservateurs, Goertzel<sup>181</sup> (1987), Bartels (1994)<sup>182</sup> ont également vérifié que les personnes qui s'identifiaient à droite soutenaient plus fortement l'engagement de dépenses militaires. Toutefois, le processus d'intégration européenne admet une prédisposition plus marquée pour les personnes dites du centre alors que l'attachement aux valeurs nationales reste élevé à l'endroit des personnes identifiées à droite. C'est pourquoi nous formulerons l'hypothèse suivante<sup>183</sup> :

*H12 : plus une personne se positionne à droite ou à gauche du centre, moins elle est susceptible de soutenir la PESD.*

Cette hypothèse consiste à interpréter les résultats du clivage partisan par rapport à un répondant si situant au centre (et donc favorable aux politiques européennes).

---

<sup>181</sup> Ted Goertzel, "Public Opinion Concerning Military Spending in the United States: 1937-1985," *Journal of Political and Military Sociology*, Vol. 15(1), Spring 1987, p. 61-72.

<sup>182</sup> Larry Bartels, "The American Public's Defense Spending Preferences in the Post-Cold War Era," *Public Opinion Quarterly* vol. 58, no. 4, Winter 1994, p.479-508.

<sup>183</sup> Nous avons retenu la classification de l'enquête EB 54.1 qui harmonisent les intentions de vote de la manière suivante : 1 gauche ; 2 Centre ; 3 Droite , 4 Sans position).



#### (5) Variables de contrôle socio-économique

L'intérêt des données individuelles de l'enquête Eurobaromètre est de disposer d'éléments caractérisant les répondants au niveau social et économique. C'est pourquoi, nous avons utilisé plusieurs de ces renseignements comme variables de contrôle de nos modèles estimés. Par contrôle, nous entendons des variables dont l'introduction ne relève pas d'une hypothèse théorique en tant que telle mais dont l'absence biaise l'estimation. Parmi ces variables, nous avons retenu la nationalité du répondant, le genre, l'âge, le niveau d'éducation (mesuré par l'âge de sortie du système éducatif)<sup>184</sup>, la taille du foyer, et le niveau de revenus mensuels (mesuré en quartiles). A propos de cette dernière variable, l'enquête Eurobaromètre propose deux mesures distinctes du niveau de revenus économiques des répondants. La première mesure indique le salaire en niveau selon une échelle nationale. La deuxième mesure que nous avons retenue indique la distribution des salaires par quartile. Cet indicateur de distribution présente l'avantage de faciliter les comparaisons entre distributions d'un pays à l'autre car il s'agit d'un positionnement relatif et non en niveau. C'est la raison pour laquelle nous avons introduit une telle mesure du niveau de richesse des répondants.

Avant de présenter les résultats, il est possible d'avoir une idée générale de la distribution de toutes les variables explicatives discutées dans cette section et de leurs caractéristiques de dispersion (moyenne, écart-type, maximum, minimum) en se rendant à l'annexe 1.

#### 4.15 Résultats

Avant de présenter les résultats, il est important de rappeler la démarche statistique pour mieux comprendre l'ensemble des estimations que nous exposerons. Tout d'abord, nous avons estimé un modèle « naïf » qui ne tient compte que des variables de menaces et plusieurs variables de

---

<sup>184</sup> La variable est codée de la manière suivante : 1- jusqu'à 14 ans / 2- 15 ans / 3- 16 ans / 4- 17 ans / 5- 18 ans / 6- 19 ans / 7- 20 ans / 8- 21ans / 9- 22 ans et + / 10- toujours en études.

contrôle (tableau 4.6). Ensuite, et de manière progressive, nous avons enrichi ce modèle de plusieurs variables explicatives afin de tester les hypothèses H1 à H7 (tableau 4.7) puis les hypothèses H1 à H12 (tableau 4.8). Le même modèle est répliqué pour la variable dépendante liée au soutien à la force d'intervention rapide. Enfin, nous résumerons l'ensemble des hypothèses testées dans un tableau 4.8 afin de vérifier celles empiriquement validées.

L'intérêt de cette démarche progressive dite « *step by step* » consiste à mieux cerner les facteurs déterminants du soutien à la PESD mais également résistant à l'introduction de variables de contrôle telle que l'âge, le genre, ou encore la nationalité du répondant. C'est pourquoi, il est probable que certaines variables (mentionnées dans les hypothèses précédentes) soient décisives dans un modèle naïf puis perdent de leur significativité dans un modèle complet. Au fond, notre démarche permet au lecteur de vérifier la force explicative des variables indépendantes. Rappelons qu'en termes de présentation, plus le nombre d'étoiles (\*\*\*) associées au coefficient est élevé, plus ces variables indépendantes expliquent le soutien à la PESD.

Tableau 4.6 : Estimation modèle « naïf »

|                         | Modèle 1a  | Modèle 1b |
|-------------------------|------------|-----------|
| Guerre mondiale         | 0.0589     | 0.1374    |
| Conflit nucléaire       | 0.0760     | 0.1574*   |
| Guerre conventionnelle  | -0.2179*** | -0.2410** |
| Prolifération nucléaire | 0.2121***  | 0.2916*** |
| Conflits ethniques      | -0.0335    | -0.0514   |
| Terrorisme              | 0.3270***  | 0.2902*** |
| Epidémies               | 0.1169*    | 0.1016    |
| Crime organisé          | -0.0659    | -0.0993   |
| Education               |            | -0.0136   |
| Genre                   |            | 0.1337**  |
| Age                     |            | -0,0031*  |
| Revenu (Quartile_2)     |            | -0.0170   |
| Revenu (Quartile_3)     |            | 0.1307    |

|                       |          |          |
|-----------------------|----------|----------|
| Revenu (Quartile_4)   |          | 0.1675** |
| Const.                | .9914*** | 1.007*** |
| Pseudo R <sup>2</sup> | 0.0075   | 0.0126   |
| $\chi^2_{(14)}$       | 99.0540  | 107.4597 |
| Log Likelihood        | -6528.49 | -4219.73 |
| N                     | 12676    | 8148     |

*Variable dépendante : Soutien à la PESD*

*\* significatif à 90%, \*\* significatif à 95%, \*\*\* significatif à 99%*

[qu'est ce cela veut dire significatif à 90 %...]

Lecture : La valeur et le signe du coefficient ( $\beta = -0.2179^{***}$ ) signifie que « toutes choses égales par ailleurs, plus les répondants disent craindre la menace d'une guerre conventionnelle, moins le soutien à la PESD sera élevé ».

Le principal résultat concerne le faible pouvoir explicatif des différentes menaces. Toutefois, nous pouvons avancer que certaines craintes (ou menaces) renforcent le soutien à la PESD. Parmi celles-ci, la crainte d'un conflit nucléaire, la crainte d'un acte terroriste ou encore la crainte de prolifération nucléaire et biologique augmentent significativement le soutien des Européens à la mise en place d'une politique de sécurité et défense commune. Rappelons que cette enquête a été menée en 2000, soit quelques mois après l'acte fondateur de St-Malo instituant la PESD. En revanche, la crainte d'une guerre conventionnelle réduit de manière significative le soutien à la PESD. Ce résultat laisse suggérer que le risque d'une guerre est encore relié à une représentation d'un conflit interétatique mettant aux prises un pays face à un autre. En ce sens, la perspective d'une défense commune ne paraît pas en mesure de réduire un tel risque car celui-ci reste associé à une confrontation à l'échelle nationale. Les autres facteurs de crainte (guerre mondiale, conflits ethniques au sein de l'UE ou encore épidémies) n'expliquent aucunement le soutien à la PESD. Le résultat concernant l'absence de relation entre la crainte de conflits ethniques au sein de l'UE et le soutien à la PESD est surprenant au regard du conflit et des exactions ethniques commises en

ex-Yougoslavie par la Serbie. Mais aucune attente théorique n'était formulée à l'égard de cette variable.

La deuxième famille de déterminants dans ce modèle simplifié (modèle 1b) concerne les variables de contrôle. Le niveau d'éducation ne joue pas d'effet positif et significatif sur le soutien à la politique de défense et sécurité. Ce résultat est contre-intuitif avec les résultats de Gabel (2001) mais conformes à ceux de Gabel et Scheve (2007)<sup>185</sup> au soutien élitare (par la communication) à l'intégration européenne. S'il n'existe aucune théorie permettant d'escompter un effet particulier sur l'influence du genre en matière de soutien à la PESD, les résultats indiquent que le fait d'être un homme accroît le soutien à la PESD. Ce résultat doit toutefois être mis en perspective avec les travaux de Robert Shapiro and Harpreet Mahajan (1986)<sup>186</sup> et Sidney Verba, Kay Lehman Schlozman, et Henry Brady<sup>187</sup> qui établissent que les femmes étant proportionnellement plus libérales que les hommes soutiennent moins les valeurs conservatrices telles que la défense, qu'il s'agisse de dépenses militaires ou d'usage de la force. Une autre explication tient à la nature *risk-adverse* des femmes qui implique de facto une aversion aux activités militaires dont le niveau de risque est élevé.

En revanche, nous obtenons un résultat inattendu pour l'âge des répondants. En effet, plus on est âgé et moins le soutien à la PESD est élevé. Résultat inattendu car l'une des principales motivations justifiant la PESD consiste précisément à réduire les risques d'un conflit au sein de l'Union européenne telle que dessinée aujourd'hui. Ici, une première explication peut nous conduire sur le sentiment national<sup>188</sup> qui prédomine chez les personnes âgées. Une corrélation d'un niveau faible (corr=0,13\*\*) entre l'âge et le sentiment national invalide cette intuition.

---

<sup>185</sup> GABEL Matthew et SCHEVE Kenneth, "Estimating the Effect of Elite Communications on Public Opinion Using Instrumental Variables", *American journal of Political Science*, vol. 51(4), 2007, p. 1013-1028(16).

<sup>186</sup> SHAPIRO Robert and Harpreet Mahajan, "Gender Differences in Policy Preferences: A Summary of Trends from the 1960s to the 1980s," *Public Opinion Quarterly* vol. 50, no. 1 (Spring 1986), p. 42-61.

<sup>187</sup> VERBA Sidney, SCHLOZMAN Kay Lehman, et BRADY Henry, *Voice and Equality*, Cambridge, MA: Harvard University Press, 1995.

<sup>188</sup> Le sentiment national est capturé par la question formulée à l'hypothèse H11.

Une deuxième explication est à rechercher du côté des connaissances acquises autour du champ d'action de la PESD.

La structure économique des répondants, mesurée par la distribution des revenus par quartiles, indique que par rapport au premier quartile de revenus (25 premiers pour cents de la distribution), seules les personnes appartenant au 4ème quartile de distribution de revenus soutiennent positivement la PESD.

Nous avons volontairement omis un certain nombre de variables susceptibles de mieux expliquer le soutien à la PESD dans la perspective de disposer dans un premier temps d'un modèle naïf que nous enrichissons maintenant.

Tableau 4.7 : Estimation modèle « partiel »

|                             | modèle 2a  | modèle 2b  | modèle 2c  |
|-----------------------------|------------|------------|------------|
| Guerre mondiale             | 0.1438     | 0.0787     | 0.0787     |
| Conflit nucléaire           | 0.1600     | 0.1560     | 0.1560     |
| Guerre conventionnelle      | -0.2557**  | -0.2582**  | -0.2582**  |
| Prolifération nucléaire     | 0.1842*    | 0.1685*    | 0.1685*    |
| Conflits ethniques          | 0.0508     | 0.0818     | 0.0818     |
| Terrorisme                  | 0.1413**   | -0.0670    | -0.0670    |
| Epidémies                   | 0.1863**   | 0.1999**   | 0.1999**   |
| Crime organisé              | -0.2191*   | -0.1683    | -0.1683    |
| FIR permanente (H1)         | -0.5232*** | -0.3681**  | -0.3681**  |
| FIR (en cas de besoin)      | -1.3298*** | -1.0539*** | -1.0539*** |
| Armées nationales           | -2.3646*** | -2.0629*** | -2.0629*** |
| Autres                      | -1.7682*** | -1.2775**  | -1.2775**  |
| Défendre le territoire (H3) | -0.1591    | 0.0364     | 0.0364     |
| Faire la guerre             | 0.1683**   | 0.0857     | 0.0857     |
| Maintien paix               | 0.2625**   | 0.2043**   | 0.2043**   |
| Confiance Armées (H6)       | 0.1539*    | 0.3934***  | 0.3934***  |
| Priorité UE / paix (H7)     | 1.0918***  | 1.1905***  | 1.1905***  |

Opinion publique et sécurité en Europe

|                     |          |            |           |
|---------------------|----------|------------|-----------|
| Education           | -0.0138  | 0.0397***  | 0.0397**  |
| Genre               | 0.1315** | 0.1257*    | 0.1257*   |
| Age                 | -0.0029  | 0.0010     | 0.0010    |
| Revenu (Quartile_2) | 0.0358   | 0.1250     | 0.1250    |
| Revenu (Quartile_3) | 0.1336   | 0.1804*    | 0.1804*   |
| Revenu (Quartile_4) | 0.1067   | 0.2042*    | 0.2042*   |
| Belgium             |          | 0.3783     | 1.3494*** |
| Netherlands         |          | 0.1942     | 1.7277*** |
| Germany             |          | 0.3899**   | 1.5436*** |
| Italy               |          | 0.4411*    | 1.7393*** |
| Luxembourg          |          | 0.7321**   | 1.7905*** |
| Denmark             |          | -1.3494*** | 2.0815*** |
| Ireland             |          | -0.6988**  | 0.6506*** |
| UK                  |          | -0.9277*** | 0.4217**  |
| Greece              |          | 0.3714*    | 1.7207*** |
| Spain               |          | 0.5775**   | 1.9269*** |
| Portugal            |          | -0.1709    | 1.1785*** |
| Finland             |          | -1.3449*** | 0.0045    |
| Sweden              |          | -1.1011*** | 0.2483*   |
| Austria             |          | -0.3708    | 0.9786*** |
| cst                 | 0.949*** | .3824      | -0.966**  |
| chi2                | 877.7203 | 1.3e+03    | 1.3e+03   |
| R <sup>2</sup>      | 0.1302   | 0,1914     | 0,1914    |
| Log Likelihood      | -2931.90 | -2725.61   | -2725.61  |
| N                   | 6577     | 6577       | 6577      |

*Variable dépendante : Soutien à la PESD*

*\* significatif à 90%, \*\* significatif à 95%, \*\*\* significatif à 99%.*

Ce second tableau présente les résultats de l'estimation du soutien à la PESD en incluant dans un premier temps les variables militaires et les variables de contrôle afin de tester les hypothèses H1 à H7. La crainte du terrorisme (0,194\*) et du développement d'épidémies (0,198\*) restent comme précédemment deux facteurs significatifs du soutien à la PESD. A défaut de cadre théorique permettant d'expliquer la relation positive entre menaces d'épidémies et soutien PESD, nous pouvons avancer que les répondants associent ce type de crainte à une menace de nature sécuritaire pour l'espace européen. Et en ce sens, selon la théorie du *common pool* (Ostrom, 1990)<sup>189</sup>, les externalités transnationales d'un tel fléau suggère une coordination voire une coopération des États pour lutter contre son développement. C'est pourquoi recourir à une politique communautaire paraît être la réponse avancée par les répondants pour une menace avec effets de débordement, tout comme la menace terroriste. Toutefois, la crainte d'une guerre conventionnelle et le crime organisé restent deux menaces réduisant significativement le soutien à la PESD. Si la relation négative entre guerre conventionnelle et PESD était théoriquement attendue, la relation négative inattendue entre crime organisé et PESD soulève une explication alternative. Plutôt que de considérer les effets transfrontières justifiant une politique globale de lutte contre le crime, ce résultat tend à démontrer que les opinions perçoivent le crime comme une menace dont l'éradication relève davantage d'une politique de sécurité intérieure que d'une politique de sécurité extérieure.

Mais une fois les variables de nationalité introduites, la menace terroriste n'est plus un facteur explicatif. Cela signifie que l'introduction des variables de chaque pays perturbe en « absorbant » toute l'information du modèle sur des considérations exclusivement nationales. D'un point de vue méthodologique, il n'existe pas de consensus sur le retrait de telles variables de contrôle dans le cadre d'analyse d'opinion publique. C'est pourquoi nous avons décidé de les maintenir (modèle 2b et 2c) en les confrontant au modèle 2a (sans variable de contrôle de la nationalité). L'ajout de ces variables permet en outre de vérifier que des pays tels que l'Irlande, le Royaume-Uni, la Grèce, la Suède ou encore l'Autriche soutiennent moins fortement la PESD que la France (modèle 2b). A

---

<sup>189</sup> OSTROM E. Governing the commons : the evolution of institutions for collective action, Cambridge University Press, New York, 1990.

l'inverse, le modèle 2c mesure les attitudes de soutien à la PESD comparativement au Danemark et indique qu'aucun pays n'est plus averse à la PESD que ce pays qui s'est retiré du dispositif PESD.

La deuxième partie du tableau souligne l'ajout de nouvelles variables explicatives propre au rôle attendu de la PESD et aux mécanismes de décision publique en matière de sécurité et défense. Les variables (FIRpermanente, FIR, armées nationales) caractérisent l'hypothèse H1 sur le rôle souhaité de l'Union Européenne dans le cadre d'une PESD. En comparant les cinq choix possibles<sup>190</sup> ; il ressort une configuration très nette en faveur d'une armée européenne unique comme facteur déterminant à la PESD. Cela revient à dire que comparativement à une armée unique européenne, tous les autres scénarii du design de la PESD sont susceptibles de réduire très significativement le soutien à la PESD. Autrement dit, plus la PESD relève d'une structure d'intégration forte (armée européenne unique), plus le soutien est élevé. Par ailleurs, nous observons une gradation des autres configurations : par exemple, le recours à une force d'intervention rapide européenne permanente complémentaire d'armées nationales réduit certes le soutien à la PESD ( $\beta = -0,2305^*$ ) mais dans une proportion moindre que l'existence d'une force d'intervention rapide occasionnelle ( $\beta = -0,843^{***}$ ) ou d'une armée seulement nationale ( $\beta = -1,529^{***}$ ).

Tableau 4.8 : Estimation modèle « complet »

|                         | modèle 3a | modèle 3b | modèle 3c |
|-------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Guerre mondiale         | 0.1722    | 0.0860    | 0.0860    |
| Conflit nucléaire       | 0.1611    | 0.1730    | 0.1730    |
| Guerre conventionnelle  | -0.2214*  | -0.2585*  | -0.2585*  |
| Prolifération nucléaire | 0.1437    | 0.1380    | 0.1380    |
| Conflits ethniques      | 0.0099    | 0.0606    | 0.0606    |

<sup>190</sup> Question 57 (Eurobarometer 54.1) : "Dans le cadre d'une politique européenne de sécurité et de défense commune, que préféreriez-vous ?". 1/ Une armée européenne unique qui remplacerait les armées nationales; 2/ Une force d'intervention rapide européenne qui serait permanente, en plus des armées nationales; 3/ Une force d'intervention rapide européenne qui serait constituée, uniquement en cas de besoin; 4/ Pas d'armée européenne mais uniquement des armées nationales; 5/ Autres.



|                             |            |            |            |
|-----------------------------|------------|------------|------------|
| Terrorisme                  | 0.1957*    | 0.0310     | 0.0310     |
| Epidémies                   | 0.1983*    | 0.1713**   | 0.1713**   |
| Crime organisé              | -0.2116*   | -0.1556    | -0.1556    |
| FIRpermanente (H1)          | -0.2305*   | -0.1556    | -0.1556    |
| FIR (en cas de besoin)      | -0.8438*** | -0.6457*** | -0.6457*** |
| Armées nationales           | -1.5298*** | -1.3426*** | -1.3426*** |
| Autres                      | -0.6839    | -0.0908    | -0.0908    |
| Défendre le territoire (H3) | 0.0413     | 0.2849     | 0.2849     |
| Faire la guerre             | 0.2010*    | 0.1551     | 0.1551     |
| Maintien paix               | 0.1483     | 0.0729     | 0.0729     |
| Confiance Armées (H6)       | 0.2844**   | 0.4440***  | 0.4440***  |
| Priorité UE / paix (H7)     | 0.7961***  | 0.8569***  | 0.8569***  |
| Décision nationale (H8)     | -2.2380*** | -2.0618*** | -2.0618*** |
| PESD_gvnt (H9)              | 0.1664     | -0.1064    | -0.1064    |
| PESD_OTAN (H9)              | 0.3032     | 0.2266     | 0.2266     |
| PESD_UE (H9)                | 0.8707*    | 0.5801     | 0.5801     |
| Elargissement (H10)         | 0.3716***  | 0.4423***  | 0.4423***  |
| Idéologie centre (H12)      | -0.0173    | 0.0721     | 0.0721     |
| Idéologie droite (H12)      | -0.2574**  | -0.2423**  | -0.2423*   |
| Intervention PESD decision  | 0.2372**   | 0.1878**   | 0.1878**   |
| EU_only_H11                 | 0.4222     | 0.2251     | 0.2251     |
| Education                   | -0.0387**  | 0.0119     | 0.0119     |
| Genre                       | -0.0423    | -0.0527    | -0.0527    |
| Age                         | -0.0020    | 0.0015     | 0.0015     |
| Revenu (Quartile_2)         | 0.1723     | 0.2513*    | 0.2513*    |
| Revenu (Quartile_3)         | 0.1285     | 0.1652     | 0.1652     |
| Revenu (Quartile_4)         | 0.1377     | 0.2112     | 0.2112     |
| Belgium                     |            | -          | 1.3441***  |
| Netherlands                 |            | 0.1738     | 1.5178***  |
| Germany                     |            | -0.1432    | 1.2009***  |
| Italy                       |            | 0.2046     | 1.5487***  |
| Luxembourg                  |            | 0.1950     | 1.5391***  |
| Denmark                     |            | 0.4613     | 1.8054***  |

|                |            |           |          |
|----------------|------------|-----------|----------|
| Ireland        | -1.3441*** | -         |          |
| UK             | -0.5542*   | 0.7899*** |          |
| Greece         | -0.9689*** | 0.3752**  |          |
| Spain          | 0.4480     | 1.7921*** |          |
| Portugal       | 0.7380**   | 2.0821*** |          |
| Finland        | 0.1169     | 1.4610*** |          |
| Sweden         | -0.8573*** | 0.4868**  |          |
| Austria        | -0.8061*** | 0.5380**  |          |
| cst            | -0.2562    | 1.0879*** |          |
|                | 1.522**    | 1.134*    | -.2097   |
| chi2           | 1.4e+03    | 1.6e+03   | 1.6e+03  |
| R <sup>2</sup> | 0,269      | 0,3034    | 0,3034   |
| Log Likelihood | -1968.24   | -1875.73  | -1875.73 |
| N              | 5257       | 5257      | 5257     |

*Variable dépendante : Soutien à la PESD*

*\* significatif à 90%, \*\* significatif à 95%, \*\*\* significatif à 99%.*

Concernant le niveau institutionnel de prise de décision sur les questions de sécurité et défense européenne, l'enquête Eurobaromètre suggère quatre niveaux de décision : les gouvernements nationaux, l'OTAN, l'Union Européenne et "Autres". Il est attendu que l'Union Européenne (>0) soit un facteur positif de soutien à la PESD. Effectivement la variable *PESD\_UE* est significativement différente de zéro et atteste une relation positive (0,870) comme attendu lorsque l'on ne tient pas compte des effets de nationalité. Dans le même temps, toutes les autres variables caractérisant les alternatives institutionnelles de prise de décision (au sein de l'Otan ou de chaque gouvernement national) sont non significatives, renforçant ainsi notre résultat précédent. Toutefois, nous avons intégré une autre variable complémentaire à la question du niveau institutionnel de décision souhaité : il s'agit du niveau de décision souhaité en cas d'engagement de troupes militaires. De cette manière nous souhaitons vérifier que l'adhésion à la PESD peut signifier que les répondants sont prêts à renoncer à une décision nationale pour l'envoi de troupes militaires dans un cadre PESD. C'est pourquoi, nous avons introduit la

variable (*Intervention PESD decision*) qui propose aux répondants les deux choix suivants<sup>191</sup> : "Uniquement les gouvernements des pays qui sont prêts à envoyer des troupes" ou "Tous les pays membres de l'Union européenne y compris ceux qui ne sont pas prêts à envoyer des troupes". Si notre hypothèse normative d'intégration européenne "complète" est validée, nous nous attendons à une relation positive entre la réponse 2 et le soutien PESD ; ou encore plus les personnes souhaitent que les gouvernements nationaux prennent part à la décision d'engagement militaire de troupes, moins le soutien à la PESD sera fort. La valeur du coefficient ( $=0,2372^{**}$ ) attachée à cette variable confirme donc notre hypothèse.

Dernière variable explicative, le soutien à l'élargissement de l'Union Européenne explique très fortement le soutien à la PESD ( $0,3716^{**}$ ) suggérant que toute vague d'élargissement contient une attente en termes de sécurité extérieure. Ce résultat est stable quel que soit le modèle estimé.

Parmi les variables de contrôle, l'âge et le sexe ne sont plus des variables déterminantes et explicatives du soutien à la PESD. Toutefois, tous les modèles partiels (modèle 2a, 2b et 2c) valident l'hypothèse sur le genre indiquant que les hommes sont plus enclins à soutenir la PESD que les femmes. Ce résultat n'est toutefois pas confirmé dans le modèle d'estimation complet. En revanche, l'éducation devient significative avec un signe négatif inattendu lorsque sont introduites les variables institutionnelles et celles liées à l'élargissement. Habituellement, le niveau d'éducation est un facteur décisif du soutien aux politiques de l'Union Européenne, à l'intégration européenne ou à l'adhésion de l'euro. Le coefficient estimé ( $\beta = -0,0387^{**}$ ) indique que plus on quitte tardivement le système éducatif, moins on soutient la PESD. Concernant la structure de richesse des répondants, aucune tranche de revenu n'est susceptible d'expliquer une forme de soutien de manière systématique. Nous

---

<sup>191</sup> Il s'agit de la question 55 formulée ainsi : « Dans le cadre d'une politique européenne de sécurité et de défense commune, qui, selon vous, devrait prendre les décisions en cas d'intervention militaire, uniquement les gouvernements des pays qui sont prêts à envoyer des troupes ou tous les pays membres de l'Union européenne, y compris ceux qui ne sont pas prêts à envoyer des troupes ? (1) Uniquement les gouvernements des pays qui sont prêts à envoyer des troupes / (2) Tous les pays membres de l'Union européenne y compris ceux qui ne sont pas prêts à envoyer des troupes. »

observons dans le cadre du modèle partiel une tendance de plus forte prédisposition au soutien à la PESD pour les catégories les plus riches. Mais ce résultat est renversé dans l'estimation du modèle complet où les classes moyennes (2<sup>ème</sup> quartile) expliquent davantage le soutien à la PESD que les autres catégories de revenus. Enfin, la dernière dimension de notre analyse nous conduit à nous interroger sur l'influence de l'identification partisane. Nous formulons ici l'hypothèse que les personnes les plus centristes sont plus susceptibles de soutenir la PESD comparativement aux personnes dites "conservateurs" en raison d'un sentiment europhobe marqué (résultats référendum 1992 + élections européennes) et aux personnes dites de "gauche" en raison d'une aversion plus marquée aux questions sécurité et de défense. Nos résultats confirment partiellement notre hypothèse par l'existence d'une relation négative et significative entre personnes de droite et soutien à la PESD comparativement aux personnes du centre. En revanche, il n'existe aucune relation entre les personnes dites centristes et le soutien à la PESD. L'appétence des personnes de droite pour les enjeux de sécurité et défense n'a semble-t-il pas compensé l'effet nationaliste et donc europhobe. En revanche, notre analyse ne permet pas de dire que plus un répondant est de droite, plus ou moins il soutient la PESD. Nous avons volontairement introduit une dimension pluri-partisane afin de ne pas succomber à une présentation binaire (gauche-droite) qui n'est pas satisfaisante à l'échelle européenne pour une comparaison rigoureuse.

En résumé, l'ensemble des hypothèses de recherche que nous avons formulées sont validées pour 8 d'entre elles. L'hypothèse H4 est réfutée empiriquement et suggère que la défense du territoire est un objectif militaire non seulement inhérent aux nations mais aussi à l'Union européenne en tant qu'organisation politique. Trois hypothèses (H3, H9 et H11) ne sont pas validées sans qu'il soit pour autant possible de dire qu'elles sont contraires à la théorie. Il n'y a tout simplement pas de pouvoir explicatif au soutien à la PESD pour les trois variables associées à ces hypothèses.

Tableau 4.9 : Résumé des hypothèses testées

| Hypothèse | Validation |
|-----------|------------|
|-----------|------------|

|                                                                                                                                                                                     |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| H1 : plus l'opinion est favorable à l'abandon d'une armée nationale, plus le soutien à une politique européenne de sécurité et défense augmente et agit comme un substitut national | Validée     |
| H2 : Face à l'existence de menaces polymorphes, plus la crainte de ces menaces est forte, plus le soutien à une réaction commune et globale caractérisée par la PESD est élevé      | Validée *   |
| H3 : Plus la défense d'un pays est avancée comme un rôle pour l'armée, moins le soutien à la PESD devrait être élevé                                                                | Ø           |
| H4 : Plus la préparation de la guerre est considérée comme un rôle pour l'armée, plus le soutien à la PESD devrait être faible                                                      | Non validée |
| H5 : Plus le maintien de la paix est considéré comme un rôle pour l'armée, plus le soutien à la PESD devrait être élevé                                                             | Validée     |
| H6 : plus la confiance dans l'armée est élevée, plus le soutien à la politique commune de défense est élevé                                                                         | Validée     |
| H7 : plus les personnes admettent que l'UE se fixe comme priorité de préserver la paix et la sécurité en Europe, plus le soutien à la politique commune de défense est élevé        | Validée     |
| H8 : plus le gouvernement national est attendu comme principal décideur en matière de défense comparativement à l'UE, moins le soutien à la politique commune de défense est élevé  | Validée     |
| H9 : plus les décisions devraient être prises dans un cadre hors-UE (c'est-à-dire au plan national et/ou OTAN), plus le soutien à la PESD devient faible                            | Ø           |
| H10 : plus les personnes interrogées sont d'accord avec l'idée d'endogénéisation de la menace voisine, plus la PESD est légitimée                                                   | Validée     |
| H11 : Plus le sentiment européen est élevé, plus le soutien à la PESD sera élevé                                                                                                    | Ø           |
| H12 : plus une personne se positionne à droite ou à gauche du centre, moins elle est susceptible de soutenir la PESD.                                                               | Validée / Ø |

\* à l'exception d'une menace de guerre conventionnelle

Ø Absence d'effet significatif

Nous avons par ce premier travail statistique pu établir quels étaient les déterminants principaux du soutien à la PESD auprès des Européens de l'UE des 15. Dans la mesure où cette enquête inédite sur les questions de défense est déjà ancienne (automne 2000), nous avons décidé d'étudier

les déterminants du soutien à la PESD et de la Force d'Intervention Rapide dans une période plus récente (2006) dans le cas français.

#### **4.2. Enquête « les Français et la Défense »**

La raison première du choix de l'enquête les Français et la Défense tient à sa disponibilité et à la proximité de plusieurs questions avec l'enquête Eurobaromètre.

Dans cette partie, volontairement plus synthétique que la précédente, nous allons étudier les déterminants du soutien des Français à la PESD dans le cadre de l'enquête de l'institut BVA pour le Ministère de la défense réalisée en 2006 auprès d'un échantillon représentatif de 990 personnes. L'intérêt de cette analyse consiste à comparer les résultats de l'enquête Eurobaromètre autour des variables que nous avons jugées pertinentes dans la section précédente. Toutefois, l'exercice sera limité à un contexte français c'est-à-dire que nombreuses sont les variables faisant référence à l'attitude des Français à l'égard du système et de la politique de défense poursuivie.

##### *4.21. Méthodologie d'estimation*

Le soutien des Français à la politique européenne de sécurité et de défense est saisi par une question Q46 qui demande aux Français si « *la défense européenne est une bonne chose ou non* ». En construisant une variable discrète qui prend la valeur 1 lorsque les Français ont répondu que c'était une « bonne chose » et la valeur 0 dans le cas contraire, nous disposons ainsi d'une variable dépendante similaire à celle de l'enquête Eurobaromètre. A titre d'illustration, la distribution des opinions pour cette question nous indique que 90,7% des Français y sont favorables (soit un résultat sensiblement identique à celui observé dans le cadre de l'échantillon Eurobaromètre). Nous admettons ici que les personnes répondant que c'est une « bonne chose » correspondent peu ou prou à

celles répondant qu'elles sont « pour » la PESD (question Eurobaromètre).

De nouveau, nous mesurerons l'influence de plusieurs susceptibles d'expliquer les réponses à la question du soutien PESD à l'aide d'un modèle dont la forme fonctionnelle peut se résumer ainsi :

$$\Pr(Y_i=1) = \text{cst} + \beta_1 X_i + \beta_2 Z_i + \dots + \varepsilon_i$$

Cela signifie que cherchons si les variables indépendantes  $X_i$ ,  $Z_i$  ... expliquent la probabilité que les Français répondent que la défense européenne est une bonne chose ( $Y_i=1$ ). Quelles sont les variables explicatives mobilisées ? Nous répondrons à cette question en présentant les différentes hypothèses que nous nous proposons de tester. Certaines d'entre elles font écho à celles présentées dans la section 4.1.

#### 4.22. *Hypothèses testées*

Nous avons retenu 5 familles de variables explicatives : les variables militaires de sécurité, les variables économiques de défense, les variables institutionnelles, les variables de connaissances et les variables sociologiques (ou encore appelées variables de contrôle).

Parmi les variables militaires retenues, la perception du danger et des menaces attenantes est prise en considération à l'aide de deux variables. La première s'intéresse à la perception qu'ont les Français du risque de guerre mondiale à l'horizon des 10 prochaines années. En laissant le répondant définir un seuil de risque entre 0 (aucun risque) et 100 (guerre mondiale probable), nous observons à l'aide du tableau 4.10 qu'environ 1 Français sur 5 considère de manière stable (en l'espace de trois années) que le risque est nul et qu'1 Français sur 8 évalue ce risque à plus de 50%. Autrement dit, la société française n'écarte pas complètement le risque, même infime, d'un conflit mondial dans les dix prochaines années. En considérant que l'Europe de la défense a précisément été conçue comme une politique de projection de forces militaire et non (dans un premier temps) comme un outil militaire de protection des peuples, il est possible de formuler l'hypothèse suivante :

*H1 : plus le danger d'un conflit mondial est élevé, plus le soutien à la PESD est susceptible de diminuer (au profit) du système national de défense.*

Tableau 4.10 : Évaluation du risque de guerre mondiale (2006)

|               | 2004   | 2005   | 2006   |
|---------------|--------|--------|--------|
| Aucun risque  | 20.16  | 24.01  | 22.22  |
| De 1 à 10 %   | 19.46  | 19.43  | 18.79  |
| De 11 à 20 %  | 10.88  | 10.58  | 10.51  |
| De 21 à 30 %  | 7.29   | 10.07  | 8.79   |
| De 31 à 40 %  | 3.79   | 4.37   | 4.75   |
| De 41 à 50 %  | 18.16  | 15.16  | 17.37  |
| De 51 à 60 %  | 3.89   | 3.15   | 3.84   |
| De 61 à 70 %  | 2.50   | 2.34   | 3.23   |
| De 71 à 80 %  | 3.29   | 3.76   | 3.13   |
| De 81 à 90 %  | 1.20   | 0.92   | 1.11   |
| De 91 à 100 % | 5.59   | 3.66   | 3.23   |
| Ne sait pas   | 3.79   | 2.54   | 3.03   |
| Total         | 100.00 | 100.00 | 100.00 |

*Source : BVA, enquête DICOD (2004, 2005, 2006).*

Dans la même perspective, la nature des menaces (tableau 4.11) préoccupant les Français donne une information précieuse sur la pertinence d'une réponse à l'échelle nationale ou européenne. Par exemple, la menace d'une attaque militaire classique laisse supposer une réponse nationale. En revanche, la menace terroriste ou nucléaire (aux effets transfrontières) peut justifier une action commune à l'échelle européenne, à travers la PESD. C'est pourquoi, nous testerons si :

*H2 : plus la menace est transnationale, plus le soutien à la PESD est élevé.*



Tableau 4.11 : Hiérarchie des menaces préoccupant les Français en 2006

| Menaces                                 | (%)   |
|-----------------------------------------|-------|
| Une attaque nucléaire                   | 11.41 |
| Une attaque militaire classique         | 1.52  |
| Une action terroriste                   | 61.82 |
| Une attaque chimique ou bactériologique | 21.72 |
| (NSP)                                   | 3.54  |

*Source : BVA, enquête DICOD.*

Une troisième variable de nature militaire établit le degré de confiance que les Français accordent à l'institution militaire pour identifier et participer à la prévention des menaces. Si le niveau de confiance est élevé (environ 82% en ajoutant les « très » confiants et les « plutôt » confiants), il n'existe pas de raisons théoriques pour que la confiance accordée dans une institution militaire nationale se trouve réduite à l'échelle européenne, sauf pour la population europophobe. La question de la confiance accordée aux Armées françaises pour prémunir la France d'attaques terroristes indique un très fort soutien à la politique de défense française. Plus de 80% des répondants estiment que la France peut agir indépendamment pour lutter contre ce risque transnational. C'est pourquoi, il est peu surprenant d'observer qu'au plan supranational, en l'occurrence à l'échelle européenne, les mêmes personnes confiantes avec les armées françaises considèrent que l'idée de défense européenne est une bonne chose (76%). On peut aussi déceler (tableau 4.12) parmi les 16 % de personnes qui n'ont pas confiance dans les Armées françaises un sentiment pro-européen très fort justifiant de leur point de vue un transfert de l'action militaire vers l'Union européenne. La cohérence d'une telle réponse suppose toutefois de vérifier si l'opinion favorable accordée à la défense européenne est stable quel que soit la nature du risque à circonscrire. Or l'enquête DICOD 2006 ne prend pas en considération d'autres risques pour lesquels il est possible de tirer un parallèle entre le niveau de confiance national versus européen. C'est pourquoi, nous avons décidé de retenir une attitude plus large sur l'évaluation de la politique de défense française à l'égard de la sécurité des 10 prochaines années.

*H3 : plus le niveau de confiance est élevé, plus le soutien à la PESD est élevé.*

Tableau 4.12 : Soutien PESD et confiance dans les armées françaises

| (en %)                      | 2006   | Défense<br>européenne,<br>mauvaise chose | Défense<br>européenne,<br>bonne chose |
|-----------------------------|--------|------------------------------------------|---------------------------------------|
| Tout à fait confiance (246) | 24,85  | 1,71                                     | 23,13                                 |
| Plutôt confiance (569)      | 57,47  | 4,24                                     | 53,23                                 |
| Plutôt pas confiance (112)  | 11,31  | 1,81                                     | 9,49                                  |
| Pas du tout confiance (52)  | 5,25   | 1,41                                     | 3,83                                  |
| (NSP) (11)                  | 1,11   | 0,11                                     | 1,01                                  |
| Total (990)                 | 100,00 | 9,29                                     | 90,71                                 |

Source : BVA, enquête DICOD.

Parmi les variables institutionnelles, il est demandé à travers la question Q.44 si « Pour assurer la sécurité de la France », l'une des formules suivantes est meilleure : « 1- Réintégrer l'OTAN ; 2- Participer à une alliance militaire entre les pays de l'Union Européenne et les Etats-Unis ; 3- Participer à une alliance militaire entre les pays de l'Union Européenne mais indépendante des Etats-Unis ; 4- Ne participer à aucune alliance ». En isolant la quatrième alternative, nous chercherons à vérifier si :

*H4 : Plus la participation à une alliance militaire entre les pays de l'Union Européenne indépendante des Etats-Unis est motivée (comparativement à une configuration d'autonomie), plus le soutien à la PESD est élevé.*

La seconde variable institutionnelle concerne la création de l'agence européenne de défense pour laquelle les Français sont appelés à commenter positivement ou négativement cette initiative. Dans la mesure où comme l'ont rappelé plusieurs auteurs<sup>192</sup>, l'agence européenne de défense doit servir de bras industriel à la PESD, il est attendu que :

<sup>192</sup> J. Howorth (2007), S. Jones (2007).

*H5 : plus le soutien à l'agence européenne de défense est élevé, plus le soutien à la PESD sera élevé.*

Les variables économiques à caractère militaire touchent la dimension budgétaire et exportatrice d'armements. Plusieurs théories de l'intégration européenne (Gabel, 2005) ont avancé que l'adhésion à l'intégration européenne pouvait être expliquée par le bénéfice qu'en tiraient certains pays dans différents secteurs au regard de la position des autres Etats-membres. En suivant cette logique et en la combinant avec celle liée à la thèse du *defense burden-sharing* en Europe<sup>193</sup>, tout effort budgétaire supplémentaire d'un Etat bénéficie indirectement à l'ensemble de la communauté. S'il existe une incitation à ne pas dépenser plus (et tirer bénéfice d'une PESD), nous pourrions ainsi formuler l'hypothèse que :

*H6 : plus le niveau d'engagement budgétaire de la France est considéré comme insuffisant, plus le soutien à la PESD est élevé.*

Pour compléter l'hypothèse 6, nous avons introduit une variable similaire dans le domaine technologique. En effet, l'enquête DICOD demande aux Français « Par rapport aux autres armées européennes, pensez-vous que le niveau technologique des armées françaises est supérieur, égal ou inférieur ? ». Ainsi, selon le même raisonnement et par analogie, à savoir l'existence d'un *technological burden-sharing*, nous avançons que :

*H7 : plus le niveau technologique est jugé supérieur aux autres armées européennes, moins le soutien à la PESD sera élevé.*

La seconde variable économique concerne la stratégie d'exportation d'armements. Dans le cas français, 2<sup>ème</sup> exportateur européen après le Royaume-Uni, l'espace européen à 27 constitue à l'instar du commerce intracommunautaire une forme de débouchés industriels non négligeable. C'est pourquoi, à l'aide de la question Q.77 interrogeant les Français sur leur approbation au principe d'exportation de matériels d'armements, nous formulons l'hypothèse suivante :

---

<sup>193</sup> G. Lindstrom (2005), Foucault (2004).

*H8 : Plus les Français approuvent les exportations d'armements, plus le soutien à la PESD est attendu important.*

A la différence de l'enquête Eurobaromètre, nous avons ici partiellement la possibilité de contrôler le niveau de connaissance des individus sur les questions de défense en mesurant le temps consacré à s'informer sur les questions de défense et d'Europe et en évaluant l'intérêt porté aux questions de défense et d'Europe. S'il est difficile de formuler une hypothèse en ce sens, nous nous attendons à ce que :

*H9 : plus une personne s'intéresse simultanément aux questions de défense et de construction européenne, plus le soutien à la PESD sera élevé.*

Enfin, parmi les variables de contrôle, nous introduisons comme dans la section 4.1. des variables d'âge, de genre, d'éducation, de revenus et d'identification partisane.

#### 4.23 Résultats

Les résultats sont présentés de manière synthétique dans le tableau suivant qui comprend 4 modèles distincts permettant de mieux apprécier la robustesse des résultats selon l'introduction des différentes variables explicatives.

Tableau 4.13 : Estimation soutien PESD en France

|                   | modèle 4a | modèle 4b | modèle 4c | modèle 4d |
|-------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Danger 10 ans     | -0,066*   | -0,047    | -0,034    | -0,027    |
| Attaque militaire | -0,963    | -0,690    | -1,314    | -1,341    |
| Action terroriste | -0,116    | -0,327    | -0,584    | -0,534    |
| Attaque chimique  | -0,148    | -0,311    | -0,573    | -0,519    |
| Confiance Armées  | 1,076***  | 0,472     | 0,531     | 0,467     |
| Réintégrer OTAN   |           | 1,249**   | 0,683     | 0,788     |

|                       |         |          |          |          |
|-----------------------|---------|----------|----------|----------|
| Alliance EU_USA       |         | 1,882*** | 1,828*** | 1,844**  |
| Alliance EU           |         | 2,001*** | 1,533*** | 1,566*** |
| AED                   |         | 1,255*** | 0,784*   | 0,795*   |
| Budget                |         |          | 0,105    | 0,042    |
| Technologie militaire |         |          | 0,343    | 0,372    |
| Cooperation armement  |         |          | 0,950**  | 1,009**  |
| Exports               |         |          | 0,159    | 0,162    |
| Interêt défense       |         |          |          | -0,488** |
| Information défense   |         |          |          | 0,355    |
| Genre                 | -0,184  | 0,263    | 0,108    | 0,124    |
| Age                   | -0,075  | -0,091   | -0,078   | -0,144   |
| Education             | 0,169** | 0,110    | 0,154    | 0,238    |
| Revenus               | -0,102  | -0,107   | -0,149   | -0,126   |
| Const                 | 2,231** | 0,241    | 0,062    | 0,255    |
| R <sup>2</sup>        | 0,054   | 0,1688   | 0,2020   | 0,2205   |
| N                     | 979,00  | 886,00   | 700,00   | 700,00   |
| Log Likelihood        | -286,45 | -191,01  | -143,73  | -140,40  |

*Variable dépendante : PESD « bonne chose »*

*\* significatif à 90%, \*\* significatif à 95%, \*\*\* significatif à 99%.*

Dans l'ensemble, les quatre modèles présentent des résultats plutôt décevants en ce sens que les variables retenues ont un pouvoir explicatif très limité, comparativement à l'enquête Eurobaromètre. En particulier, les variables caractérisant un niveau de danger dans les prochaines années ou encore l'occurrence de différentes menaces n'affecte nullement le soutien à la PESD. Rappelons que dans l'enquête Eurobaromètre 54.1, la menace terroriste constituait un déterminant significatif du soutien à la PESD alors que la menace d'une guerre conventionnelle le réduisait. Il n'y a donc pas de relation significative entre les perceptions des menaces et la PESD dans l'échantillon français. En revanche, en matière d'architecture de politique de défense, conformément à l'hypothèse H4, la sécurité de la France par l'intermédiaire d'une alliance de tous les pays européens

(comparativement à une stratégie d'autonomie) augmente le soutien à la PESD. Mais dans le même temps, nous obtenons un résultat inattendu lié à l'influence positive d'une alliance Union Européenne et USA sur le soutien PESD. Au moins cela confirme un minimum de cohérence]. Autrement dit, la faible différence entre ces deux variables (Alliance EU et Alliance EU\_USA) indique que la présence des Etats-Unis dans une politique commune circonstanciée ne modifie pas le rapport des Français à la PESD.

La mise en place de l'Agence Européenne de Défense semble contribuer très fortement au soutien des Français à la PESD, considérant ces deux institutions comme indissociables d'une politique de défense et de sécurité.

Si l'effort budgétaire et la stratégie d'exportations ne fournissent pas de pouvoir explicatif, la coopération en matière d'armement est significative et signifie que plus le gouvernement français renforcera sa coopération avec les autres pays européens en matière d'armements, plus les Français sont susceptibles d'accorder un crédit très favorable à la PESD. Ce résultat renforce à son tour la relation entre PESD et AED.

Enfin, nous avons découvert que plus les Français expriment un intérêt pour les questions de défense, plus ils sont susceptibles de soutenir la PESD. Il est utile de préciser que le signe négatif associé à la variable « Interet\_Defense » dans le tableau 4.13 tient au codage de la variable (1 pour un intérêt élevé et 4 pour un intérêt nul). Ainsi, le signe négatif s'interprète de la manière suivante : « plus les personnes interrogées refusent de s'informer sur les questions de défense, moins elles soutiendront la PESD, toutes choses égales par ailleurs ». A l'inverse, l'intensité du processus d'apprentissage sur les questions de défense n'exerce aucune influence sur le soutien à la PESD.

## CHAPITRE 5 : LE CAS DES PAYS BALTES

L'inquiétude monte dans les pays membres de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) au sujet des attaques informatiques lancées alternativement depuis la Russie et la Chine au courant de l'année 2007<sup>194</sup>. Le premier pays à avoir été la victime de telles attaques est à la fois membre de l'Union européenne et de l'OTAN. C'est aussi celui qui mise le plus en Europe sur les nouvelles technologies dans le domaine de l'e-démocratie et des communications, l'Estonie<sup>195</sup>. Il y a donc lieu de se demander si, compte tenu de leur positionnement, des « effets de frontières » peuvent être discernés dans la manière dont les opinions publiques baltes conçoivent la politique étrangère.

Il convient de rappeler la situation singulière des pays baltes en Europe. Ces trois pays sont les seuls membres de l'Union européenne et de l'OTAN à être d'anciennes républiques socialistes soviétiques et le basculement géopolitique qu'ils ont opéré au début des années 1990 n'est pas sans laisser de traces dans l'opinion publique. Au-delà de cette histoire pesante, les pays baltes connaissent une configuration toute particulière : la part importante de « non-citoyens<sup>196</sup> » vivant en Estonie

---

<sup>194</sup> Entretien avec Athina Karatzogianni (spécialiste des conflits Internet), *Le temps des cyberguerres*, *Le Monde* du 16.06.07, propos recueillis par Laure Belot et Jean-Pierre Stroobants. Du 29 avril au 9 mai, les pirates ont mobilisé plus d'un million d'ordinateurs pour attaquer l'ensemble des serveurs gouvernementaux estoniens par saturation de mails. Les analystes de la sécurité internationale y ont vu la première véritable « cyberguerre ».

<sup>195</sup> International Center For Defence Studies, *Russia's Involvement in the Tallinn Disturbances, A Compact Overview Compiled by the RKK (ICDS)*.12.05.07. Disponible sur le site Internet de la fondation, <http://www.icds.ee/index.php?id=105&L=1> (dernière consultation le 30 décembre 2007)

<sup>196</sup> Catégorie légale regroupant après 1993, l'ensemble des anciens citoyens soviétiques restés sur les territoires estoniens et lettons sans obtenir de citoyenneté estonienne, lettone ou tierce, peu importe leur langue ou leur nationalité. L'appartenance à cette catégorie, symbolisée par la détention d'un passeport de « non-citoyen » donne l'accès à l'ensemble des droits sociaux à l'exclusion des droits politiques, comme le vote.

et en Lettonie pousse à poser la question d'une multiplicité des opinions publiques. Les « non-citoyens » sont un phénomène balte unique en Europe : d'anciens citoyens soviétiques arrivés dans les républiques baltes pendant les cinquante années d'occupation<sup>197</sup> n'en sont pas automatiquement devenus citoyens quand celles-ci ont retrouvé leur indépendance. C'est ainsi que 18% des résidents permanents de la république lettone<sup>198</sup> et 12% des résidents permanents de la république estonienne<sup>199</sup> n'ont aucune citoyenneté<sup>200</sup>.

L'accumulation objective des facteurs déstabilisants dans l'environnement des Baltes comme la dépendance énergétique à la Russie, la présence de minorités russophones très nombreuses en Estonie et en Lettonie, la taille modeste de ces trois pays ainsi que les souvenirs d'une histoire récente douloureuse laissent à penser que les opinions publiques baltes ont une vision singulière de leur politique étrangère en Europe.

Comme le souligne Maria Mälksoo, la transformation d'une politique « existentielle » en une politique « normale » est loin d'être accomplie dans le cas balte<sup>201</sup>. Même devenus pleinement membres de l'Union

---

<sup>197</sup> Le terme d'occupation est l'une des pierres d'achoppement dans les relations entre Moscou, d'une part, et les capitales baltes, de l'autre. T. Rostoks. « The Border Issue » in N. Muiznieks. *Latvian-Russia Relations : Domestic and International Dimensions*. LU Akademiskais apgads, Riga, 2006, p. 131-140. Le Kremlin refuse de reconnaître l'occupation des pays Baltes par l'URSS car celle-ci l'a déjà fait en son temps (en 1989) et que la Fédération de Russie est le successeur légal des droits et obligations de l'URSS. C'est pourquoi le gouvernement russe estime qu'il n'a pas à le faire une seconde fois.

<sup>198</sup> E. Droit, « Les russophones entre intégration et replis identitaire. *Courrier des Pays de l'Est*, n°1052, 2005/6, p. 42.

<sup>199</sup> [http://pub.stat.ee/px-web.2001/Dialog/varval.asp?ma=PC215&ti=POPULATION+BY+THE+PLACE+OF+RESIDENCE+AND+CITIZENSHIP&path=../I\\_Databas/Population\\_census/03Citizenship/&lang=1](http://pub.stat.ee/px-web.2001/Dialog/varval.asp?ma=PC215&ti=POPULATION+BY+THE+PLACE+OF+RESIDENCE+AND+CITIZENSHIP&path=../I_Databas/Population_census/03Citizenship/&lang=1) (dernière consultation le 24 septembre 2007)

<sup>200</sup> La question de la définition de l'opinion publique dans les pays baltes est donc posée. Nous garderons ici la définition la plus large possible, tout en spécifiant, chaque fois que les sondages le permettent les différences qui peuvent exister entre citoyens et non-citoyens et entre Baltes et non-Baltes.

<sup>201</sup> M. Malskoo, "From existential politics towards normal politics ? : the Baltic States in the enlarged Europe", *Security Dialogue*, vol.37, n°3, 2006, p.275-297.



européenne et de l'OTAN, les Baltes craignent-ils toujours pour leur existence étatique ? Les événements d'avril et de mai 2007 en Estonie ont montré que cette existence n'était pas uniquement mise en danger territorialement mais que de nouvelles menaces (en l'occurrence des « cyber-menaces ») pouvaient très bien apparaître. Tel sera l'un des questionnements auquel nous tenterons de répondre.

Il est donc intéressant de comprendre quelle place ces « nouvelles menaces » énergétiques, informatiques, terroristes ou environnementales peuvent prendre dans la manière dont les opinions publiques baltes.

Il faut néanmoins noter les obstacles méthodologiques suivants : l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie sont trois pays petits<sup>202</sup>. Chacun parle une langue très différente<sup>203</sup> et ces petits marchés ne sont pas favorables à l'émergence de grandes sociétés de sondages. La plupart d'entre eux sont réalisés par les gouvernements ou par l'Union européenne<sup>204</sup>. Ils concernent assez peu les questions de politique internationale, soit parce que les partis politiques sont arrivés à un consensus sur la question<sup>205</sup>

---

<sup>202</sup> L'Estonie compte 1,4 millions d'habitants, la Lettonie en compte 2,28 millions et la Lituanie 3,428.

<sup>203</sup> L'estonien est une langue finno-ougrienne alors que le letton et le lituanien sont deux langues parentes du groupe des « langues baltes ».

<sup>204</sup> Ce sont les sondages eurobaromètres, disponibles sur le site de la Commission européenne [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm) (dernière consultation le 30 décembre 2007)

<sup>205</sup> Ainsi les partis politiques lituaniens (For the Labour Party, For the Christian Conservatives Social Union, For the Liberal Democratic Party, For the Liberal and Centre Union, For the Lithuanian Christian Democratic Party, For the Lithuanian Poles' Electoral Action, For the Lithuanian Russians' Union, For the Lithuanian Social Democratic Party For the Lithuanian, Social Democratic Union For the Lithuanian Centre Union, For the New Union (Social Liberals), For the Homeland Union (Lithuanian Conservatives), For the Union of Farmers' Party and New Democracy Party) ont signé en octobre 2004 à Vilnius un « accord entre les partis politiques de Lituanie sur les principaux buts et objectifs extérieurs de la Lituanie 2004-2008 ». Cet accord est traduit et disponible sur le site du Ministère lituanien des Affaires étrangères [http://www.urm.lt/popup2.php?item\\_id=255](http://www.urm.lt/popup2.php?item_id=255) (dernière consultation le 5 décembre 2007). Alors que le système politique lituanien est caractérisé par une certaine instabilité gouvernementale, cet accord a été vu comme un moyen de mettre en œuvre un programme de politique étrangère à moyen terme.

comme c'est le cas en Lituanie, soit pour éviter de monter une communauté contre l'autre comme en Estonie et en Lettonie.

C'est un fait, les russophones et les locuteurs des langues nationales ont des options de politique étrangère différentes, celles-ci sont par ailleurs baignées dans des espaces médiatiques étanches<sup>206</sup> : les russophones des pays baltes profitent de la formidable puissance des médias russes et vivent dans espace médiatique beaucoup plus vaste que leur espace étatique.

Les principales sources sont publiées par l'Union européenne<sup>207</sup>, par l'Université d'Aberdeen<sup>208</sup> au Royaume-Uni, par le Ministère estonien de la Défense<sup>209</sup> et son homologue letton<sup>210</sup>. L'étude de terrain menée en Lituanie du 11 au 17 juillet a donné des résultats ambivalents : les autorités ne commandent pas de sondages sur les préférences des citoyens lituaniens. Plusieurs interviews réalisées sur place auprès des autorités du Ministère de la Défense<sup>211</sup>, comme de l'ambassade de France<sup>212</sup> ont permis de dégager la raison de ce désintérêt : les partis politiques ont signé un « accord sur les principaux buts de la politique étrangère lituanienne 2004-2008<sup>213</sup> » qui fait consensus parmi les élites

---

<sup>206</sup> I. Sulmane, "The Russian Language Media in Latvia" in N. Muiznieks, *Latvian-Russia Relations : Domestic and International Dimensions*, LU Akademiskais apgads, Riga, 2006, pp. 64-73.

<sup>207</sup> Eurobaromètres

<sup>208</sup> Le « New Baltic Barometer » a été lancé en 1993 dans les trois pays baltes et il est conduit en quatre langues : estonien, letton, lituanien et russe. Ses résultats sont disponibles sur [http://www.abdn.ac.uk/cspp/catalog2\\_0.shtml](http://www.abdn.ac.uk/cspp/catalog2_0.shtml) (dernière consultation le 27 décembre 2007)

<sup>209</sup> Kaitseministeerium, notamment ses sondages « Public opinion and national defence », publiés régulièrement sur leur site Internet. <http://www.mod.gov.ee/?op=body&id=348> (dernière consultation le 27 décembre 2007)

<sup>210</sup> <http://www.mod.gov.lv/?lang=en> (dernière consultation le 27 décembre 2007)

<sup>211</sup> Interviews de hauts fonctionnaires au Ministère lituanien de la défense à Vilnius, 13 juillet 2007

<sup>212</sup> Interview du Lt-Colonel Géraud de Villeneuve Esclapon, Attaché de Défense auprès des ambassades de France en Lituanie et en Lettonie, 15 juillet 2007

<sup>213</sup>. Les partis politiques lituaniens (For the Labour Party, For the Christian Conservatives Social Union, For the Liberal Democratic Party, For the Liberal and Centre Union, For the Lithuanian Christian Democratic Party, For the Lithuanian

politiques et selon un fonctionnaire du Ministère de la Défense, « il n'y a pas lieu de questionner les Lituanien<sup>214</sup> ».

Ce chapitre rappelle d'abord la situation singulière des pays baltes dans l'espace européen, puis tentera d'analyser l'ampleur d'un sentiment de « menace » dans les opinions publiques des Etats baltes avant les réponses qui semblent le mieux adaptées.

## **5.1. Un contexte spécifique au sein de la « nouvelle Europe »**

### *5.11. Sortir de l'URSS : quelles implications en termes de sécurité ?*

Les pays baltes sont dans une situation tout à fait spécifique au sein de l'espace européen. Ils ont connu dès leur indépendance les caractéristiques des Etats post-soviétiques tout en ayant la ferme intention de s'extraire de la zone d'influence russe à laquelle laissait place la chute de l'URSS. L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie sont les seuls Etats à cumuler l'héritage d'une appartenance à l'Union soviétique et une participation aux instances euro-atlantiques.

Leur niveau de développement plus élevé que dans le reste de l'URSS a poussé les autorités centrales à les intégrer le plus possible au système de

---

Poles' Electoral Action, For the Lithuanian Russians' Union, For the Lithuanian Social Democratic Party For the Lithuanian, Social Democratic Union For the Lithuanian Centre Union, For the New Union (Social Liberals), For the Homeland Union (Lithuanian Conservatives), For the Union of Farmers' Party and New Democracy Party) ont signé en octobre 2004 à Vilnius un « accord entre les partis politiques de Lituanie sur les principaux buts et objectifs extérieurs de la Lituanie 2004-2008 ». Cet accord est traduit *Agreement between Political Parties of the Republic of Lithuania on the Main Foreign Policy Goals and Objectives for 2004-2008*, Ministère lituanien des Affaires étrangères) et disponible sur le site du Ministère lituanien des Affaires étrangères [http://www.urm.lt/popup2.php?item\\_id=255](http://www.urm.lt/popup2.php?item_id=255) (dernière consultation le 5 décembre 2007). Alors que le système politique lituanien est caractérisé par une certaine instabilité gouvernementale, cet accord a été vu comme un moyen de mettre en œuvre un programme de politique étrangère à moyen terme.

<sup>214</sup> Interview au Ministère lituanien de la Défense, Vilnius, 13 juillet 2007

production soviétique et donc à gommer leurs spécificités. L'autre atout des pays baltes, aux yeux du Kremlin, était leur position stratégique centrale dans le système de défense soviétique : au contact de pays neutres (comme la Suède ou la Finlande) ou de pays de l'OTAN (comme la RFA et le Danemark), les Etats baltes formaient la façade stratégique de l'URSS en Europe du Nord. Le territoire des trois républiques fut donc largement utilisé comme camp d'entraînement et de stationnement des troupes soviétiques, venues de toute l'Union.

Contrairement aux pays membres du Pacte de Varsovie, les Etats baltes n'ont conservé aucun des attributs de la souveraineté pendant la Guerre Froide. Ils ne disposaient ni d'armée propre, ni de services diplomatiques indépendants<sup>215</sup>. Les Estoniens, Lettons et Litvaniens sous les drapeaux étaient dispersés sur tout le territoire soviétique. Sur leurs territoires nationaux, les Russes étaient majoritaires dans les troupes soviétiques.

Il faut ajouter à cette singularité fondamentale des républiques soviétiques par rapport aux pays du « bloc de l'Est », le fait que les républiques baltes, lourdement occupées, étaient aussi considérées par nombre d'officiers de l'armée soviétique comme le lieu idéal pour couler une retraite paisible. Au moment de l'indépendance, la sécurité des pays baltes est ressentie par les autorités comme menacée par les troupes soviétiques mais aussi par des milliers d'officiers à la retraite, notamment en Lettonie<sup>216</sup>. Cette omniprésence des troupes soviétiques a d'ailleurs placé les mouvements de résistance des Baltes, à la fin des années 1980, sous le signe de la menace permanente d'une intervention armée, qui, si

---

<sup>215</sup> Même si les ambassades baltes d'avant 1944 à Washington se sont *de facto* transformées en « gouvernements en exil ». Pour une histoire de ces services diplomatiques en exil, on peut utilement consulter "Latvijas ārlietu dienesta darbinieki 1918-1991" Biogrāfiskā vārdnīca, 2003.gads, Latvijas Republika Arlietu Ministrija.

<sup>216</sup> N. Muiznieks, *Russians in Latvia - History, Current Status and Prospects - Lecture to Tübingen University (Germany)*, 8 November 2004. Disponible sur le site du Ministère letton des Affaires étrangères, <http://www.mfa.gov.lv/en/policy/4641/4642/Muznieks/> (dernière consultation le 8 décembre 2007)

elle était exclue pour les Etats membres du Pacte de Varsovie<sup>217</sup>, a eu lieu en Lituanie<sup>218</sup>.

#### 5.12. *Construire une nouvelle politique de défense dans un environnement complexe*

Le passif d'une telle intégration dans le système soviétique de défense a pesé lourd sur la création de politiques de sécurité dans les pays baltes nouvellement indépendants. Les troupes soviétiques présentes sur le territoire des pays baltes sont devenues des troupes de la Fédération de Russie<sup>219</sup>, compte-tenu de la reprise des droits et obligations de l'Union soviétique par cette dernière. Ainsi, l'indépendance et la mise en place des structures d'une politique indépendante de sécurité et de défense s'est faite, à Tallinn, Riga et Vilnius, alors que des troupes russes occupaient toujours ces pays.

Dans les premières années, les objectifs de ces politiques ont été doubles : négocier au plus vite le départ des troupes russes<sup>220</sup>, tout en mettant sur pied leurs propres instruments de défense. Dans cette perspective, l'idée d'une adhésion à l'OTAN et à l'Union européenne est vite apparue comme une solution nécessaire à la situation géo-politique complexe des pays baltes<sup>221</sup>.

Les troupes russes ont quitté définitivement le sol des républiques baltes en 1994, au moment où naissaient des armées nationales qui étaient plus

---

<sup>217</sup> Gorbatchev ayant annoncé que l'URSS n'interviendrait plus par la force.

<sup>218</sup> Le 13 janvier 1991, l'Armée rouge intervint en Lituanie, sans que l'on sache précisément si l'ordre en fût donné par Gorbatchev, à Vilnius. 14 mort et 700 blessés furent à déplorer.

<sup>219</sup> Il semble qu'elles aient été 130 000 au moment des indépendances. S. Woehrel, *The Baltic States US Policy Concerns*, Congressional Research Service Issue Brief, Washington Library of Congress, p 5.

<sup>220</sup> Ainsi que les conditions auxquelles les retraités de l'Armée rouge installés dans les Pays baltes pourraient rester.

<sup>221</sup> Assez vite, les instruments de défense ont été pensés dans le cadre d'une demande d'adhésion et orientés en fonction des critères de celle-ci, même s'il a fallu attendre 1998 pour qu'une porte soit ouverte aux Baltes dans l'alliance atlantique.

que la résurrection des « gardes nationales » qui avaient été très populaires pendant l'Entre-deux-guerres. Néanmoins, un problème crucial se posait : celui de la formation de cadres militaires non issus de l'Armée Rouge. En effet, dans un premier temps, l'ensemble des officiers volontaires avaient servi sous l'uniforme soviétique, ce qui posait la question de leur loyauté et de leur adaptation à des armées beaucoup plus réduites en effectifs<sup>222</sup>.

Par ailleurs, les Etats baltes ont bénéficié de l'expertise et de l'appui des nombreux exilés rentrés d'Amérique du Nord ou d'Europe de l'Ouest, formés aux questions diplomatico-stratégiques<sup>223</sup>.

Le double objectif euro-atlantique a été atteint en 2004. Les politiques stratégiques baltes sont depuis en transformation rapide : intégrées dans de vastes ensembles, elles doivent revoir leurs objectifs et les moyens d'actions. Les auteurs ne sont pas unanimes sur une possible transformation à court terme de la doctrine stratégique balte, les premiers voyant une « normalisation<sup>224</sup> », les seconds<sup>225</sup> insistant sur le caractère toujours très défensif et territorial de celles-ci.

---

<sup>222</sup> G. Zalkan, « The development of the armed forces of the Republic of Latvia ». *Baltic Defence Review*, 1, 1999, p.1-8.

<sup>223</sup> Une typologie sommaire de ces cadres lettons rentrés des Etats-Unis a été mise au point par l'auteur P. Perchoc, De l'URSS à l'UE et l'Otan : « Restaurer » la politique étrangère et de sécurité lettone après 1991, Dynamiques internes d'un « retour à l'Europe ». Paris : mémoire de Master II Recherches, IEP de Paris, septembre 2007, p. 126-127

<sup>224</sup> K. Paulauskas, *The Baltics : from Nation States to Member States*. Occasional Papers. Institute for Security Studies of the European Union, 2, 2006.

<sup>225</sup> M. Malskoo, *op cit.*

5.13. *Les politiques de sécurité et de défense baltes à travers leurs documents d'orientation*

Il faut tout d'abord noter que la plupart de ces documents datent d'avant l'adhésion des pays baltes à l'Union européenne et à l'OTAN, mais ils prennent en compte la réalité de cette adhésion.

Ils définissent la sécurité des pays baltes avant tout comme « territoriale » : ainsi, le « concept de défense nationale de la République de Lettonie » de 2003, envisage avant tout la défense comme « la garantie de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale et de la sécurité des populations<sup>226</sup> ».

Néanmoins, si les intérêts vitaux sont rappelés avec force, la conception de la sécurité ne leur est pas limitée : ainsi, la Lituanie ajoute à ses intérêts vitaux « la défense de l'ordre constitutionnel démocratique », suivi du « respect et de la protection des droits humains, des libertés civiles et de la liberté » puis de la « paix et de la prospérité de l'Etat ».

Que ce soit dans les documents lettons<sup>227</sup>, lituaniens<sup>228</sup> ou estoniens<sup>229</sup>, aucun ne mentionne la Russie comme une menace potentielle, mais tous insistent sur la dimension communautaire (dans le cadre de l'UE et de l'OTAN) de leurs relations avec celle-ci. Quant aux Etats-Unis, ils apparaissent comme le pivot de la défense des pays baltes. Ainsi, le « Concept de Sécurité Nationale Estonienne » de 2004 ne saurait être plus clair : « pour assurer la sécurité nationale estonienne, l'alliance avec les Etats-Unis d'Amérique est de première importance. L'Estonie développe une coopération proche et extensive avec les Etats-Unis dans tous les domaines d'importance majeure. La clef de voûte de la sécurité européenne est la présence militaire américaine et sa constante volonté d'assurer cette sécurité<sup>230</sup> ».

---

<sup>226</sup> State Defence Concept of the Republic of Latvia in *Baltic Defence Review*, n° 10, vol.2, 2003, p.77.

<sup>227</sup> Ibid.

<sup>228</sup> Accord entre les partis politiques de Lituanie sur les principaux buts et objectifs extérieurs de la Lituanie 2004-2008.

<sup>229</sup> National Security Concept of the Republic of Estonia, 2004.

<sup>230</sup> Ibid.

Tous affirment aussi la nécessité d'une compatibilité maximale entre la PESD et les objectifs et moyens de l'OTAN pour éviter les doublons.

## 5.2. Une « menace » identifiée ?

### 5.21. *Opinions publiques et menaces, divergences baltes*

Au-delà de cette convergence qui se manifeste nettement dans les postures gouvernementales, il convient de s'intéresser aux différences de perceptions entre les opinions publiques baltes, notamment en fonction des citoyens d'origine russe.

#### 5.211. Les menaces militaires

Avec l'élargissement de 2004 déplaçant la frontière orientale de l'Union européenne bien à l'Est, les pays baltes sont les seuls Etats membres à être aujourd'hui, avec la Finlande et dans une moindre mesure, la Pologne<sup>231</sup>, directement au contact de la Russie.

Dans ce cadre, il apparaît normal que la principale menace perçue par les opinions publiques baltes soit russe comme le montre le dernier New Baltic Barometer<sup>232</sup> de 2004. La question posée aux russophones de

---

<sup>231</sup> Par le biais de l'enclave russe de Kaliningrad

<sup>232</sup> Ce sondage a été conduit de la manière suivante. En Estonie, le travail de terrain a été effectué entre le 4 et le 17 novembre 2004 sous la direction d'Andrus Sarr par la Sarr Poll Ltd sur une population résidente entre 15 et 74 ans. Sur les 1006 interviews retenues pour l'étude, 65,9% furent menées en estonien et 34,1% en russe. En Lettonie, le travail de sondage fut mené du 5 novembre au 22 décembre 2004 par le Baltic Institute of Social Sciences sous la direction du professeur Brigitta Zepa. En suivant les mêmes conditions d'âge que pour l'Estonie, 1000 interviews furent sélectionnées. 62% furent conduites en letton et 38% en russe. En Lituanie, l'étude de terrain fut menée par la société Vilmarus, sous la direction du professeur Vladas Gaidys entre le 3 et le 19 décembre 2004. 1113 personnes de plus de 18 ans furent effectivement interrogées dont 891 locuteurs lituaniens et 222 locuteurs russes. Parmi les 97 locuteurs du polonais contactés, 68 choisirent d'être interrogés en russe et 29 en lituanien.



chaque pays balte, d'une part, et aux locuteurs de la langue nationale<sup>233</sup>, d'autre part, était la suivante « Do you think any of these pose a real threat to peace and security in this society<sup>234</sup> ? : Russia ».

Tableau 5.1 : Perception de la Russie comme menace dans les pays Baltes

|               | Lit L | Lit R | Lat L | Lat R | Est E | Est R |
|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Big threat    | 5     | 1     | 4     | 0     | 11    | 1     |
| Some threat   | 18    | 1     | 30    | 2     | 37    | 2     |
| Little threat | 39    | 20    | 25    | 14    | 37    | 13    |
| No threat     | 27    | 68    | 39    | 79    | 10    | 82    |
| Don't know    | 10    | 10    | 3     | 4     | 5     | 2     |

Lit L : Lituaniens lituanophones , Lit R : Lituaniens russophones ; Lat L : Lettons lettophones ; Lat R : Lettons russophones ; Est E : Estoniens estonophones et Est R : Estoniens russophones.

Aucune étude plus récente et systématique ne peut malheureusement apporter de correctifs au travail de l'équipe d'Aberdeen<sup>235</sup>. Il convient néanmoins de noter les éléments suivants.

Ce que le tableau ne fait pas ressortir, c'est bien que 62% des lituanophones, 59% des lettophones et 85% des estonophones considèrent globalement leur grand voisin oriental comme une menace, qu'elle soit grande, moyenne ou faible.

D'un autre côté, 68% des russophones de Lituanie, 79% de Lettonie et 82% d'Estonie ne considèrent pas la Russie comme une menace. Il y a

<sup>233</sup> Il faut rappeler que le poids des communautés russophones dans la population globale est très différent d'un Pays balte à l'autre. 1/3 pour la Lettonie, 1/4 pour l'Estonie et à peine 8% pour la Lituanie.

<sup>234</sup> Dans le tableau Lit L, Lat L et Est E sont respectivement les sondés qui ont choisi de répondre en Lituanien, en Letton ou en Estonien. Lit R, Lat R et Est R sont les sondés qui ont choisi de répondre en Russe.

<sup>235</sup> Notamment après les événements d'avril 2007 en Estonie.

donc globalement une différence de perception de la menace russe selon que les habitants sont locuteurs des langues nationales ou russophones. De manière générale, il semble que la distorsion de perception entre les deux communautés soit la plus forte en Estonie. Pour les autres pays voisins de l'Union européenne, dont les Baltes sont proches (Biélorussie et Ukraine), ils sont les premiers à penser que ces pays partagent les valeurs de l'Union européenne<sup>236</sup>.

Par ailleurs, les recherches menées pour la présente étude n'ont permis de trouver aucune donnée sur l'existence d'un sentiment de menace entre Baltes. Dans leur voisinage, c'est bien la Russie qui paraît la plus menaçante. Si cette perception de la menace semble différente entre les russophones et les locuteurs des langues nationales, il semble qu'elle le soit moins en ce qui concerne la manière d'envisager les Etats-Unis comme une menace potentielle.

Tableau 5.2 : Perception des Etats-Unis comme menace dans les pays baltes

|               | Lit L | Lit R | Lat L | Lat R | Est E | Est R |
|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Big threat    | 0     | 5     | 1     | 1     | 2     | 1     |
| Some threat   | 4     | 6     | 7     | 7     | 5     | 2     |
| Little threat | 18    | 12    | 20    | 21    | 31    | 13    |
| No threat     | 70    | 62    | 68    | 64    | 54    | 82    |
| Don't know    | 8     | 14    | 4     | 7     | 7     | 2     |

Il est intéressant de noter la quasi-similitude de l'analyse d'une menace américaine chez les lettophones et les russophones de Lettonie. Encore une fois, le cas estonien est original : les estonophones sont 31% à penser que les Etats-Unis sont une menace légère pour l'Estonie alors qu'ils sont seulement 13% des russophones à le penser. Ce résultat est difficile à interpréter.

<sup>236</sup> Eurobaromètre spécial n°285. *La politique européenne de voisinage*. sondages 05-06/07 et rapport 09/07, p.32

Pour ce qui est de l'Estonie en général, si la Russie est perçue comme une menace par les estonophones, seuls 13% des habitants de l'Estonie craignaient en décembre 2006 une attaque militaire par un autre Etat<sup>237</sup>. En cas d'attaque, les résultats de l'étude « Opinion publique et défense nationale<sup>238</sup> » de décembre 2006 montrent que les russophones (80%), tout comme les estonophones (77%), estiment qu'il faudrait défendre le pays, 66% des résidents seraient prêts à prendre les armes selon leur situation, 26% le feraient dans tous les cas.

Les dernières données similaires disponibles pour la Lettonie datent de 2000<sup>239</sup>. Elles montraient aussi qu'en cas d'attaque, l'ensemble des habitants serait prêt à résister. 68,9% des citoyens<sup>240</sup> estimaient qu'ils résisteraient et 55,9% des non-citoyens. Il est peu probable que la Lettonie soit attaquée par un autre pays que sa grande voisine orientale et les discussions autour du niveau de « fidélité » des russophones aux Etats baltes doivent donc prendre en compte cet élément fondamental : les russophones sont majoritairement loyaux à leurs nouveaux Etats, citoyens comme non-citoyens.

---

<sup>237</sup> Estonian Ministry of Defence. *Public opinion And National Defence*. December 2006. Disponible sur le site Internet du ministère [http://www.mod.gov.ee/static/sisu/files/2007-02-08\\_NATO\\_kokkuvote\\_eng\\_2006\\_12.pdf](http://www.mod.gov.ee/static/sisu/files/2007-02-08_NATO_kokkuvote_eng_2006_12.pdf) (dernière consultation en novembre 2007) Avec un sens de l'humour inhabituel dans ce type de rapports, il est noté qu'une attaque par un autre pays est la menace considérée comme la moins probable, suivie uniquement par une attaque par des extraterrestres.

<sup>238</sup> Ibid.

<sup>239</sup> Latvian Ministry of Defence. *Public opinion survey – 2000*. Disponible sur leur site Internet : <http://www.mod.gov.lv/Darbs%20ar%20sabiedribu/Sabiedribas%20attieksme/Sabiedriskas%20domas%20aptauja%20-%202000gads.aspx> (dernière consultation en novembre 2007)

<sup>240</sup> Rappelons que le groupe des citoyens est composé environ aux 3/4 de lettophones et d'1/4 de russophones alors que le groupe des non-citoyens est composé quasi-exclusivement de russophones.

5.212. Les « nouvelles menaces » : criminalité, trafic de drogue, menaces environnementales, terrorisme, immigration

Il faut nuancer l'importance des menaces extérieures pour les opinions baltes, surtout depuis l'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN en 2004. La perception des dangers a évolué vers une conception plus globale de la sécurité dans laquelle la défense militaire joue un rôle important, mais qu'il faut pouvoir hiérarchiser par rapport aux autres menaces perçues.

Ainsi, dans le cas letton, la hiérarchie des menaces s'est transformée depuis 2002.

Tableau 5.3 : Évolution de la hiérarchie des menaces en Lettonie

| 2002                                                      |       | 2006                                                      |       |
|-----------------------------------------------------------|-------|-----------------------------------------------------------|-------|
| Drugs                                                     | 68,9% | Economic crises                                           | 43,8% |
| Criminality                                               | 54,3% | Criminality                                               | 42,9% |
| Economic crises                                           | 43,0% | Drugs                                                     | 39,2% |
| Ecological disasters caused by nature or humans           | 31,0% | Ecological disasters caused by nature or humans           | 38,4% |
| Terrorism                                                 | 22,6% | Energy risks                                              | 22%   |
| Conflict between people of different ethnical backgrounds | 15,2% | Conflict between people of different ethnical backgrounds | 21,1% |
| Military threats                                          | 9,6%  | Terrorism                                                 | 20,5% |
| Strikes and social disorders                              | 5,7%  | Strikes and social disorders                              | 11,3% |
| Other threats                                             | 3,7%  | Military threats                                          | 8,2%  |
| No threats                                                | 3,2%  | No threats                                                | 3,5%  |

Ce tableau basé sur les résultats des enquêtes menées par le Ministère letton de la Défense en 2002<sup>241</sup>, puis en 2006<sup>242</sup>, montre bien que la

<sup>241</sup> Latvian Ministry of Defence. *Public opinion survey – 2003*. Disponible sur leur site Internet <http://www.mod.gov.lv/Darbs%20ar%20sabiedribu/Sabiedribas%20attieksme.aspx> (dernière consultation en novembre 2007)

hiérarchie relative des menaces place la sécurité individuelle (crises économiques et criminalité) au-dessus des menaces collectives, voire des menaces militaires.

Les raisons de cette évolution peuvent être multiples : on pourrait les attribuer à l'adhésion à l'Union européenne et l'Otan qui ont encore renforcé le sentiment de sécurité des Lettons ; la normalisation progressive des relations avec la Russie est probablement un autre phénomène explicatif. Néanmoins, il faut préciser que cette hiérarchie lettone, si elle a des causes spécifiques, n'est pas fondamentalement différente de la hiérarchie européenne en général. Les Européens sont plus préoccupés par les questions de politique intérieure que par celles de politique étrangère, comme le montre un des tableaux du Special Eurobarometer 262 (vague 65.3)<sup>243</sup> :

---

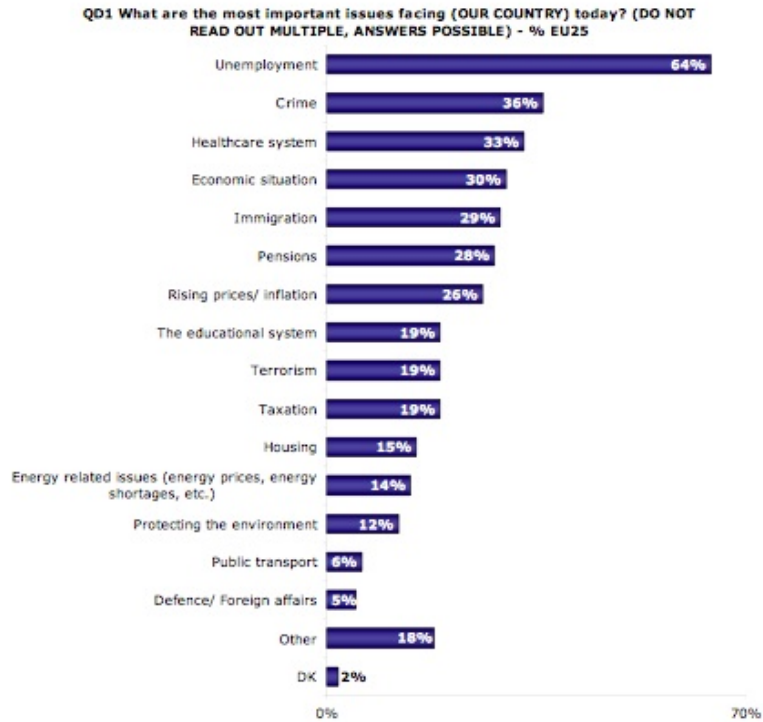
<sup>242</sup> Latvian Ministry of Defence. *Public opinion survey – 2006*. Disponible sur leur site Internet <http://www.mod.gov.lv/Darbs%20ar%20sabiedribu/Sabiedribas%20attieksme.aspx> (dernière consultation en novembre 2007)

<sup>243</sup> Special Eurobarometer 262, *Energy Technology : Knowledge, Perception, Measures*, January 2007, p. 22. Disponible sur [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/ebs/ebs\\_262\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_262_en.pdf) (dernière consultation le 5 décembre 2007)

### 1.1 Today's most important issues

**- Energy-related issues seem to be of secondary importance -**

Source questionnaire: QD1



La question du risque écologique et l'apparition d'un « risque énergétique » dans le questionnaire letton de 2006 tendent à occuper une place importante dans la hiérarchie des menaces en Lettonie<sup>244</sup>. Cette

---

<sup>244</sup> En effet, les Lettons ont une conscience aiguë de leur dépendance énergétique, en comparaison avec leurs voisins et avec les Européens dans leur ensemble. A la question « As far as you know, is (OUR COUNTRY) dependent on energy coming from abroad? - % country », les Lettons se classent seconds derrière les Chypriotes, alors que les Litvaniens sont en milieu de classement et les Estoniens sous la moyenne européenne. Special Eurobarometer 262, *Energy Technology: Knowledge, Perception, Measures*, January 2007, p.22. Disponible sur [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/ebs/ebs\\_262\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_262_en.pdf) (dernière consultation le 5 décembre 2007)

double apparition est liée à la prise de conscience européenne de l'importance des questions environnementales mais aussi au développement des crises énergétiques entre la Russie et ses voisins, notamment l'Ukraine et la Biélorussie.

Il faut noter que les pays baltes sont particulièrement dépendants de la Russie en matière d'approvisionnements énergétiques, d'autant que la Lituanie a été obligée de fermer une partie de ses installations nucléaires en 2004 dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE. La dernière tranche devrait être fermée en 2009. Des consultations ont donc été lancées par les autorités baltes sur l'idée d'une centrale balte sur le site d'İgnalina, projet auquel seraient associés les Polonais. Cet événement a sûrement contribué à la montée de l'inquiétude balte sur l'approvisionnement énergétique.

Comme nous l'évoquions plus haut, le sentiment de risque militaire est aussi relativement faible en Estonie<sup>245</sup> (13%). On peut donc affirmer que même si la Russie est perçue comme une menace par la majorité des locuteurs de l'estonien, du letton et du lituanien, la peur d'une attaque militaire reste faible, dépassée par la peur du terrorisme.

Celle-ci reste à un niveau stable depuis le début des années 2000, mais à un niveau plus bas que dans les autres Etats membres de l'Union européenne<sup>246</sup>, tout du moins concernant la peur du « terrorisme islamiste » : en dessous de 40% pour les trois pays baltes en 2007 alors que la moyenne européenne se situe autour de 58%.

---

<sup>245</sup> Estonian Ministry of Defence. *Public opinion and National Defence*. December 2006. Disponible sur le site Internet du ministère [http://www.mod.gov.ee/static/sisu/files/2007-02-08\\_NATO\\_kokkuvote\\_eng\\_2006\\_12.pdf](http://www.mod.gov.ee/static/sisu/files/2007-02-08_NATO_kokkuvote_eng_2006_12.pdf) (dernière consultation en novembre 2007)

<sup>246</sup> Sondage commandé par « Open Europe Institute » et publié le 4 avril 2007. <http://www.openeurope.org.uk/media-centre/pressrelease.aspx?pressreleaseid=36> (dernière consultation, décembre 2007). Il a été réalisé par TNS sur un échantillon de 17443 européens. TNS a interrogé 1000 personnes en France, Allemagne, Italie, Espagne, Pologne, Royaume-Uni et Roumanie. En raison d'un taux trop faible d'abonnement au téléphone en Bulgarie, en République tchèque, en Estonie, en Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie et Roumanie, les interviews furent réalisées en personne. Pour tous les autres pays, elles le furent par téléphone.

#### 5.22. Une « menace » intérieure ?

La configuration originale des questions d'immigration dans les pays baltes pousse à questionner l'existence, envisagée par certains<sup>247</sup>, d'une « menace intérieure » liée à la présence d'une minorité très importante de russophones en Estonie et en Lettonie.

Rappelons tout d'abord qu'en matière de minorités, les trois pays baltes sont dans des situations tout à fait différentes.

La Lituanie ne connaît pas de réel problème minoritaire : les minorités russophones et polonophones sont de poids quasi-équivalents (6% et 8% de la population) et la République de Lituanie a accordé la citoyenneté à tous les habitants présents sur son territoire au moment de son indépendance. De fait, le phénomène des non-citoyens n'existe pas en Lituanie.

En Estonie et en Lettonie, la situation des minorités russophones est différente. Une partie des russophones présents sur le territoire des deux républiques était présente depuis la première indépendance, ils sont devenus automatiquement citoyens. L'autre est arrivée pendant les années d'occupation soviétiques, elle a pu obtenir la citoyenneté lettone ou estonienne sous certaines conditions. Les autres n'étaient plus citoyens d'une URSS qui n'existait plus mais pas citoyens des Républiques estoniennes et lettones renaissantes, ils sont devenus « non-citoyens » : résidents permanents sans droit de vote. Ainsi en 2006, 18% des habitants de la Lettonie étaient non-citoyens, 20% des habitants de l'Estonie<sup>248</sup>.

Cette minorité très importante est-elle perçue comme une menace ? Nous avons montré que si les russophones avaient une image de la

---

<sup>247</sup> M. Lind "Is the Russophone minority a structural threat for Estonia ?", *Baltic Defence Review*, n°9, vol. 1, 2003, p. 34-64.

<sup>248</sup> Index estonien de statistiques, [http://www.stat.ee/index.aw/set\\_lang\\_id=2](http://www.stat.ee/index.aw/set_lang_id=2) (dernière consultation en décembre 2007)



Russie différente de celles des Baltes, ils n'en étaient pas moins attachés à leur pays de résidence et estimaient qu'il faudrait le défendre si celui-ci était attaqué. Pourtant, la peur des conflits inter-ethniques reste importante dans la hiérarchie des menaces : ainsi, en Lettonie, le pays où la minorité russophone est comparativement la plus importante, cette menace reste stable chez un échantillon de sondés, représentatifs de la diversité ethnique du pays<sup>249</sup>.

Pourtant, on ne peut pas dire que les Baltes soient intolérants vis-à-vis des russophones : citoyens ou non, ceux-ci sont la plupart du temps considérés comme des immigrés (tout du moins ceux arrivés après la fin des années 1970). Cette précision donne tout son sens aux données du sondage TNS réalisé pour l'Open Europe Institute en 2007<sup>250</sup>. 58% des Européens sont d'accord avec l'idée qu'il y aurait trop d'immigration dans leur pays contre 32% des Estoniens, 33 % des Lettons et 30% des Lituanais.

### **5.3. Quels moyens d'action pour satisfaire les besoins baltes de sécurité ?**

#### *5.3.1. Vues sur la réforme militaire dans les pays baltes*

Les négociations d'entrée dans l'OTAN ont nécessité à la fois la création d'un instrument militaire qui n'existait plus, mais aussi sa réforme rapide.

---

<sup>249</sup> Latvian Ministry of Defence. *Public opinion survey - 2000, 2003, 2006*. Disponible sur leur site Internet <http://www.mod.gov.lv/Darbs%20ar%20sabiedribu/Sabiedribas%20attieksme.aspx> (dernière consultation en novembre 2007)

<sup>250</sup> Sondage commandé par « Open Europe Institute » et publié le 4 avril 2007. <http://www.openeurope.org.uk/media-centre/pressrelease.aspx?pressreleaseid=36> (dernière consultation, décembre 2007)

C'est en Lettonie que le débat fut le plus vif et le plus vite conclu. Le premier janvier 2007, la conscription fut abolie<sup>251</sup>. La fin de celle-ci fut soutenue par une part stable de la population depuis 2000, autour de 80% en 2003, 2004, 2005. Cette dernière année, les principaux obstacles à la transition vers une armée professionnelle furent, selon la même étude, le faible prestige de la fonction de militaire dans la société (environ 35% des sondés) et les conditions matérielles (soldes, pensions etc.) des militaires (environ 30% des sondés).

Dans l'évaluation des différentes composantes de l'instrument de défense letton, la garde nationale semble perdre de son importance depuis 2000. Elle était citée en troisième position en 2000<sup>252</sup> après les unités spéciales et les services de sécurité du Parlement et de la Présidence pour assurer la défense de l'Etat. En 2006<sup>253</sup>, la question a légèrement changé pour demander le niveau de confiance dans les différentes structures militaires. Dans ce cas, la garde nationale arrive en dernière position.

En Estonie, la confiance dans les forces armées en général est très forte. Elle a atteint son maximum en décembre 2006<sup>254</sup> : avec 87% des Estoniens et 75% des non-Estoniens. Il est possible que l'intégration à l'OTAN ait joué un rôle important dans ce résultat.

La confiance dans la garde nationale est plus faible et surtout plus problématique chez les non-Estoniens : 74% des Estoniens lui font confiance contre seulement 46% des non-Estoniens. Interrogés sur une possible transformation de la garde nationale, seuls 23% des sondés pensent qu'elle devrait continuer à exercer ses fonctions sous sa forme actuelle alors que la grande majorité des interrogés estiment qu'elle

---

<sup>251</sup> La Lettonie est le seul pays du pourtour de la Baltique à avoir abandonné sa conscription pour passer à une armée professionnelle.

<sup>252</sup> Latvian Ministry of Defence. *Public opinion survey – 2000*. Disponible sur leur site Internet <http://www.mod.gov.lv/Darbs%20ar%20sabiedribu/Sabiedribas%20attieksme.aspx> (dernière consultation en novembre 2007)

<sup>253</sup> idem, 2006

<sup>254</sup> ESTONIE. Estonian Ministry of Defence. *Public opinion and National Defence*. December 2006. Disponible sur le site Internet du ministère [http://www.mod.gov.ee/static/sisu/files/2007-02-08\\_NATO\\_kokkuvote\\_eng\\_2006\\_12.pdf](http://www.mod.gov.ee/static/sisu/files/2007-02-08_NATO_kokkuvote_eng_2006_12.pdf) (dernière consultation en novembre 2007)

devrait être transformée. Alors que les gardes nationales baltes conservent le prestige de l'Entre-deux-guerres, il semble que les transformations des enjeux de sécurité remettent en cause leurs modes d'organisation. Pour ce qui est de l'objectif principal de la garde nationale estonienne, 52% des interrogés pensent qu'elle devrait assurer la sécurité intérieure.

En Estonie, la professionnalisation de l'armée est beaucoup moins populaire qu'en Lettonie. Selon le même sondage de décembre 2006, seuls 13% des interrogés estiment qu'il faudrait abandonner la conscription. Au contraire, 78% des interrogés sont en défaveur d'une professionnalisation.

En effet, le service militaire reste très populaire en Estonie : 86% des sondés estiment qu'il est nécessaire, et parmi ceux-ci 58% qu'il est « absolument nécessaire ». Les enquêtes d'opinion montrent le souhait que le service militaire reste exclusivement réservé aux hommes (88%).

La question d'un service civil reste posée : celui-ci est soutenu par 75% des sondés alors que 21% sont contre. Il n'a pourtant pas encore été mis en place.

En Lituanie, la question de la professionnalisation de l'armée est vive depuis le début des années 2000<sup>255</sup>. En 2006, un peu plus de 50% de l'opinion publique (51% en juin 2006, 57% en novembre) est en faveur d'une professionnalisation de l'armée.

La perception de leur armée par les Litvaniens est intéressante : une grande majorité la considère avant tout comme « jeune » (84%), donnant une bonne image de la Lituanie au niveau international (62%), globalement meilleure que l'armée soviétique (59%), mais seule une minorité la qualifierait de réellement « professionnelle » (31%).

Les Baltes ont donc en général une bonne image de leurs armées. Le débat sur la réforme de celles-ci continue, notamment autour de la question de la professionnalisation. Celle-ci a été instaurée en Lettonie, seul pays de toute la région baltique à avoir aboli la conscription. En

---

<sup>255</sup> T. Jermalavicius, "Conscription Debate in Lithuania, How to approach the issue?", *Baltic Defence Review*, n°8, vol. 2, 2002, p. 23-35.

Lituanie, des discussions sur la fin du service militaire ont été engagées et la population y est globalement favorable alors qu'en Estonie, elle est largement opposée à cette issue.

### 5.32. *L'OTAN et les USA avant tout*

Dans les pays baltes, le soutien populaire à l'OTAN reste très fort.

En Estonie, l'analyse de la situation est partagée entre Estoniens et non-Estoniens. Selon un sondage d'octobre 2007, dans les facteurs qui assurent la sécurité de l'Estonie, les Estoniens citent l'OTAN deux fois plus de plus que les non-Estoniens alors que ces derniers sont un tiers de plus à lui préférer des bonnes relations avec la Russie.

Le soutien à l'OTAN est de manière stable beaucoup plus fort chez les Estoniens (75%) que chez les non-Estoniens (51%) en octobre 2006, stable en décembre. 53% des interrogés estiment que la sécurité du pays s'est améliorée depuis que le pays a rejoint les rangs de l'OTAN alors que 37% n'ont perçu aucune différence. Une majorité des sondés (48%) pensent néanmoins que l'adhésion à l'OTAN a provoqué une détérioration des relations avec la Russie. Ces résultats sont confortés par les résultats du sondage publié en juillet : après les émeutes d'avril et le conflit avec Moscou, les Estoniens continuent à déclarer que l'OTAN est le premier vecteur de leur sécurité alors que les non-Estoniens continuent à citer les bonnes relations avec la Russie. Chez les deux communautés, l'importance de la composante européenne de leur sécurité a grandi après les émeutes.

En Lettonie, de manière générale, le nombre de sondés qui estiment que la sécurité du pays s'est dégradé d'année en année diminue. Ils étaient 10,7% en 2004 contre 4,5% en 2006.

La question des opérations internationales est relativement nouvelle pour les pays baltes. S'ils ont accompli leurs premières missions en ex-Yougoslavie à partir de 1996, leur participation à l'OTAN et leur alliance américaine ont multiplié le nombre de ces missions. Il existe chez les

autorités baltes l'idée que leur sécurité est intimement liée à ces missions internationales<sup>256</sup>.

En 2003, l'Estonie avait 250 soldats dans des opérations internationales (environ 4% de ses forces). Elle participe aujourd'hui à l'ISAF en Afghanistan ainsi qu'aux opérations américaines en Irak. En 2007, la Lettonie a été présente dans les forces de l'ISAF en Afghanistan, dans la coalition en Iraq et en Bosnie, sous la bannière européenne. En 2006, elle a déployé 431 soldats dans ces opérations. La Lituanie est moins encline à donner des chiffres. Néanmoins, elle a participé activement aux trois opérations afghane, bosniaque et irakienne, comme ses deux voisines<sup>257</sup>.

De manière générale, les opinions publiques des Etats baltes soutiennent ces opérations. 50% des sondés en Estonie<sup>258</sup> soutiennent le principe des interventions. Encore une fois, une distinction est nécessaire entre Estoniens (59%) et non-Estoniens (29%).

---

<sup>256</sup> Il faut souligner que les Baltes sont dans une position spécifique vis-à-vis de l'alliance atlantique. En effet, leur espace aérien est protégé directement par l'alliance : les Baltes n'ont pas de moyens aériens militaires. De leur point de vue, il convient donc de s'engager fermement dans les opérations de l'alliance pour que celle-ci continue à assurer sa protection. Dans le cas contraire, les Pays baltes pourraient donner une image de « free-riders » qui leur serait dommageable à l'avenir. Cette préoccupation est mise en avant par le Ministère letton de la Défense pour expliquer l'engagement du pays : « In order to confirm the determination of Latvia to be not only the consumers of security, but also take part in security assistance in other countries, the units of National Armed Forces (NAF), by observing the Statutes of United Nations (UN) and the documents of The Organization for Security and Co-operation in Europe (OSCE), participate in international operations by the resolution, recommendation or petition of their international organizations, the member state of which is the Republic of Latvia or with which the Republic of Latvia cooperates, as well as by the petition of a member state of North Atlantic Treaty Organization (NATO) or European Union (EU). ».

Disponible

sur : <http://www.mod.gov.lv/Nacionalie%20brunotie%20speki/Misijas.aspx> (dernière consultation le 4 décembre 2007)

<sup>257</sup> Defence Policies in Brief : 2005. *Baltic Security and Defence Review*, vol 8. 2006, p. 201-213.

<sup>258</sup> Estonian Ministry of Defence. *Public opinion and National Defence*. December 2006. Disponible sur le site Internet du ministère [http://www.mod.gov.ee/static/sisu/files/2007-02-08\\_NATO\\_kokkuvote\\_eng\\_2006\\_12.pdf](http://www.mod.gov.ee/static/sisu/files/2007-02-08_NATO_kokkuvote_eng_2006_12.pdf) (dernière consultation en novembre 2007)

En Lettonie<sup>259</sup>, les raisons du soutien ou refus de ces opérations sont plus détaillées dans l'enquête menée par le Ministère de la Défense. Au titre des raisons du soutien, on trouve les réponses suivantes « tous les Etats de l'OTAN doivent participer aux opérations de maintien de la paix » (24%), « la participation à ces opérations assure une meilleure formation des soldats » (20,9%), « la Lettonie doit participer à la guerre contre le terrorisme » (17,2%) et « la participation à ces opérations permet de s'assurer que les autres pays aideront la Lettonie en cas de crise grave » (16,6%).

Les raisons du refus sont les suivantes : « La Lettonie a d'autres besoins pour lesquels ces ressources sont nécessaires » (26,5%), « l'implication dans des conflits extérieurs est une menace pour la Lettonie » (25,8%), « les conflits devraient être réglés de manière non-militaire » (15,8%) et « les soldats sont exposés au danger quand ils participent à de telles opérations » (14,7%).

En Lituanie, l'opinion publique est relativement hostile à ces opérations extérieures. En novembre 2006<sup>260</sup>, ils étaient 51 % à s'y opposer quand ils étaient seulement 43% à les soutenir.

### 5.33. *L'Union européenne peu à peu revalorisée*

Concernant la politique de voisinage, la politique extérieure de l'Union qui intéresse le plus les pays baltes, les résultats sont biaisés par le choix de l'Eurobaromètre de ne poser aucune question sur la Russie en raison de la politique particulière que l'Union européenne mène avec ce pays.

Pourtant, la Russie étant le principal voisin des Etats baltes, et le plus influent, les résultats de cet Eurobaromètre sont intéressants, même si ils sont incomplets. C'est peut-être ce qui explique le si faible intérêt déclaré des Baltes pour ce qui se passe chez les voisins de l'Union européenne.

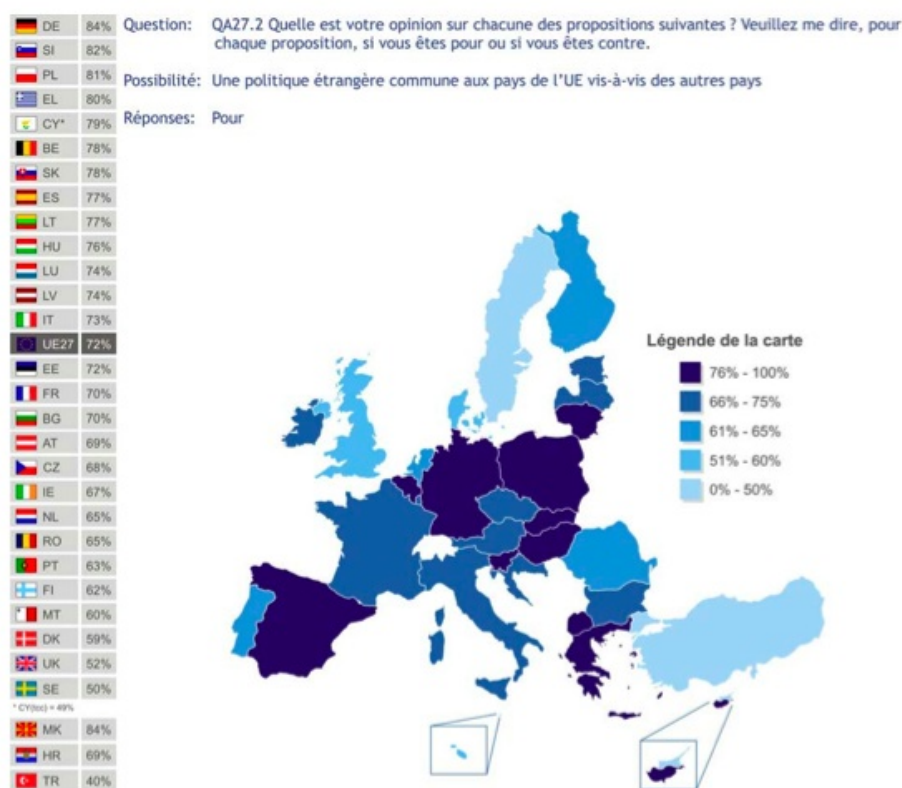
---

<sup>259</sup> Latvian Ministry of Defence. *Public opinion survey -2000*. Disponible sur leur site Internet <http://www.mod.gov.lv/Darbs%20ar%20sabiedribu/Sabiedribas%20attieksme.aspx> (dernière consultation en novembre 2007)

<sup>260</sup> Sondage non publié, Ministère lituanien de la Défense

Les Estoniens se disent les plus intéressés (42%), les Lettons (31%) et les Lituanien (28%).

Par ailleurs, la PESC et la PESD sont relativement soutenues dans les pays baltes, ce qui contredit l'idée d'une « natobsession » : leurs opinions publiques sont parmi les plus favorables à une politique étrangère européenne<sup>261</sup>.



On remarque d'ailleurs que les nouveaux Etats membres sont les plus favorables à une telle politique, contrairement aux idées généralement véhiculées sur leur réticence à toute politique européenne intégrée. De

<sup>261</sup> Eurobaromètre standard 67 publié en juin 2007, p. 146

manière générale, le soutien à la PESC est bien réparti géographiquement dans l'Union européenne. Il n'y a pas de réel clivage entre anciens et nouveaux Etats membres.

Parmi les Baltes, les Litvaniens y sont les plus favorables, sûrement en raison de leurs liens historiques anciens avec leurs voisins Biélorusses et Ukrainiens.

Ce soutien aux politiques européennes est aussi perceptible dans l'opinion publique balte concernant la PESD<sup>262</sup> : plus de 84 % d'opinions favorable dans les trois pays baltes.

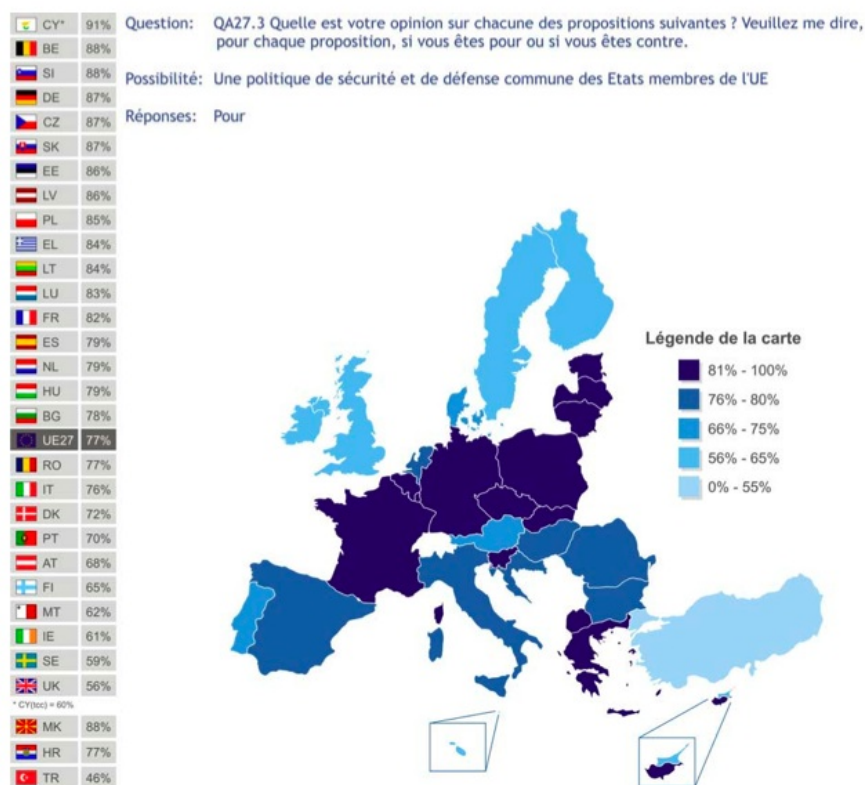
Cette fois-ci, il semble que les nouveaux Etats membres soient les plus favorables à ce type de politique. Parmi les Etats d'Europe centrale et orientale, seule la Roumanie se situe en dessous de la moyenne. Les pays baltes se retrouvent eux dans le tiers le plus favorable.

Concernant les « nouvelles menaces » liées à la globalisation, les Baltes ne sont pas parmi les peuples européens les plus favorables à des mesures prises par les instances européennes, selon l'Eurobaromètre « Le rôle de l'Union européenne dans le domaine des politiques de justice, liberté et sécurité » de février 2007. S'ils sont favorables à la prise de plus de décisions au niveau européen dans la lutte contre la criminalité et les trafics illégaux, la moyenne européenne se situe autour de 86% et les Baltes se retrouvent entre 80 % (les Litvaniens), 81% (les Estoniens) et 84% (les Lettons). L'intérêt de plus d'actions européennes dans lutte contre le terrorisme suscite un plus grand enthousiasme en Lettonie (87%), juste au-dessus de la moyenne européenne de 86%, 85% en Estonie et 83% en Lituanie.

---

<sup>262</sup> Eurobaromètre standard 67, 04-05/07 publié 06/07, p.148





Sur l'ensemble des questions posées sur le développement des relations en termes de lutte contre le crime organisé, de protection de l'environnement et d'énergie, de développement économique, de développement de la démocratie ou de maîtrise de l'immigration, les sondés des pays baltes figurent toujours dans le quart des moins intéressés. À l'inverse, ils figurent parmi les premiers à estimer que promouvoir les réformes dans les pays voisins de l'UE pourraient remettre en cause notre propre sécurité et stabilité (54% des Litvaniens, 49% des Lettons, 47% des Estoniens, moyenne européenne à 45%).

Il apparaît donc que les opinions publiques baltes partagent des points communs à la fois entre elles mais aussi avec celle des autres Etats membres.

Au sein des opinions publiques baltes, le clivage entre russophones et locuteurs des langues nationales baltes est très marqué. De manière générale, les russophones envisagent la Russie comme beaucoup moins menaçante que leurs compatriotes de langue estonienne ou lettonne. Néanmoins, si l'analyse de la menace est commune, aucun segment de l'opinion n'imaginait que cette menace puisse être réellement effective.

Une seconde similitude concerne la prédominance des « nouvelles menaces » (instabilité économique, crime organisé, catastrophes naturelles, terrorisme) sur les menaces traditionnelles, y compris militaires. Dans ce domaine, les opinions publiques des pays baltes ne se distinguent pas de celles de leurs voisines européennes.

Les transformations des instruments de sécurités demandées par les opinions publiques baltes sont articulées de manière relativement similaire, sauf pour la question de la professionnalisation de l'armée. Il semble que la question de l'adaptation de l'appareil militaire se pose dans les trois pays : alors que les Lettons sont les premiers à avoir supprimé la conscription, le débat est aujourd'hui lancé en Lituanie, sous un jour favorable. En Estonie, le débat aussi existe, mais il est tranché par l'opinion publique dans le sens d'un maintien de la conscription.

En Lettonie et en Estonie, les gardes nationales restent relativement populaires. L'opinion publique ressent néanmoins la nécessité de transformer à la fois leurs structures et de redéfinir leur rôle.

Pour ce qui est du rôle de l'OTAN, il est perçu positivement par les opinions publiques, bien que la dimension européenne des réponses à apporter aux menaces non-militaires soit importante même si moins populaire que dans la majorité des Etats de l'Union. Si l'on compare les pays baltes aux autres nations européennes, il convient donc de se garder de tout exceptionnalisme : malgré leur situation géopolitique complexe, les Baltes ne se sentent visiblement pas plus menacés que les autres Européens, et font, comme eux, passer les enjeux de sécurité humaine avant les enjeux de sécurité dite « dure »

## CONCLUSIONS

Le travail statistique mené dans cette étude met en exergue trois résultats importants et appelle deux commentaires méthodologiques.

Le premier résultat souligne la stabilité des opinions publiques européennes en matière de sécurité et défense. Par delà les événements géopolitiques (crise en ex-Yougoslavie, Kosovo, attentats du 11 septembre 2001, attentats en Espagne et au Royaume-Uni,...), l'opinion des Européens semble fortement ancrée dans un processus d'intégration de la politique de sécurité et défense. La stabilité du soutien à la PESD est avant tout européenne, c'est-à-dire que les écarts observés se lisent au niveau de chaque pays avec une forte régularité dans le temps entraînant une très faible variabilité dans l'espace européen. De la même façon, l'évolution dans la perception des menaces est assez stable dans le temps, la priorité accordée au terrorisme et aux phénomènes non-militaires est ancrée, et cohérente avec l'évolution du paysage stratégique européen. L'absence de comportements erratiques, observées dans l'étude de l'opinion publique américaine sur les questions militaires, semble être un phénomène commun à l'Union européenne. En ce sens, il est possible d'avancer que l'opinion publique est rationnelle, non plus seulement au sens de capable de stabilité et de cohérence, mais aussi parce qu'elle est capable de procéder à des formes d'évaluation rationnelle selon une logique coût-bénéfice, par exemple. Toutefois, les modalités d'action de l'Union européenne plébiscitées par l'opinion publique relèvent davantage d'une logique de *soft power*. Les Européens soutiennent en effet très fortement l'idée que l'Union européenne devrait prendre plus de responsabilités pour faire face aux menaces internationales, par le truchement d'une augmentation des troupes au service du maintien de la paix, ou des instruments de nature économiques et diplomatiques, plutôt qu'une augmentation du *hard power*.

En dépit de cette stabilité des opinions publiques européennes, le deuxième résultat souligne l'existence d'une relation très complexe entre la perception des menaces par les opinions et le soutien aux politiques de sécurité et défense. En effet, si l'existence d'une menace de nature transnationale (épidémies, terrorisme) entraîne une attitude de soutien à la politique européenne de sécurité, le risque d'un conflit conventionnelle

réduit significativement ce soutien. A l'échelle nationale, dans le cas de la France, la perception des menaces n'exerce aucune influence sur le soutien à la PESD quelle qu'en soit la nature. Un tel résultat laisse suggérer qu'il existe une forme d'endogénéité entre les variables de menaces et les résidus, impliquant d'identifier des mécanismes qui interviennent dans la relation menaces/PESD.

Le troisième résultat est une meilleure connaissance des déterminants du soutien à la PESD. Jusqu'à présent aucun travail scientifique n'avait utilisé les données individuelles d'enquêtes d'opinion sur les questions de sécurité. En comblant cette lacune, notre travail offre une nouvelle perspective d'analyse et permet d'évaluer les facteurs les plus influençant de la PESD. Parmi ceux-ci, nous démontrons que les menaces ayant des répercussions transnationales sont perçues comme celles justifiant le plus la politique européenne de sécurité et de défense. Seule la menace du crime organisé invalide notre paradigme des effets transnationaux. Ce résultat n'est toutefois guère surprenant car il atteste la prédominance d'une réponse de type « politique européenne de sécurité intérieure » plutôt qu'une action PESD. Parmi les différentes alternatives d'architecture souhaitée pour opérationnaliser la PESD, la mise en place d'une armée européenne qui remplacerait les armées nationales est nettement préférée, par exemple, à une force d'intervention rapide, complémentaire ou non des armées nationales. Enfin les opinions européennes considèrent que le processus de décision en matière de sécurité et défense dans le cadre de la PESD ne doit pas relever des gouvernements nationaux mais de l'Union européenne.

La conduite de cette étude a permis de mettre en évidence un certain nombre de limites méthodologiques inhérentes aux enquêtes d'opinion publique. Parmi celles-ci, l'absence de mise en scénario dans les enquêtes Eurobaromètre nous semble la plus préjudiciable à une mesure plus fine des attitudes sur les questions de défense et une évaluation de leur consistance. La connaissance fine de l'opinion publique à l'égard de la sécurité européenne suppose de pouvoir tirer tout le bénéfice des nouvelles techniques d'enquêtes par sondages.

Une deuxième observation méthodologique s'impose. La rareté des travaux en opinion publique de défense en France mériterait d'être comblée par un examen plus systématique en données individuelles des

enquêtes d'opinion disponibles. Il existe un véritable champ de recherche sur ce terrain, et plus largement dans le domaine de l'opinion publique et des opérations extérieures militaires françaises. A cette fin, gageons que d'autres recherches en sciences sociales de la défense, à l'instar de celles produites en très grand nombre aux Etats-Unis, sauront apporter un éclairage nouveau au Ministère de la Défense sur la structure des opinions publiques françaises et européennes.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADLER Emanuel et BARNETT Michael, *Security Communities*. Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- ANTOINE Jacques et ANTOINE-PAILLÉ Marie-Thérèse (1998), « Les sondages d'opinion : pertinence et application au domaine de la défense », *Les Champs de Mars*, n° 4, p. 95-111.
- ASMUS Ronald, EVERTS Philip et ISERNIA Pierrangelo (2003), *Power, War, and Public Opinion. Thoughts on the Nature of the Trans-Atlantic Divide*, German Marshall Fund, Commentaire de l'enquête Transatlantic Trends 2003.
- BARTELS Larry, "The American Public's Defense Spending Preferences in the Post-Cold War Era," *Public Opinion Quarterly*, vol. 58, n° 4, 1994, p.479-508.
- BELGIAN MINISTER OF DEFENSE (ed.) (2001), *Proceedings of the International Symposium on « Public Opinion and European Defense : Convergence or Divergence*, Bruxelles, Ministère de la Défense.
- BELOT Céline (2000), *L'Europe en citoyenneté. Jeunes Français et Britanniques dans le processus de légitimation de l'Union européenne*, Thèse pour le doctorat en science politique, IEP de Grenoble.
- BELOT Céline (2002), « Les logiques sociologiques de soutien au processus d'intégration européenne : éléments d'interprétation », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 9, n° 1, p. 11-29.
- BELOT Céline (2005), « La légitimation de l'acteur Union européenne par les opinions publiques » dans Franck Petiteville et Damien Helly (dir.), *L'Union européenne, acteur international*, Paris, L'Harmattan.
- BIGO Didier, « Le champ européen de l'(in)sécurité : enquête et hypothèses de travail » in Michel FORTMANN, Stéphane Roussel, Alex Macleod (eds), *Vers des périmètres de sécurité? La gestion des espaces continentaux en Amérique du Nord et en Europe*. Montréal, Athéna éditions, 2003.
- BLONDIAUX Loïc (1998), *La fabrique de l'opinion*, Paris, Seuil.
- BLONDIAUX Loïc (dir.) (2002), « L'opinion publique, perspectives anglo-saxonnes », *Hermès*, n° 31.

- BOURDIEU Pierre (1973), « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps modernes*, 378.
- BRAHIMI Lakhdar, « Rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'ONU ». Conseil de sécurité, réunion du 21 août 2000, Document A55/305.
- BRÉCHON Pierre et CAUTRÈS Bruno (dir.) (1999), *Les enquêtes Eurobaromètre. Analyse comparée des données socio-politiques*, Paris, L'Harmattan.
- BRÉCHON Pierre, CAUTRÈS Bruno et DENNI Bernard (1995), « L'évolution des attitudes à l'égard de l'Europe » dans Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le vote des douze. Les élections européennes de juin 1994*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 155-180.
- CAILLOT Philippe et DENNI Bernard (1998), « La qualité des données Eurobaromètres », dans Pierre Bréchon et Bruno Cautrès (dir.), *Les enquêtes Eurobaromètres. Analyse comparée des données socio-politiques*, Paris, L'Harmattan, p. 71-87.
- CASTLES Stephen, Miller Mark, *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*. New York, Guilford, 2003.
- CAUTRÈS Bruno (1998), « Les attitudes vis-à-vis de l'Europe » dans Pierre Bréchon et Bruno Cautrès (dir.), *Les enquêtes eurobaromètres. Analyse comparée des données socio-politiques*, Paris, L'Harmattan, p. 91-113.
- CAUTRÈS Bruno (2000), « Les attitudes vis-à-vis de l'Europe en France », dans Dominique Reynié et Bruno Cautrès (dir.), *L'opinion européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, p.
- CAUTRÈS Bruno et DENNI Bernard (1999), « Les attitudes des français à l'égard de l'Union européenne : les logiques du refus » dans Pierre Bréchon, Pascal Perrineau et Annie Laurent, *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 323-354.
- CHICHE Jean, MAYER Nonna et Tiberj Vincent, « Une enquête expérimentale sur la démocratie : l'effet enquêteur » dans SOFRES, *L'état de l'opinion 2001*, Paris, Seuil 2002.
- Commission internationale indépendante sur la souveraineté des États.  
« La responsabilité de protéger », Décembre 2001.

- CONVERSE Philip (1964), « The nature of belief system in mass publics » in David Apter (ed.), *Ideology and Discontent*, New York, Free Press, 1964.
- CONVERSE Philip (1971), “Attitudes and non-attitudes: continuation of a dialogue” in Edward Tufte, *The Quantitative Analysis of Social Problems*, Reading, Addison –Wesley.
- DALTON Russell (1988), *Citizen Politics in Western Democracies : Public Opinion and Political Parties in the United States, Great Britain, West Germany and France*, Chatam, Chatam House Publishers.
- DALTON Russell and KLINGEMANN Hans-Dieter, *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, 2007.
- DALTON Russell et DUVAL R. (1986), « The Political Environment and Foreign Policy Opinions: British Attitudes Towards European Integration », *British Journal of Political Science*, vol. 16, p. 113-134.
- DALTON Russell et EICHENBERG Richard (1998), « Citizen Support for Policy Integration », dans Wayne Sandholtz et Alec Stone Sweet (eds), *European Integration and Supranational Governance*, Oxford, Oxford University Press, p. 250-282.
- DICOD (2002), *Les Français et la Défense, 10 ans de sondages*, Paris, Ministère de la Défense.
- DICOD (2007), *Les Français et la Défense, 15 ans de sondages*, Paris, Ministère de la Défense.
- DUCHESNE Sophie et FROGNIER André-Paul (1995), « Is There a European Identity ? » dans Oskar Niedermayer et Richard Sinnott (eds), *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford, Oxford University Press, p. 193-226.
- DUCHESNE Sophie et FROGNIER André-Paul (2002), « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l’identification à l’Europe », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 4.
- EICHENBERG Richard (1989), *Public Opinion and National Security in Western Europe*, Ithaca, Cornell University Press.
- EICHENBERG Richard (1998), “Domestic Preferences and Foreign Policy: Cumulation and Confirmation in the Study of Public



- Opinion”, *Mershon International Studies Review*, vol. 42, n° 1, 1998, p. 97-106.
- EICHENBERG Richard (2003) “Having it both ways: European defense integration and the commitment to NATO”, *Public Opinion Quarterly*, vol. 67, p. 627-659.
- EICHENBERG Richard (2005) “Victory has many friends : the American public and use of military force, 1981-2004”, *International Security*, 30 (3), p. 140-177.
- EICHENBERG Richard et DALTON Russell, « Post-Maastricht Blues : The Transformation of Citizen Support for European Integration, 1973-2004 », *Acta Politica*, vol. 42, 2007.
- EICHENBERG Richard et STOLL Richard, “Representing defense : democratic control of the defence budget in the United States and Western Europe”, *Journal of Conflict Resolution*, 47, 2003, p. 399-423.
- EICHENBERG Richard, “Citizen opinion and foreign policy and world politics” in Russell Dalton and Hans-Dieter Klingemann, *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, 2007 p. 384-389.
- EICHENBERG Richard (1998), “Domestic Preferences and Foreign Policy: Cumulation and Confirmation in the Study of Public Opinion”, *Mershon International Studies Review*, vol. 42, n° 1, p. 97-106.
- EICHENBERG Richard, “Victory Has Many Friends. US Public Opinion and the Use of Military Force, 1981-2005” *International Security*, vol. 30, n° 1, 2005, p. 140-177.
- EICHENBERG Richard, « NATO and European Security after the Cold War : Will European Citizens Support a Common Security Policy » dans Brigitte Nacos et al. (eds), *Decision-Making in a Glass House*, New York, Rowman & Littlefield, 2000.
- ENZENSBERGER Hans-Magnus, *Le perdant radical. Essai sur les hommes de la terreur*. Paris, Gallimard, 2006.
- ESPER Philippe et al., *Défendre la France et l'Europe*, Paris, Perrin, 2007.
- EVERTS Philip (1995), « NATO, the European Community, and the United Nations » dans Oskar Niedermayer et Richard Sinnott (eds),

*Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford, Oxford University Press, p. 402-429.

EVERTS Philip et ISERNIA Pierrangelo (eds) (2001), *Public Opinion and the International Use of Force*, Londres, Routledge.

EVERTS Philip et SINNOTT Richard (2002-2003), "Opinion publique, défense européenne et intervention militaire", *La revue internationale et stratégique*, n° 48, p. 147-158.

FEAVER Peter et GELPI Christopher (2004), *Choosing Your Battles*, Princeton, Princeton University Press.

FEAVER Peter, GELPI Richard and REIFLER Jason, « Success Matters : Casualty Sensitivity and the War in Iraq », *International Security*, vol. 30, n° 3, 2006, p. 7-46.

FORSTER Anthony, *Armed Forces and Society in Europe*. Londres, Palgrave MacMillan, 2005.

FRANKLIN Mark, MARSH Michael et MCLAREN Laura (1994), "Uncorking the Bottle: Popular Opposition to European Unification in the Wake of Maastricht", *Journal of Common Market Studies*, vol. 32, n° 4, p. 455-472.

GABEL Matthew (1998a), « Public Support fo European Integration : an Empirical Test of Five Theories », *The Journal of Politics*, vol. 60, n° 2, p. 333-354.

GABEL Matthew (1998b), *Interests and Integration : Market Liberalization, Public Opinion, and European Union*, Ann Arbor, University of Michigan Press.

GABEL Matthew (2002), « Public Opinion and European Integration : The State of the Field », *EUSA Review*, vol. 15, n° 3, p. 9-10 et 16.

GABEL Matthew et PALMER Harvey (1995), "Understanding Variation in Public Support for European Integration", *European Journal of Political Research*, vol. 27, p. 3-19.

GABEL Matthew et SCHEVE Kenneth (2007), "Estimating the Effect of Elite Communications on Public Opinion Using Instrumental Variables", *American journal of Political Science*, vol. 51, n° 4, 2007, p. 1013-1028.

- GAREIS Sven et al., *Opinion publique et défense européenne en Allemagne, en France et en Italie*, Paris, C2SD, Les documents du C2SD n° 79, 2005.
- GERVAIS Myriam et ROUSSEL Stéphane, « De la sécurité de l'État à celle de l'individu : l'évolution du concept de sécurité au Canada (1990-1996) », *Etudes Internationales*, vol. XXIX, 1998, p. 25-52 ; RIOUX Jean-François (dir.), *La sécurité humaine : une nouvelle conception des relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- GLYNN Caroll, HERBST Susan, O'KEEFE Garrett et SHAPIRO Robert (1999), *Public Opinion*, Boulder Westview Press.
- GOERTZEL Ted, "Public Opinion Concerning Military Spending in the United States: 1937-1985," *Journal of Political and Military Sociology*, col. 15 n° 1, 1987, p. 61-72.
- GREENE William H. (2002), *Econometric Analysis*, 5<sup>e</sup>ed, Prentice Hall.
- GRUNBERG Gérard (1998), « Le trouble des opinions publiques » dans Françoise de La Serre et Christian Lequesne (dir.), *Quelle union pour quelle Europe ? L'après-Traité d'Amsterdam*, Bruxelles, Complexe, p. 97-124.
- GRUNBERG Gérard, MAYER Nonna et SNIDERMAN Paul (dir.) (2002), *La démocratie à l'épreuve. Une nouvelles approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po.
- HARTLEY Terrence et RUSSETT Bruce, « Public opinion and the common defence : who governs military spending in the United States », *American Political Science Review*, 86, 1992, p. 905-915
- HEISBOURG François (dir.) (2000), « Défense européenne : la mise en œuvre », *Cahiers de Chaillot*, n° 42, septembre, Institut d'étude de sécurité de l'Union européenne.
- HERMANN Richard et al, "Mass public decisions to go to war: a cognitive-interactioniste framework", *American Political Science Review*, 93, 1999, p. 553-573.
- HERRON Kerry and JENKINS-SMITH Hank, *Critical Masses and Critical Choices. Evolving Public Opinion on Nuclear Weapons, Terrorism and Security*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2006.
- HINCKLEY Ronald, Polls, *People, and Policy-Making : American Public Opinion and National Security*, New York, Lexington Books, 1990.

- HOLSTI Ole R (1996), *Public Opinion and American Foreign Policy*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- HOLSTI Ole, *Public Opinion and American Foreign Policy*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2004 (1<sup>ère</sup> ed. 1995).
- HOMER-DIXON Tad (ed), *Ecoviolence : Links among Environment, Population and Security*, Lanham, Rowman and Littlefield, 1999.
- HOOGHE Liesbet (2003), "Europe Divided ? Elites vs. Public Opinion on European Integration", *European Union Politics*, vol. 4, n° 3, p. 281-304.
- HOOGHE Liesbet et MARKS Gary, "Calculation, Community, and Cues : Public Opinion on European Integration", *European Union Politics*, vol. 6 (4), 2005, 421-455.
- HOOGHE Liesbet et MARKS Gary, "Does Identity or Economic Rationality Drive Public Opinion on European Integration", *PS: Political Science and Politics*, 37, 415-442.
- HOSLTI Ole R (1992), "Public Opinion and Foreign Policy : Challenges to the Almond-Lippmann Consensus", *International Studies Quarterly*, vol. 36, p. 439-466.
- HOSLTI Ole R (2004), *Public Opinion and American Foreign Policy*, Ann Arbor MI: University of Michigan Press, 2<sup>nd</sup> edition.
- HOWORTH Jolyon (2000), *L'intégration européenne et la défense : l'ultime défi*, Paris, Cahiers de Chaillot, n° 43.
- HOWORTH Jolyon (2001), "European Defence and the Changing Politics of the European Union : Hanging Together or Hanging Separately", *Journal of Common Market Studies*, vol. 39, n° 4, novembre, p. 765-789.
- HUYSMANS Jef, *The Politics of Insecurity. Fear, Migration and Asylum in the EU*. Londres, Routledge, 2005.
- INGLEHART Ronald, "Cognitive Mobilization and European Integration », *Comparative Politics*, Vol. 3, n° 1, 1970.
- IRONDELLE Bastien et VENNESSON Pascal (dir.) (2002), « L'Europe de la défense. Institutionnalisation, européanisation », *Politique européenne*, n° 8, automne, p. 1-135.

- ISERNIA Pierangelo et EVERTS Philip, "European Public Opinion on Security Issues", *European Security*, vol. 15, n° 4, 2006, p. 451-469.
- ISERNIA Pierrangelo, RATTINGER Hans (2002), "Foreign Policy and the Rational Public in Comparative Perspective", *Journal of Conflict Resolution*, vol. 46, n° 2, p. 201-224.
- JENKINS-SMITH Hank, MITCHELL Neil and HENRON Kerry, "Foreign and Domestic Policy Belief Structure in the US and British Publics", *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 48, n° 3, 2004, p. 287-309.
- JENTLESON Bruce, « The pretty prudent public : post-Vietnam American opinion on the use of military force », *International Studies Quarterly*, 36, 1992, p. 49-73.
- JONES Seth (2007), *The rise of European Security Cooperation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KALDOR Mary, *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era*. Cambridge, Polity Press, 1999.
- KERNIC Franz, CALLAGHAN Jean et MANIGART Philippe (2002), *Public Opinion on European Security and Defense*, Bern, Peter Lang.
- KEY V.O., *Public Opinion and American Democracy*, New York, Knopf, 1961.
- KLAREVAS L. (2002), "The 'essential domino' of military operations" *International Studies Perspective*, 3, p. 417-437.
- KLAREVAS Louis, "The 'essential domino' of military operations : American public opinion on the use of force", *International Studies Perspectives*, 3, 2002, p. 417-437.
- KOENIG-ARCHIBUGI Mathias, « Explaining Government Preferences for Institutional Change in EU Foreign and Security Policy », *International Organization*, vol. 58, hiver 2004, p. 137-174.
- KOSTADINOVA Tatiana, "East European Public Support for Nato Membership: Fears and Aspirations", *Journal of Peace Research*, vol. 37, n° 2, 2000, p. 235-249.
- KRASNER Stephen, *International Regimes*. Ithaca, Cornell University Press, 1983.

- KRAUSE Keith et WILLIAMS Michael, « Broadening the Agenda of Security Studies », *Mershon International Studies Review*, 40, 1996, p. 229-254.
- KRITZINGER Sylvia (2003), "The influence of the Nation-State on individual support for the European Union", *European Union Politics*, 4 (2), p. 219-241.
- KULL Steven and I.M. DESTLER, *Misreading the Public : The Myth of the New Isolationism*, Washington, Brookings Institution, 1999.
- LA BALME Natalie (2002), *Partir en Guerre. Décideurs et politiques face à l'opinion publique*, Paris, Autrement.
- LAÏDI Zaki, *La norme sans la force*. Paris, Presses de Sciences Po, 2005;
- LARSON Eric et SAVYCH Brian, *American Public Support for US Military Operations from Mogadishu to Baghdad*, Santa Monica, Rand, 2005.
- LARSON Eric, *Casualties and Consensus*, Santa Monica, RAND, 1996.
- LINDBERG Leon et SCHEINGOLD S. (1970), *Europe's Would be a Polity. Patterns of Change in the European Community*, New Jersey, Prentice Hall.
- LUEDTKE Adam, "European Integration, Public Opinion and Immigration Policy", *European Union Politics*, vol. 6 (1), 2005, p. 83-112.
- LYNN-JONES Sean et Miller Steven (eds), *Global Dangers. Changing Dimensions of International Security*, Cambridge, MA, The MIT Press, 2003.
- MALONE David, *The International Struggle Over Iraq*. Oxford, Oxford University Press, 2006.
- MANIGART Philippe (2001), *Europeans and A Common Defence Policy : A Comparative Analysis*, Papier présenté à la IUS Biennial International Conference, Baltimore.
- MANIGART Philippe et MARLIER Eric (1993), « European public opinion on the future of its security », *Armed Forces and Society*, vol. 19, n° 3, p. 335-352.
- MANIGART Philippe, *L'opinion publique et l'Europe de la défense*, Communication pour le symposium "Opinion publique et Europe de

- la défense : convergence ou divergence ?” organisé à l’initiative de M. André Flahaut, Ministre de la défense, Bruxelles, 3-4 avril 2001.
- MANNERS Ian. “Normative Power Europe: A Contradiction in Terms?” *Journal of Common Market Studies*. 40(2), 2002, p. 235-58.
- MARK Leonard, *Why Europe Will Run the 21st Century*. Londres, 4<sup>th</sup> estate, 2005.
- MATHEWS Jessica, « Redefinig Security », *Foreign Affairs*, vol. 68, n° 2, 1989, p. 162-177.
- MAYER Nonna (2002), « La consistance des opinions » in Gérard Grunberg, Nonna Mayer et Paul Sniderman (dir.), *La démocratie à l’épreuve*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 19-49.
- MCLAREN Lauren, “Public Support for European Integration : Cost/benefit or Perceived Cultural Threat”, *The Journal of Politics*, vol. 64 (2), 2002, p. 551-566.
- MEARSHEIMER John, “Back to the Future: Instability in Europe after the Cold War.” *International Security*. 15, 1990, p. 5-56.
- MORGAN Patrick, “NATO and European security: the creative use of an international organization.” *Journal of Strategic Studies*. 26(3): 49-74, 2003.
- MUELLER JOHN (1994), *Policy and Opinion in the Gulf War*, New-York, Wiley.
- MUELLER John, *Policy and Opinion in the Gulf War*, Chicago, University of Chicago Press, 1994.
- MUNTON Don et RATTINGER Hans (eds) (1991), *Debating National Security : The Public Dimension*, Verlag, Peter Lang.
- NACOS Brigitte, SHAPIRO Robert et ISERNIA Pierrangelo (eds) (2000), *Decision-Making in a Glass House. Mass Media, Public Opinion and European Foreign Policy*, Lanham, Rowman & Littlefield.
- NIEDERMAYER Oskar et SINNOTT Richard (eds) (1995), *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford, Oxford University Press.
- NIEDERMAYER Oskar et SINNOTT Richard (eds), *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

- NINCIC Miroslav, "The United States, the Soviet Union and the Politics of Opposites", *World Politics*, 40, 1988, p. 452-475.
- NOELLE-NEUMANN Elisabeth, *The Spiral of Silence: Public Opinion-Our Social Skin*, Chicago, University of Chicago Press, 1984.
- OPPERMANN Kai et HÖSE Alexander (2007), « Public Opinion and the Development of the European Security and Defence Policy », *European Foreign Affairs Review*, vol. 12, p. 149-167.
- OSTROM E. (1990), *Governing the commons : the evolution of institutions for collective action*, New York, Cambridge University Press.
- PAGE Benjamin et SHAPIRO Robert (1992), *The Rational Public. Fifty Years of Trends in American Policy Preferences*, Chicago, The Chicago University Press.
- PAGE Benjamin et SHAPIRO Robert, "Foreign policy and the rational public", *Journal of Conflict Resolution*, 32, 1988, p. 211-246.
- PARIS Roland, « Human Security : Paradigm Shift or Hot Air », *International Security*, vol. 26, n° 2, p. 87-102.
- PEFFLEY Mark and Hurwitz Jon, « International events and Foreign Policy Beliefs : Public Responses to Changing Soviet-US Relations », *American Journal of Political Science*, 36, 1992, p. 431-461.
- Perceptions of the European Union. A Qualitative Study of the Public's attitudes to and Expectations of the European Union in the 15 Member States and in 9 Candidates Countries*, Study by OPTEM Sarl for the European Commission, June 2001.
- PERCHERON Annick, « Les Français face à l'Europe. Acquiescement de façade ou adhésion véritable », *Revue française de science politique*, vol. 41, n° 3, juin 1991, p. 382-406.
- PRINS Gwyn, « The four-stroke cycle in security studies », *International Affairs*, vol. 74, n° 4, 1998, p. 781-808.
- QUERMONNE Jean-Louis (2001), *L'Europe en quête de légitimité*, Paris, Presses de Sciences Po.
- RATTINGER Hans (1994), "Public Attitudes to European Integration in Germany after Maastricht : Inventory and Typology", *Journal of Common Market Studies*, vol. 32, n° 4, décembre 1994, p. 525-540.



- RAY Leonard et Johnston Gregory, "European Anti-Americanism and Choices for a European Defense Policy", *PS. Political Science*, January 2007, p. 85-91.
- REYNIE Dominique (2004), *La fracture occidentale. Naissance d'une opinion européenne*, Paris, La Table Ronde.
- RISSE-KAPEN Thomas (1992), "Public opinion, domestic structure, and foreign policy in liberal democracies", *World Politics*, vol. 43, juillet, p. 479-512.
- ROZENBERG Olivier (2001), "L'opinion publique française et la PESC", *AFRI*, vol. 2, p. 493-506.
- RUSSETT Bruce, *Controlling the Sword: The Democratic Governance of National Security*, Cambridge, Harvard University Press, 1990.
- RUSSETT Bruce, *Grasping the Democratic Peace*. Princeton, Princeton University Press, 1993.
- SCHMITT Hermann, « The Eurobarometers. Their Evolution, Obvious Merits, and Ways to Add Value to them », *European Union Politics*, vol. 4, n° 2, 2003, p. 243-251.
- SCHOEN Harald, "Personality Traits and Foreign Policy Attitudes in German Public Opinion", *Journal of Conflict Resolution*, vol. 51, n° 3, 2007, p. 408-430.
- SCHOEN HARALD, "Identity, Instrumental Self-Interest and Institutional Evaluations. Explaining Public Opinion on Common European Policies in Foreign Affairs and Defence", *European Union Politics*, vol. 9, n° 1, 2008, p. 5-29.
- SHAPIRO Robert and HARPREET Mahajan, "Gender Differences in Policy Preferences: A Summary of Trends from the 1960s to the 1980s," *Public Opinion Quarterly* vol. 50, n° 1, 1986, p. 42-61.
- SINNOTT Richard, "Knowledge and the Position of Attitudes to a European Foreign Policy to the Real-to-Random Continuum", *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 12, n° 2, 2001, p. 113-137.
- SINNOTT Richard (1995) « Bringing Public Opinion Back In » dans Oskar Niedermayer et Richard Sinnott (eds), dans Oskar Niedermayer

et Richard Sinnott (eds), *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford, Oxford University Press, p. 11-32.

SINNOTT Richard (1997), *Opinion publique et politique de sécurité de l'Europe*, Paris, Institut d'études de sécurité-UEO.

SINNOTT Richard (2000) "Public Opinion and European Integration. Permissive Consensus or Premature Politicization" dans Brigitte Nacos, Robert Shapiro et Pierrangelo Isernia (eds), *Decision-Making in a Glass House. Mass Media, Public Opinion and European Foreign Policy*, Lanham, Rowman & Littlefield, p. 247-264.

SINNOTT Richard (2000), « Knowledge and the Position of Attitudes to a European Foreign Policy on the Real-to-Random Continuum », *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 12, n° 2, p.

SMITH Steve, « The Increasing Insecurity of Security Studies : Conceptualizing Security in the Last Twenty Years » dans Stuart Croft et Terry Terrier (eds), *Critical Reflections on Security Studies*, 2000, Londres, Frank Cass, p. 72-101.

SNIDERMAN Paul (1993), « The new look in public opinion research », dans Anne Finifter, *Political Science : The State of the Discipline, II*, Washington, American Political Science Association, 1993, p. 219-245

SNIDERMAN Paul (1998), « Les nouvelles perspectives de recherche sur l'opinion publique » *Politix*, n° 41.

SORENSEN Hennig (2001) *Public Opinion in Denmark, Finland and Sweden on Common EU military Matters*, Papier présenté à la EUSA Conférence, Madison.

SPENCE Jacqueline M., *The European Union. "A View from the Top"*, Wavre, EOS Gallup Europe, 1996, 108 pages

The European Citizens and The Future of Europe. Qualitative Study among Citizens in the 25 Member States, Eurobarometer Qualitative Study, réalisé par OPTEM, Bruxelles, DC Communication, mai 2006.

THIEBAUT Cyrille (2007), *Réflexion Méthodologique : Que peuvent apporter les études de réception à l'analyse du raisonnement politique. (L'opinion des Français sur l'Europe de la défense)*, Papier présenté au 9<sup>e</sup> Congrès de l'AFSP, Toulouse.

- TOURNIER Vincent (2004), « Aux armes Européens ? Les opinions publiques face à la PESC : les raisons d'un blocage » dans Fabien Terpan (dir.), *La PESD. L'UE peut-elle gérer les crises ?* Toulouse, Presses de l'IEP de Toulouse.
- VÉDRINE Hubert, *Face à l'hyperpuissance*. Paris, Fayard, 2003.
- VERBA Sidney, SCHLOZMAN Kay Lehman, et BRADY Henry, *Voice and Equality*, Cambridge, MA: Harvard University Press, 1995.
- VERBA Sydney et al. (1967), « Public opinion and the war in Vietnam », *American Political Science review*, vol. 61, p. 317-333.
- WAGNER Wolfgang, The democratic legitimacy of European Security and Defence Policy, IES-UE, Occasional Paper, n° 57, avril 2005.
- WALTZ Kenneth, "The Emerging Structure of International Politics." *International Security*. 18, 1993, p. 44-79.
- WESSELS Bernard (1995), « Evaluations of the EC : Elite or Mass-Driven ? » dans Oskar Niedermayer et Richard Sinnott (eds), *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford, Oxford University Press, p. 137-162.
- WITTKOPF Eugene, "What Americans really think about foreign policy", *Washington Quarterly*, 19, 1996, p. 91-106.
- WITTKOPF Eugene, *The Faces of Internationalism : Public Opinion and American Foreign Policy*, Durham, Duke University Press, 1990.
- WLEZIEN Christopher "Dynamics of representation : the case of US spending on defense", *British Journal of Political Science*, 26, 1996, p. 81-103.
- WLEZIEN Christopher et SOROKA Stuart, « The relationship between public opinion and policy » in Russell Dalton and Hans-Dieter Klingemann, *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 799-817.
- WLEZIEN Christopher, « The public as thermostat : dynamics of preferences for spending », *American Political Science Review*, 39, 1995, p. 981-1000.

ZIEGLER Andrew, “The structure of western European attitude towards Atlantic co-operation : implications for the Western alliance”, *British Journal of Political Science*, 17, 1987, p. 457-477.

## Annexe 1 : Résumé statistique des variables utilisées

| Variable                                                        | Moyenne | Ecart-type | Observations |
|-----------------------------------------------------------------|---------|------------|--------------|
| Appartenir UE bonne chose                                       | 0.423   | 0.734      | 14843        |
| Bénéfice UE bonne chose                                         | 0.64    | 0.48       | 13063        |
| Sentiment national                                              | 0.424   | 0.494      | 16067        |
| Sentiment européen                                              | 0.034   | 0.182      | 16067        |
| Sentiment EU puis national                                      | 0.058   | 0.233      | 16067        |
| Sentiment national puis euro                                    | 0.453   | 0.498      | 16067        |
| Soutien normatif PESD                                           | 0.79    | 0.407      | 14191        |
| Défense décision nationale                                      | 0.564   | 0.496      | 15269        |
| Préserver paix & sécurité UE (priorité)                         | 0.930   | 0.254      | 15360        |
| Crainte d'une guerre mondiale                                   | 0.468   | 0.499      | 15684        |
| Crainte conflit nucléaire EU                                    | 0.461   | 0.498      | 15599        |
| Crainte guerre conventionnelle                                  | 0.477   | 0.499      | 15357        |
| Crainte accidentel centrale nucléaire                           | 0.563   | 0.496      | 15494        |
| Crainte prolifération nucléaire et biologique                   | 0.632   | 0.482      | 15403        |
| Crainte conflits ethniques UE                                   | 0.667   | 0.471      | 15346        |
| Crainte terrorisme                                              | 0.735   | 0.441      | 15653        |
| Crainte épidémie                                                | 0.578   | 0.494      | 15488        |
| Crainte crime organisé                                          | 0.79    | 0.407      | 15735        |
| Rôle armée (défendre pays)                                      | 0.971   | 0.169      | 14780        |
| Rôle armée (faire guerre)                                       | 0.762   | 0.426      | 14468        |
| Rôle armée (maintenir paix monde)                               | 0.833   | 0.373      | 14458        |
| Décision PESD (gouvernement national)                           | 0.316   | 0.465      | 13655        |
| Décision PESD (OTAN)                                            | 0.189   | 0.392      | 13655        |
| Décision PESD (UE)                                              | 0.486   | 0.5        | 13655        |
| Décision PESD si intervention militaire (gouvernement national) | 0.433   | 0.495      | 13613        |
| Unanimité pour envoi troupe (si Q55a)                           | 0.322   | 0.467      | 5613         |
| Rôle armée européenne (défendre territoire UE)                  | 0.691   | 0.462      | 16067        |
| Rôle armée européenne (intervention frontières UE)              | 0.503   | 0.5        | 16067        |
| Rôle armée européenne (rapatrier européens)                     | 0.381   | 0.486      | 16067        |
| Rôle armée européenne (garantir paix UE)                        | 0.369   | 0.483      | 16067        |

| Variable                                               | Moyenne | Ecart-type | Observations |
|--------------------------------------------------------|---------|------------|--------------|
| Rôle armée européenne (missions de paix ONU hors UE)   | 0.63    | 0.483      | 16067        |
| Rôle armée européenne (missions paix hors UE hors ONU) | 0.357   | 0.479      | 16067        |
| Armée européenne unique                                | 0.187   | 0.39       | 13951        |
| FIR européenne permanente                              | 0.409   | 0.492      | 13951        |
| FIR européenne en cas de besoin                        | 0.235   | 0.424      | 13951        |
| Pas d'armée européenne                                 | 0.16    | 0.367      | 13951        |
| Opinion FIR (très bonne - très mauvaise chose)         | 1.903   | 0.758      | 13459        |
| Position idéologique (1 gauche - 10 droite)            | 5.228   | 2.001      | 12659        |
| Identification partisane (gauche centre droite)        | -0.023  | 0.796      | 12659        |
| Age de sortie éducation                                | 4.527   | 2.842      | 14393        |
| sexe (1 homme)                                         | 0.483   | 0.5        | 16067        |
| Age                                                    | 44.626  | 17.919     | 16067        |
| Revenu par quartile (25%)                              | 2.523   | 1.101      | 11005        |
| Leader opinion (sait convaincre)                       | 0.521   | 0.5        | 15858        |
| Fréquence écoute TV                                    | 3.541   | 0.849      | 16043        |
| Fréquence de lecture journaux                          | 2.725   | 1.432      | 16008        |
| Fréquence écoute radio                                 | 2.703   | 1.463      | 16015        |